

# LIVRET DE FORMATION 2025



Aquarelle par Alette GOUSSEAU

 Centre Hospitalier  
**Saumur**  
Longué-Jumelles  
*Un hôpital proche de vous !*

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**



# LIVRET DE FORMATION NUMERIQUE

La version informatique (.pdf) régulièrement actualisée du livret de formation 2025 du Centre Hospitalier de Saumur, ainsi que les annexes suivantes, non incluses dans la version papier:

- Annexe 1 : PROJET FORMATION CONTINUE 2019-2023
- Annexe 2 : LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2025 EN CHIFFRES

sont disponibles et consultables aux emplacements suivants :

G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Livret de Formation 2025

Compte personnel Qamino / Mes fiches pratiques

<https://www.ch-saumur.fr/espace-formation-0>

## LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE DU LUNDI AU VENDREDI

**Bureau Formation Continue – RDC du Bâtiment G (DRH)  
Centre Hospitalier de Saumur**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00

**Bernard DEVANNE**

**Responsable de la Formation Continue**

Formations externes, dispositifs individuels

**02.41.53.32.13**

**Fanny ASSERAY**

**Chargée de la Formation Continue**

Formations collectives, vente de formation

**02.41.53.32.46**

[formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2025</b> .....	<b>5</b>
<b>L'ORGANISATION DE LA FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR</b> .....	<b>7</b>
<b>L'ORGANISME DE FORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR</b> .....	<b>12</b>
<b>COMMISSION DE FORMATION</b> .....	<b>15</b>
<b>LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS</b> .....	<b>17</b>
LES ETUDES PROMOTIONNELLES (EP).....	18
LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) .....	21
LE BILAN DE COMPETENCES (BP) .....	23
LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) .....	24
LE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) .....	25
LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP) .....	26
<b>LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)</b> .....	<b>27</b>
<b>LE CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION</b> .....	<b>31</b>
<b>CALENDRIER DES FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA</b> .....	<b>31</b>
JANVIER 2025 .....	32
FEVRIER 2025 .....	33
MARS 2025 .....	34
AVRIL 2025 .....	38
MAI 2025 .....	40
JUIN 2025 .....	43
SEPTEMBRE 2025 .....	45
OCTOBRE 2025 .....	47
NOVEMBRE 2025 .....	49
DECEMBRE 2025 .....	52
<b>FORMATIONS INSTITUTIONNELLES</b> .....	<b>53</b>
<b>LES FORMATIONS REGLEMENTAIRES</b> .....	<b>53</b>
SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION – CH DE SAUMUR.....	54
SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE – CH DE SAUMUR .....	55
SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION & MISE EN SECURITE - CH DE LONGUE-JUMELLES.....	56
AFGSU NIVEAU 1 – FORMATION INITIALE .....	57
AFGSU NIVEAU 1 – REVALIDATION.....	58
AFGSU NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE .....	59
AFGSU NIVEAU 2 – REVALIDATION.....	60
HABILITATION ELECTRIQUE - NON-ELECTRICIENS - BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148.....	61
HABILITATION ELECTRIQUE - ELECTRICIENS - BASSE TENSION ET HAUTE TENSION – RECYCLAGE – CODE P413.....	62
<b>LES FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE (VOIR PASSEPORT FORMATION)</b> .....	<b>63</b>
RADIOPROTECTION DU PERSONNEL.....	64
CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES AU CH DE SAUMUR .....	65
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE – ETABLISSEMENT SANITAIRE.....	66
SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE - EHPAD .....	67
MEDICAMENTS A RISQUE, CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HOPITAL ! – FORMATION EN PRESENTIEL.....	68
11 POINTS-CLES SUR L'ORGANISATION DU CIRCUIT DU MEDICAMENT – QUICK-FORMATION .....	69
MEDICAMENTS A RISQUE, CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HOPITAL ! – FORMATIONS EN E-LEARNING .....	70
INCIDENCE DE LA QUALITE DU PRELEVEMENT SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : ROLE DES IDE.....	74

IDENTITOVIGILANCE.....	75
GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES .....	76
FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMEDICAUX EN HYGIENE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX.....	77
FORMATION/HABILITATION POUR LES AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS.....	79
MANUTENTION DES PATIENTS – FORMATION INITIALE.....	81
MANUTENTION DES PATIENTS – RECYCLAGE .....	82
GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES ADMINISTRATIFS .....	83
GESTES ET POSTURES DE SECURITE : POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES .....	84
ADAPTATION A L’EMPLOI A DESTINATION DES AIDES-SOIGNANTS.....	85
<b>QUALITE – GESTION DES RISQUES – USAGERS .....</b>	<b>86</b>
UTILISATION DU LOGICIEL QUAL’NET – NIVEAU UTILISATEUR.....	87
UTILISATION DU LOGICIEL QUAL’NET – NIVEAU REDACTEUR.....	88
SIGNALEMENT DES ÉVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI ? COMMENT ?.....	89
GERER LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU’ENCADRANT .....	90
GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D’ATTENTAT.....	91
GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D’ATTENTAT – RESTITUTION DES ACQUIS .....	92
ATELIERS PRATIQUES : POSE DE SONDE URINAIRE, KTP, GESTION DE PICC LINE, KTC ET CHAMBRE IMPLANTABLE .....	93
BIONETTOYAGE DES LOCAUX : QUOI DE NEUF ?.....	94
PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NOUVELLE VERSION !!!.....	95
PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES / GESTION DU LINGE ET DES DECHETS .....	96
PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) OU AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES, ET CONDUITE A TENIR ..97	
PREVENTION DES EPIDEMIES HIVERNALES : DETECTION, PREVENTION ET CONDUITE A TENIR .....	98
RISQUE INFECTIEUX LIE A L’EAU : LEGIONELLE ET LEGIONELLOSE .....	99
APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB ET PRESCRIPTION DE TSN.....	100
<b>PROJET D’ÉTABLISSEMENT : PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE .....</b>	<b>101</b>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : MODULE COMMUN IDE / AS .....	102
COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L’HYPNOSE – NIVEAU 1.....	103
LE TOUCHER - MASSAGE RELATIONNEL – NIVEAU 1 .....	104
LE TOUCHER - MASSAGE RELATIONNEL – NIVEAU 2 .....	105
SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1.....	106
SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 2.....	107
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE.....	108
AMELIORATION DE LA PRISE EN SOINS DE LA PERSONNE AGEE GRACE AU SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT .....	109
<b>PROJET D’ÉTABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL .....</b>	<b>110</b>
GESTION DU STRESS ET DE L’ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL .....	111
SE PREPARER A LA RETRAITE .....	112
<b>PROJET D’ÉTABLISSEMENT : ENCADREMENT.....</b>	<b>113</b>
ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES .....	114
UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION.....	119
ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L’HOPITAL – SENSIBILISATION DE L’ENCADREMENT.....	122
<b>PROJET D’ÉTABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE.....</b>	<b>123</b>
ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L’HOPITAL.....	124
DROIT DES PATIENTS.....	125
DIRECTIVES ANTICIPEES .....	126
<b>PROJET D’ÉTABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE .....</b>	<b>127</b>
MICROSOFT WORD – NIVEAU 1.....	128
MICROSOFT WORD – NIVEAU 2.....	129
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 1 .....	130
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 2 .....	131
MICROSOFT EXCEL – NIVEAU 3 .....	132
MICROSOFT POWERPOINT .....	133

<b>PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS .....</b>	<b>134</b>
FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE-SOIGNANT .....	135
PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES .....	136
PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL .....	141
ENREGISTREMENT VICTIME PLATEFORME SI-VIC .....	143
SAISIE DES ADMISSIONS DANS LA GAP .....	144
<b>PROJETS DE POLE : GERIATRIE.....</b>	<b>145</b>
PRENDRE SOIN ET METTRE EN OEUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE .....	146
L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE .....	148
PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD .....	149
<b>PROJETS DE POLE : FEMME ENFANT .....</b>	<b>150</b>
SIMULATION EN REANIMATION NEO-NATALE - NIVEAU 1 .....	151
SIMULATION EN REANIMATION NEO-NATALE - NIVEAU 2 .....	152
<b>PROJETS DE POLE : PSYCHIATRIE.....</b>	<b>153</b>
SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION .....	154
PERFECTIONNEMENT DE L'ECOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET DE SA RESTTUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE .....	155
<b>ANNEXES .....</b>	<b>156</b>
FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION INDIVIDUELLE .....	157
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 JOURS) – NOTICE EXPLICATIVE.....	158
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 JOURS) – FORMULAIRE.....	161
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – ETUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 JOURS) – NOTICE EXPLICATIVE .....	162
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – ETUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 JOURS) – FORMULAIRE.....	164
REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DU CH DE SAUMUR .....	165



# **PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2025**

### Le plan de Développement des Compétences est élaboré en prenant en compte :

- ↵ L'instruction DGOS/RH4/DGCS/4B/2019/160 du 08 juillet 2019 relative aux orientations retenues pour 2023 en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- ↵ Les orientations pluriannuelles 2024-2028 du Centre Hospitalier de Saumur ;
- ↵ L'accompagnement du projet d'établissement ;
- ↵ La poursuite du processus de contractualisation avec une délégation des enveloppes de pôles ;
- ↵ La politique de formation promotionnelle de l'établissement et de l'ANFH ;
- ↵ La poursuite des actions de formation du Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- ↵ Une continuité du plan de formation 2024 ;
- ↵ L'analyse du recensement des besoins de formation ;
- ↵ Les contraintes budgétaires.

### Les orientations pluriannuelles de la formation continue 2024-2028 :

- ↵ Le projet formation 2024-2028 est en cours d'élaboration
- ↵ Ce projet tient également compte décret relatif à la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie des agents de la fonction publique hospitalière. Le décret prévoit un document pluriannuel d'orientation de la formation (Article 37-Décret du 21 août 2008).

### Le plan de Développement des Compétences tient compte du contexte actuel de l'établissement :

- ↵ Le contrat de retour à l'équilibre financier de l'établissement ;
- ↵ La mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et l'articulation des plans de formation ;
- ↵ La montée en charge du processus de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) ;
- ↵ L'obligation annuelle pour les personnels médicaux et la majeure partie des personnels paramédicaux de suivre un programme de développement professionnel continu (DPC) ;
- ↵ L'approfondissement de la gestion de la délégation de gestion aux pôles (formation, effectifs notamment)
- ↵ Le processus continu d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins aboutissant à la certification du centre hospitalier et l'évaluation externe des EHPAD.

Les nouvelles orientations sont décrites dans le projet formation continue 2024-2028, seront disponibles en annexe dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Livret de Formation\Livret de Formation 2025

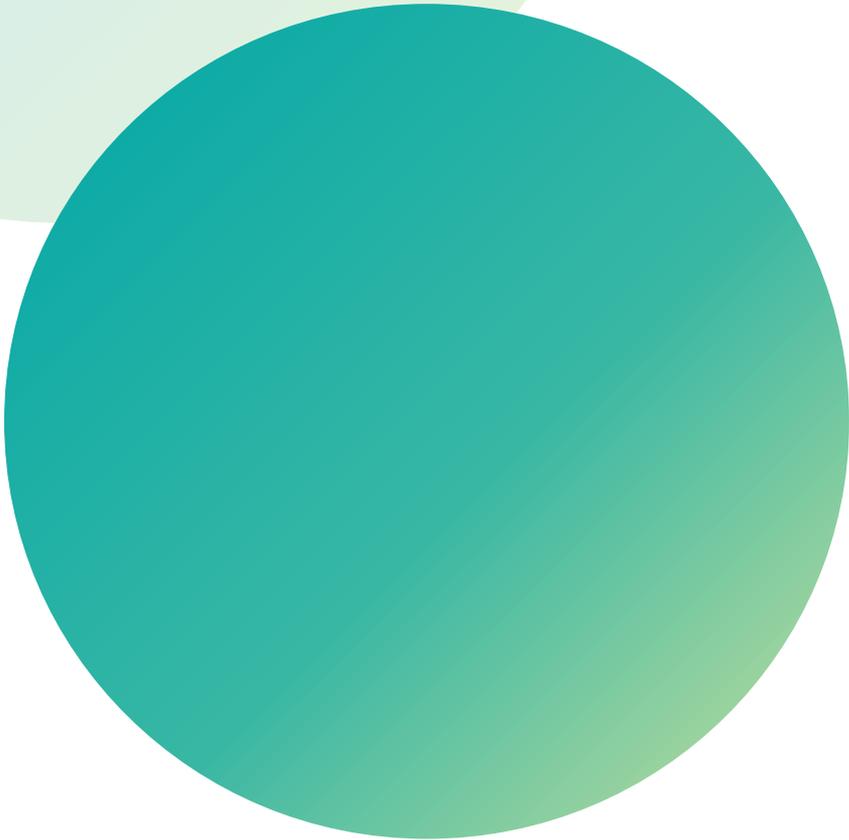
### La constitution du plan de Développement des Compétences :

Il comprend les différents types d'actions prévues dans le décret 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la Formation Professionnelle Tout au Long de La Vie (FPTLV) des agents de la Fonction Publique Hospitalière, à savoir :

- ↵ Formation professionnelle continue
- ↵ Actions visant le développement des connaissances et des compétences
- ↵ Actions de préparation aux examens et concours et promotion interne
- ↵ Actions de reconversion
- ↵ Études promotionnelles

Les actions de formations peuvent être individuelles ou collectives.

Le plan de Développement des Compétences 2025 a été présenté et validé par la Commission de formation et le Comité Social d'Établissement (CSE) fin 2024.



# **L'ORGANISATION DE LA FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR**

**CALENDRIER D'ELABORATION DU PLAN**

Février / Mars	Septembre	Septembre / Octobre	Novembre	Décembre
<b>Lancement de la campagne des entretiens de formation</b>	Recueil et analyse des besoins exprimés	Elaboration du plan de formation	Présentation du plan en Commission de Formation, validation en CSE	Edition et diffusion du Livret de Formation

**PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Actions Individuelles Etudes Promotionnelles Formations Qualifiantes	Actions collectives Formations Institutionnelles Formations DPC	Actions régionales ANFH Formations CPF
--	---	---

**PLAN INDIVIDUEL DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES : LE PASSEPORT FORMATION**

Pour les métiers suivants, chaque agent dispose d'un Passeport Formation détaillant les formations nécessaires au cours de sa carrière, selon son métier et son poste :

IDE – AS – Agent de restauration – Cuisinier/e – Diététicien/ne – AP – ASH – AMA  
*(Les passeports formation sont en cours de construction pour les autres métiers)*

Il appartient à l'agent d'utiliser ce passeport et de le mettre à jour en vue de son entretien annuel ou dans la perspective d'une mobilité ou d'une adaptation à un poste

Le passeport formation est composé de 4 catégories :

- ↪ Formations réglementaires ou de base à faire dès que possible
- ↪ Formations obligatoires dans l'année
- ↪ Formations obligatoires dans la durée de l'affectation
- ↪ Formations optionnelles du service

Vous pouvez trouver votre passeport formation dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Passeports formation

**PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PAR PÔLE**

Projets de pôles et de services

**DISPOSITIFS INDIVIDUELS**

Bilan de Compétence (BC)	Congé de Formation Professionnelle (CFP)
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	Etudes Promotionnelles (EP)
Compte Personnel de Formation (CPF)	

## Qui peut bénéficier d'une formation ?

Tout agent titulaire, stagiaire ou contractuel peut bénéficier de la formation professionnelle.

## Demander une formation

### FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA

(formations réalisées au CH de Saumur et consultables sur le livret de formation)

<b>L'Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demande une formation auprès de son cadre de service, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion</li></ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inscrit ses agents via la plateforme Gesform Evolution avant le 15 du mois précédant la date de la formation</li><li>- S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent</li><li>- Préviens le service formation de tout changement, par mail à <a href="mailto:formation@ch-saumur.fr">formation@ch-saumur.fr</a></li></ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôle les inscriptions, les prérequis, s'il y en a, si le nombre d'inscrit est suffisant</li><li>- Valide les inscriptions sur Gesform Evolution (une notification de confirmation est envoyée au cadre)</li><li>- Informe les cadres de tout changement (horaire, date, salle, annulation, report) par mail</li><li>- Envoie la convocation au cadre, par courrier interne</li></ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Remet la convocation à l'agent</li><li>- Préviens le service formation de tout changement, par mail à <a href="mailto:formation@ch-saumur.fr">formation@ch-saumur.fr</a></li></ul>
<b>L' Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Préviens son cadre de tout changement, absence, retard</li><li>- Réalise la formation</li><li>- Signe la feuille d'émargement</li></ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôle la feuille d'émargement, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée</li><li>- Envoie l'attestation de formation au cadre, par courrier interne</li></ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Remet son attestation à l'agent</li></ul>

### Où trouver les informations ?

Tous les mois, le Service Formation envoie un **mail de rappel** à tous les cadres concernant les formations collectives à venir le mois suivant.

**Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet, sur Qamino et sur le site internet du CH :**

- Livret de Formation 2025 et ses annexes

## FORMATIONS INDIVIDUELLES

(formations réalisées hors du CH de Saumur)

<b>L'Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demande une formation auprès de son cadre, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion</li><li>- Remplit le formulaire « Demande d'inscription à une formation » et le remet à son cadre accompagné du programme et du bulletin d'inscription de la formation demandée</li></ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Complète le formulaire « Demande d'inscription à une formation », en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, et en définissant les objectifs et la priorité</li><li>- Transmet le formulaire au responsable de Pôle, qui le signe également en émettant un avis favorable ou défavorable motivé.</li><li>- S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent</li><li>- Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation <b>au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée</b></li></ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>En cas de refus, renvoie le formulaire refusé par la DRH au cadre</i></li><li>- Contrôle si la demande est inscrite au plan de formation et validée par la hiérarchie de l'agent</li><li>- Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation</li><li>- Informe les cadres de tout changement (date, lieu, horaires, annulation, report) par mail</li><li>- Envoie la convocation au cadre, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile à l'agent pour la bonne réalisation de sa formation</li></ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Remet à l'agent la convocation, accompagnée des documents annexes</li><li>- Prévient le service formation de tout changement, par mail à <a href="mailto:formation@ch-saumur.fr">formation@ch-saumur.fr</a></li></ul>
<b>L' Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévient son cadre de tout changement, absence, retard</li><li>- Réalise la formation</li><li>- Signe la feuille d'émargement lors de la formation</li><li>- Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation</li><li>- Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des documents requis, et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation</li></ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôle la feuille d'émargement et/ou l'attestation de présence, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée</li><li>- Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours</li><li>- Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire de l'agent</li></ul>

### Où trouver les informations ?

**Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet et sur Qamino :**

- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation

**FORMATIONS QUALIFIANTES – DIPLOMANTES**

(formations réalisées hors du CH de Saumur)

<b>L'Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande une formation QUALIFIANTE-DIPLOMANTE auprès de son cadre, lors de son entretien de formation annuel ou à une autre occasion</li> <li>- <b>Rédige une Lettre de Motivation à l'attention du DRH, un Curriculum Vitae (CV)</b></li> <li>- Remplit le formulaire « Demande d'inscription à une formation » et le remet à son cadre accompagné du programme</li> <li>- <b>La lettre de motivation et le CV seront joints au formulaire de « Demande d'inscription à une formation »</b></li> </ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Complète le formulaire « Demande d'inscription à une formation », en émettant un avis favorable ou défavorable motivé, et en définissant les objectifs et la priorité</li> <li>- Transmet le formulaire au responsable de Pôle, qui le signe également en émettant un avis favorable ou défavorable motivé.</li> <li>- S'assure de la planification de la formation sur le planning de l'agent</li> <li>- Envoie ensuite le formulaire par courrier interne au service formation (au minimum 30 jours avant la date de la formation demandée)</li> </ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Demande la validation auprès de la Direction concernée par l'agent</b></li> <li>- Renvoie le formulaire validé ou refusé au cadre</li> <li>- Réalise l'inscription auprès de l'organisme de formation</li> <li>- Informe les cadres de tout changement (date, lieu, horaires, annulation, report) par mail</li> <li>- Envoie la convocation au cadre, par courrier interne, accompagnée des documents concernant les remboursements de frais de formation et tout autre document utile à l'agent pour la bonne réalisation de sa formation</li> </ul>
<b>Le Cadre de Service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remet à l'agent la convocation, accompagnée des documents annexes</li> <li>- Prévient le service formation de tout changement, par mail à <a href="mailto:formation@ch-saumur.fr">formation@ch-saumur.fr</a></li> </ul>
<b>L' Agent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévient son cadre de tout changement, absence, retard</li> <li>- Réalise la formation</li> <li>- Signe la feuille d'émargement lors de la formation</li> <li>- Récupère son attestation de présence auprès de l'organisme de formation</li> <li>- Complète le formulaire de demande de remboursement des frais de formation, et le renvoie accompagné des documents requis, et de son attestation de présence, par courrier interne au Service Formation</li> </ul>
<b>Le Service Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle la feuille d'émargement et/ou l'attestation de présence, contacte le cadre par mail en cas d'absence non signalée</li> <li>- Contrôle la demande de remboursement de frais de formation, la corrige si besoin au vu des barèmes en cours</li> <li>- Déclenche le remboursement des frais de formation auprès de l'ANFH, ceux-ci sont versés directement sur le compte bancaire de l'agent</li> </ul>

**Où trouver les informations ?****Documents mis à disposition dans G:\ESPACE PUBLIC FORMATION, sur QualNet et sur Qamino:**

- Formulaire de demande d'inscription à une formation externe
- Formulaire de demande de remboursement de frais de formation
- Notice explicative pour demande de remboursement de frais de formation



# L'ORGANISME DE FORMATION DU CH DE SAUMUR

L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur regroupe le service de Formation Continue et les Instituts de formation en Soins Infirmiers et Aide-soignant.

Le Service Formation Continue, situé au sein de la DRH, pilote les plans de formation des CH de Saumur et de Longué-Jumelles pour les personnels médicaux et non médicaux.

### **La Formation Continue du CH de Saumur :**

Le bureau de la formation continue fait partie du service de la DRH. Il comprend un/e responsable formation et un/e chargé de formation. Sa mission est de gérer la formation continue de l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement. A ce titre il propose des formations présentées dans un livret de formation interne à destination des agents.

***Certaines formations sont ouvertes aux établissements externes et proposées à la vente. Cette offre est présentée dans le catalogue des formations du CH de Saumur, communiqué à nos partenaires externes.***

***Seules les formations présentes dans ce catalogue de vente sont ouvertes à la participation d'agents extérieurs au Centre Hospitalier Saumur-Longué-Jumelles.***

***Ces formations sont soumises aux critères de qualité de la certification Qualiopi et font l'objet d'un contrôle renforcé.***

La fonction centrale de l'Organisme de Formation est localisée sur le site de la Formation Continue, c'est-à-dire le site principal du CH de Saumur, route de Fontevraud. Ce service organise la mise en place et le fonctionnement d'un système qualité unique, en lien étroit avec l'ensemble des équipes de l'IFSI-IFAS.

### **Les Instituts de formation du CH de Saumur :**

Les Instituts de formation en soins infirmiers et aide-soignante du centre hospitalier de Saumur sont situés au sein du pôle de formation mutualisé « Le PLUS » à SAUMUR. Les instituts de formation accueillent des étudiants et élèves en promotion professionnelle

Ils proposent des formations paramédicales dont les quotas par année sont de 60 étudiants en IFSI et 60 élèves en IFAS.

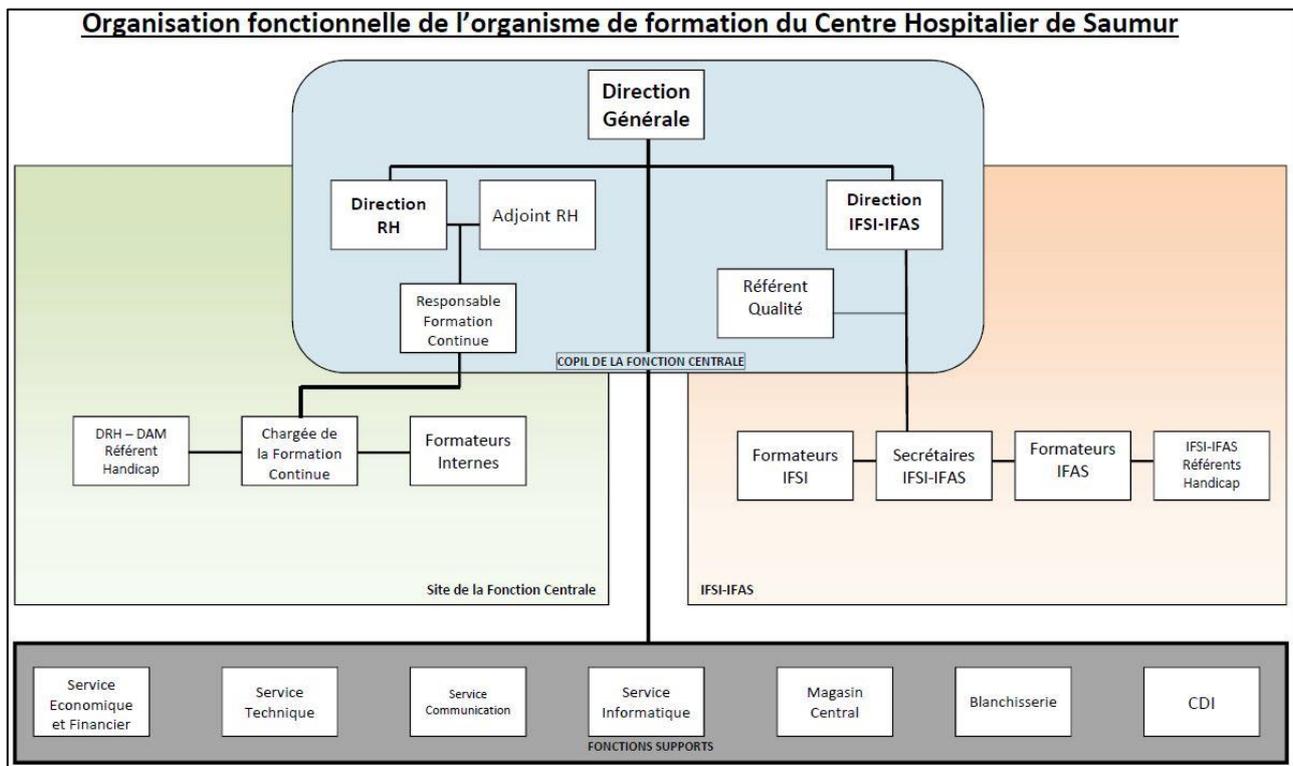
Ils offrent par ailleurs des prestations de formation continue ouvertes aux professionnels du territoire et aux agents du Centre Hospitalier.

## Le COPIL de la Fonction Centrale de l'Organisme de Formation du CH de Saumur

Le COPIL se réunit deux fois par an pour assurer le suivi de la démarche qualité des actions de formation réalisées, afin de répondre aux exigences du référentiel national QUALIOPI.

- ↪ Le COPIL examine les tableaux de suivi de la qualité et s'assure du suivi des dysfonctionnements rencontrés et des actions correctives réalisées.
- ↪ Il étudie les indicateurs de suivi et décide des actions d'améliorations.
- ↪ Il analyse et valide les nouvelles formations mises à la vente et la sélection des formateurs.
- ↪ Il analyse et valide un bilan annuel, adressé ensuite à la Commission de Formation du CH de Saumur.

QUALIOPI est une certification délivrée par un organisme certificateur. L'auditeur se déplace régulièrement sur site pour vérifier l'application des dispositions prévues par l'organisme de formation afin d'être en conformité avec le Référentiel National Qualité. La certification Qualiopi est obligatoire pour tout organisme de formation proposant des formations à la vente.



L'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur est certifié Qualiopi depuis le 03/02/2022.

L'audit de renouvellement c'est déroulé du 12 au 14 novembre 2024. L'organisme certificateur a renouvelé la certification pour les 3 années à venir.

## Les Formateurs

### Identification de la mission du formateur occasionnel

- ↳ Le formateur dispense de façon régulière des formations, séquences d'enseignement dans le cadre de son champ d'expertise en formation initiale ou continue de l'organisme de formation du Centre Hospitalier de Saumur.

### Les activités liées aux missions du formateur occasionnel

- ↳ Réalisation de prestations de formation auprès des élèves et/ou des professionnels en santé, dans le cadre de la formation initiale ou continue.
- ↳ Le formateur occasionnel assure ses missions en collaboration avec les équipes pédagogiques et administratives des instituts et/ou de la formation continue du CH de Saumur :
  - ⇒ Conception des séquences de formations relatives à son domaine de compétence : fiche pédagogique, déroulés pédagogique, quizz de début et de fin de formation, supports pédagogiques
  - ⇒ Animation des formations
  - ⇒ Evaluation qualitative de la formation et de l'atteinte des objectifs par les apprenants et stagiaires
  - ⇒ Références et expertise : assure une veille spécifique dans le domaine concerné, remet à jour ses compétences régulièrement via des formations à la fois en pédagogie et dans son domaine d'expertise

### Les obligations du formateur occasionnel

- ↳ Transmettre au Service formation :
- ↳ Curriculum vitae à jour
- ↳ Historique de formation
- ↳ Copie des diplomes et/ou attestations de formations

### Rencontres et échanges réguliers avec le Service Formation pour définir les projets de formation ainsi que les modalités de mise en oeuvre



# COMMISSION DE FORMATION

La commission de formation se réunit pour émettre un avis sur le plan de développement des connaissances et veille au suivi tout au long de l'année de son déroulement. Les dates prévues pour 2024 sont :

<b>25 mars 2025</b> <b>14h-15h30</b>	<b>5 juin 2025</b> <b>14h-15h30</b>	<b>18 novembre 2025</b> <b>14h-15h30</b>
Bilan du plan N-1	Déploiement intermédiaire du plan	Présentation du plan N+1

La Commission de formation est composée de membres de la Direction des Ressources Humaines, du service formation, de la Direction des Soins, de la CME et des instituts de formation, ainsi que des représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales siégeant au CSE.

<b>Mme Christine CHAMPION</b> Directrice des Soins	<b>M. Laurent RENAUT</b> Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales	<b>Dr Sophie POCHIC</b> Présidente de la CME
<b>Mme Sylvie CHEVET-DOUCET</b> Directrice IFSI-IFAS	<b>Mme Laurence AUVINET</b> AAH Ressources Humaines et Affaires Médicales	<b>Dr Iris-Anaïs LECLAIR</b> Présidente de la Commission FMC
<b>M. Laurent FAUQUE</b> Représentant la Direction des Soins pour le Passeport Formation	<b>Représentants du personnel désignés par les organisations syndicales siégeant au CSE</b>	<b>M. Bernard DEVANNE</b> Responsable Formation Continue

*NB : informations connues à la date de parution de ce livret, soit le 01/12/2024*

# LES DISPOSITIFS INDIVIDUELS

- ↪ LES ETUDES PROMOTIONNELLES
- ↪ LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION
- ↪ LE BILAN DE COMPETENCES
- ↪ LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ↪ LE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- ↪ LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

# LES ETUDES PROMOTIONNELLES

Permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté ministériel.

## QUOI ?

Par exemple, sont considérées comme des Etudes Promotionnelles les formations menant à l'obtention d'un :

- ↳ Diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS)
- ↳ Diplôme d'État d'infirmier
- ↳ Diplôme de cadre de santé
- ↳ Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
- ↳ Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé ...

*Cf. liste complète selon Arrêté du 23 novembre 2019 modifié*

## QUI ?

Les agents titulaires, contractuels ou stagiaires, d'un établissement sanitaire, médico-social ou social public.

Titulaire ou non, l'agent doit remplir les conditions (d'âge, d'ancienneté...) éventuellement requises pour l'inscription aux épreuves.

## FINANCEMENT ?

Dans le cas d'un financement de l'employeur, l'établissement définit tous les ans, les diplômes qu'il souhaite accompagner via son plan de formation.

La Direction des Soins émet une note de service en octobre - novembre, invitant les agents souhaitant s'inscrire dans une démarche d'études promotionnelles à transmettre leur candidature. Le candidat devra se présenter devant un Jury qui émettra un avis sur la prise en charge du financement de la formation en « Etudes Promotionnelles ».

Les candidats seront auditionnés par le « Jury de sélection des dossiers de financement » en décembre N-1.

**Le candidat retenu par le jury devra se présenter au concours d'entrée et/ou aux épreuves de sélections des écoles.**

Dans tous les cas, il faudra que l'agent soit déclaré admissible à une école formant au diplôme ou certificat souhaité.

## COMMENT ?

L'agent doit être en position d'activité à l'entrée en formation.

**Le Candidat devra rencontrer le responsable formation pour :**

- ↳ Constituer le dossier de demande de financement. La candidat s'engage à mobiliser son CPF (voir page 21)
- ↳ Définir les modalités de prise en charge de la formation (voir notice explicative en page 162)

**Le candidat devra rencontrer le service RH pour :**

- ↳ Définir les conditions de départ en Etude Promotionnelle :
  - ⇒ salaire perçu pendant la durée de la formation (généralement : Salaire de base + indemnités de sujétion 13h + indemnités à caractère familial. Les primes et indemnités sont suspendues pendant la formation) possibilité de demander une simulation de salaire auprès de la DRH/Paie
  - ⇒ Congés annuels, ...
- ↳ Définir les conditions de retour au CH de Saumur.

## ENGAGEMENT DE SERVIR

À l'issue d'un cursus d'Etudes Promotionnelles rémunérées réussi, l'agent est tenu à un **engagement de servir** au CH de Saumur et Longué-Jumelles, d'une durée égale au triple de celle de la formation, dans la limite de cinq ans. (ex : AS = 2 ans et 9 mois, IFSI- IADE = 5 ans, Ecole de puériculture = 3 ans, IFCS = 30 mois, IBODE = 4,5 ans)



**Si l'agent quitte la Fonction Publique Hospitalière avant la fin du délai d'engagement de servir, il y a rupture d'engagement : l'agent doit alors rembourser le coût global de la formation (pédagogie et salaires).**

## EXEMPLE DE CALENDRIER DE DEPART EN ETUDE PROMOTIONNELLE

PÉRIODE	ACTIONS	INTERLOCUTEURS
Octobre-novembre 2024	Diffusion de la note de service	Direction des soins
Décembre 2024	Présentation du projet d'Etude Promotionnelle devant le jury.	Jury de sélection des dossiers de financement
Février / mars 2025	Concours / Epreuves de sélection à l'entrée aux écoles	Ecoles proposant le diplôme
Mars 2025	Rencontre du service formation pour la constitution du dossier de demande de financement auprès de l'ANFH	Responsable formation
Avril 2025	Constitution du dossier de demande de financement auprès de l'ANFH	Responsable formation
Mai / juin 2025	Réponses des écoles suite aux concours / Epreuves de sélection	Ecoles proposant le diplôme
Mai / Juin 2025	Information de la réussite ou non aux épreuves	Direction des soins, Service formation
Juin 2025	Transmission à l'ANFH du dossier de demande de financement	Responsable formation
Début juillet 2025	Réponse de l'instance décisionnelle de l'ANFH	ANFH
Juillet 2025	Envoi de l'ordre de mission	Responsable formation
Aout-septembre-octobre 2025	Entrée en formation, En fonction des diplômes et des Ecoles	Ecoles proposant le diplôme
Après Chaque mois de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi de l'attestation de présence</li> <li>- Envoi de la demande de remboursement des frais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Agent</li> <li>- L'Ecole ou l'Agent</li> </ul>
Fin de formation	Envoi du résultat à l'examen (et de la copie du diplôme)	L'Agent

*Renseignements auprès du/de la responsable du Service Formation*

**CRITERES GENERAUX D'ACCEPTATION DE FINANCEMENT DES FORMATIONS EN ETUDES PROMOTIONNELLES.**

CRITERES \ FORMATIONS	CADRES DE SANTE	IDE SPECIALISEES	Tout agent → IDE ASH → AS	AUTRES GRADES (Administratifs, Techniques et Généraux)
❶ ETRE TITULAIRE	OUI	OUI	OUI	OUI
❷ ANCIENNETE REQUISE	4 ans au moins IDE (SAUMUR ou autre)	Conditions demandées par l'école	3 ans en tant qu'AS ou ASH dans l'hôpital	Conditions statutaires
❸ APTITUDE A L'EXERCICE DE LA FONCTION	➤ Ces informations seront données à la Commission de Formation par la D.R.H. et la D.S.			
Appréciations positives de tous les supérieurs hiérarchiques suite aux entretiens professionnels annuels.  Rapport sur les capacités de l'agent à exercer la fonction	Médecin Cadre de Santé, D.S	Médecin Cadre de Santé, D.S	Médecin Cadre de Santé, D.S	Supérieur hiérarchique direct et niveaux supérieur
Motivations de l'agent	Projet écrit et argumenté devant le jury de sélection des dossiers de financement, composé de la Direction des Soins et de la Direction des Ressources Humaines			Entretien avec la Direction des Ressources Humaines
❹ INVESTISSEMENT AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT	➤ Réponses aux sollicitations de la Direction et participation aux groupes de travail			
❺ FAISANT FONCTION	Prioritaire si l'agent donne satisfaction dans le cadre de ses fonctions	1 an en bloc pour IBODE 1 an en Pédiatrie ou Maternité pour Puéricultrice		
❻ MOBILITE	au moins 2 services		au moins 2 services	
❼ FORMATION CONTINUE (sauf congrès)	OUI	OUI	OUI	OUI
❽ PREPARATION A L'ENTREE EN ETUDES PROMOTIONNELLE / PREPARATION AUX CONCOURS	Préparation conseillée	Préparation conseillée	Préparation conseillée	Préparation conseillée

Renseignement auprès du/de la responsable du Service Formation

# LE CPF : COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est un droit individuel pour l'ensemble des actifs. Il leur permet de suivre une formation grâce à des droits acquis, en Heures dans la fonction publique et en Euros dans le privé.

Laissée à l'initiative de l'agent de la fonction publique hospitalière (FPH), la mobilisation du CPF nécessite néanmoins l'accord de son employeur.

Le CPF concerne l'ensemble des agents de la fonction publique en position d'activité quel que soit leur statut (y compris les agents stagiaires et contractuels).

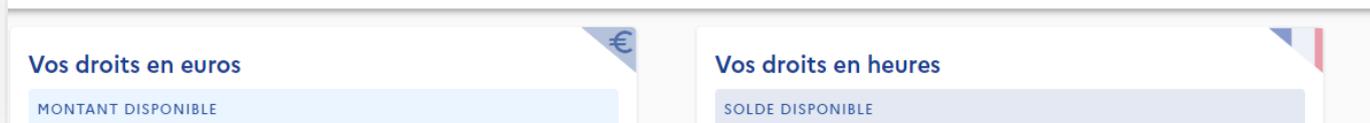
L'alimentation de ce compte s'effectue à partir de la DSN (Déclaration Sociale Nominative), les compteurs sont automatiquement alimentés en fonction du nombre d'heures travaillées l'année précédente.

- ↳ Un agent à temps plein acquiert 25 heures par année de travail dans la limite d'un plafond de 150 heures.
- ↳ Les agents de catégories C peu qualifiés (sans diplôme ou niveau brevet) bénéficient de droits CPF supplémentaires : ils acquièrent 48 heures par an et leur plafond est de 400 heures, à partir du moment où ils se sont identifiés comme tel sur la plateforme CPF .
- ↳ Un agent sur un emploi à temps incomplet acquiert ses droits CPF au prorata de la durée hebdomadaire de son temps de travail, toujours dans la limite d'un plafond de 150 heures.

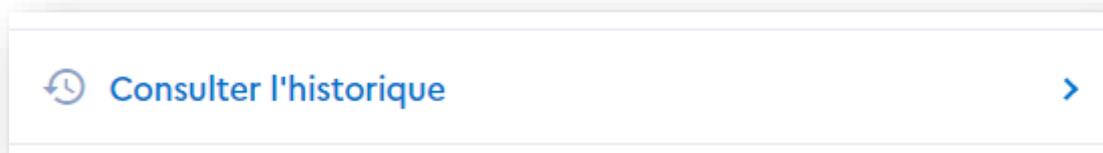
Le CPF est consultable par chaque agent sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Une fois sur votre compte, vérifier les informations notées dans vos "droits". Vous devez avoir 2 types d'informations vos "droits en euros" et vos "droits en heures"

## Vos droits formation



Pour connaître l'historique des droits, aller sur :



Chaque année doit apparaître, le détail des versements est consultable en cliquant sur le " + " :



Exemple :



Pour mobiliser ses droits l'agent s'assure que sa demande de CPF s'inscrit bien dans un **projet d'évolution professionnelle**.

Pour être accompagné dans son projet, l'agent peut :

- ↳ Demander un RDV avec son service formation.
- ↳ Bénéficier du Conseil en Evolution Professionnel (CEP)

L'agent utilise les heures qu'il a acquises sur ce compte en vue de suivre des actions de formation.

Le CPF peut être utilisé pour :

- ↳ La mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle avec développement des compétences nécessaires ; ce projet peut s'inscrire dans le cadre d'une future mobilité, d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle.
- ↳ L'accession à une qualification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle)
- ↳ La préparation aux examens et concours de la fonction publique hospitalière

Toute action de formation effectuée dans le cadre du CPF se déduit du capital de droits acquis. L'agent peut ensuite de nouveau acquérir de nouveaux droits toujours dans la limite des plafonds.

- ↳ Les publics prioritaires ciblés sont :
  - ⇒ Agent de catégorie C sans qualification (plafond de 400h)
  - ⇒ Agent affecté par une restriction d'aptitude par le médecin du travail nécessitant une reconversion professionnelle
  - ⇒ Préparation des concours et examens professionnels de la fonction publique hospitalière
  - ⇒ Validation des acquis de l'expérience professionnelle

La période d'expression des souhaits de formation dans le cadre du CPF est fixée **du 1er mai au 31 août** de chaque année à l'aide du formulaire de demande de CPF à adresser au service Formation

L'agent adresse au service Formation par courrier :

- ↳ - Le formulaire de demande de CPF
- ↳ - Le projet d'évolution professionnelle écrit et argumenté
- ↳ - Le programme de la formation demandée
- ↳ - Le devis et calendrier de la formation
- ↳ Toute demande incomplète ou reçue après le délai fixé sera retournée à l'agent et ne sera pas traitée.

**La réponse est adressée à l'agent avant le 31 octobre de chaque année.**

### Où trouver les informations ?

Dans la GED (QUALNET), vous pouvez retrouver les documents suivants :

- Instructions CPF : **RH-FORMA-I-001**
- Formulaire de demande de CPF : **RH-FORMA-E-001**

Renseignement auprès du/de la responsable du Service Formation

## LE BILAN DE COMPETENCES (BC)

Le Bilan de Compétences a pour objectif de permettre aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Il est mis en œuvre, à l'initiative de l'agent sur son temps de travail, dans le cadre d'un congé spécifique: le congé pour Bilan de Compétences.

Il peut également se dérouler en dehors du temps de travail. Dans ce cas, l'employeur n'est pas informé de la démarche et l'ANFH peut prendre en charge les frais pédagogiques et éventuellement les frais de déplacement. Le Bilan de Compétences est réalisé par un prestataire choisi par l'agent.

**Pour pouvoir être financé, le prestataire devra être habilité par l'ANFH et certifié Qualiopi.**

Les dossiers de demande de financement Bilans de Compétences sont traités « au fil de l'eau » PAR L'anfh des Pays de la Loire. Ils peuvent être envoyés à n'importe quel moment de l'année par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Pour tout dossier adressé à l'ANFH au cours d'un mois M (cachet de la poste faisant foi), le calendrier des rencontres avec le prestataire du BC pourra débuter au cours du mois M+2.

Exemple : un dossier adressé entre le 1er et le 31 janvier 2025 inclus, pourra débuter au cours du mois de mars 2025.

Les agents qui souhaitent réaliser leur bilan de compétences **sur le temps de travail** doivent prévoir un délai supplémentaire afin que leur employeur ait le temps de renseigner sa partie (feuillet C du dossier de demande de financement de bilan de compétences).

En effet, l'employeur dispose de trente jours pour vous remettre ce document rempli, cela peut alors compromettre l'envoi de votre dossier dans les temps impartis à l'ANFH (les agents qui souhaitent réaliser leur bilan de compétences hors temps de travail n'ont pas à prévoir cette marge supplémentaire).

**La demande de prise en charge est constituée de 3 volets :**

**VOLET A** à remplir et à signer **par l'agent**.

**VOLET B** à remplir **par l'organisme prestataire** de Bilan de compétences choisi. Les prestataires doivent respecter les règles de réalisation de BC du code du travail.

**VOLET C** « autorisation administrative d'absence » à remplir **par l'établissement employeur** lorsque le Bilan de compétences est réalisé sur le temps de travail.

### PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ↪ Copie du dernier bulletin de salaire.
- ↪ Document justifiant des 2 ans de services effectifs, consécutifs ou non dans la fonction publique hospitalière.
- ↪ Les 3 volets (ou 2 si BC réalisé sur temps personnel), dûment remplis doivent parvenir à la délégation territoriale ANFH chargée de l'instruction du dossier sous pli recommandé avec accusé de réception.

**Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Bilan de Compétences (BC)**

*Renseignements auprès du/de la responsable du Service Formation*

# LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel. À l'instar de la formation initiale et de la formation continue, la VAE est une voie d'accès aux certifications reconnues.

**Les livrets 1 et 2, qui servent à prouver les compétences et connaissances acquises par l'expérience, demandent un travail important.**

**L'organisme choisi par l'agent devra être certifié Qualiopi et inscrit sur la liste publique des organismes de formation**

Les dossiers de demande de financement VAE sont traités « au fil de l'eau » PAR L'anfh des Pays de la Loire. Ils peuvent être envoyés à n'importe quel moment de l'année par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Pour tout dossier adressé à l'ANFH au cours d'un mois M (cachet de la poste faisant foi), le calendrier des rencontres avec le prestataire de la VAE pourra débuter au cours du mois M+2.

Exemple : un dossier adressé entre le 1er et le 31 janvier 2025 inclus, pourra débuter au cours du mois de mars 2025.

Les agents qui souhaitent réaliser leur VAE **sur le temps de travail** doivent prévoir un délai supplémentaire afin que leur employeur ait le temps de renseigner sa partie (feuille B du dossier de demande de financement de Validation des Acquis de l'Expérience).

En effet, l'employeur dispose de trente jours pour vous remettre ce document rempli, cela peut alors compromettre l'envoi de votre dossier dans les temps impartis à l'ANFH (les agents qui souhaitent réaliser leur VAE hors temps de travail n'ont pas à prévoir cette marge supplémentaire).

**La demande de prise en charge est constituée de 3 volets:**

**VOLET A** à remplir et à signer **par l'agent**. Il faut y joindre la notification de recevabilité délivrée par l'organisme certificateur et la copie du dernier bulletin de salaire.

**VOLET B** à remplir **par l'établissement employeur**.

**VOLET C/ Cbis** à remplir **par l'organisme prestataire** (accompagnement à la démarche VAE ou formation avant jury).

Le volet **C** est à compléter par l'organisme d'accompagnement pour solliciter une prise en charge financière d'un accompagnement méthodologique de 24h maximum pour constituer le livret 2.

Le volet **Cbis** est à remplir par l'organisme dispensant la formation (pour certains diplômes). Tous les renseignements demandés dans le dossier sont indispensables pour instruire la demande de financement.

**Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

*Renseignement auprès du/de la responsable du Service Formation*

# LE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Le CFP permet aux agents de réaliser un projet personnel de formation en vue d'une reconversion, ou d'accéder à un niveau supérieur de qualification ou d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Le CFP permet à l'initiative de l'agent de partir en formation.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour prétendre à un CFP, l'agent doit:

- ↪ Etre en position d'activité.
- ↪ Justifier de 3 années de services dans la fonction publique hospitalière.
- ↪ Choisir une action de formation de 10 jours minimum dispensée par un organisme certifié Qualiopi et inscrit sur la liste publique des organismes de formation.
- ↪ Rencontrer le/la responsable du service formation

**La demande de prise en charge est constituée de 3 volets:**

**VOLET A** à remplir **par l'agent**

**VOLET B** à remplir **par l'établissement employeur**

**VOLET C** à remplir **par l'organisme de formation**

Les 3 volets, dûment remplis doivent parvenir à la délégation territoriale ANFH chargée de l'instruction du dossier sous pli recommandé avec accusé de réception, en respectant le calendrier des dates de dépôt des dossiers. Pour connaître le calendrier des dépôts, merci de contacter le service formation.

## LISTE DES DOCUMENTS pour l'instruction du dossier de demande de financement :

- ↪ - les 3 volets dûment signés
- ↪ - la copie du dernier bulletin de salaire
- ↪ - le certificat Qualiopi de l'organisme
- ↪ - le programme de la formation
- ↪ - le calendrier prévisionnel de la formation
- ↪ - le devis de la formation



À noter: Le dépôt d'une demande de prise en charge CFP n'implique pas son acceptation.

**Vous trouverez les formulaires sous G:\ESPACE PUBLIC FORMATION\CPF Compte Personel de Formation**

*Renseignement auprès du/de la responsable du Service Formation*

# LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un **dispositif proposé aux agents de l'établissement qui s'interrogent sur leur situation et leur avenir professionnel**. Cette réflexion peut arriver suite à un problème de santé, un évènement ou un contexte difficile. Il permet d'être accompagné par un conseiller formé pour clarifier sa situation professionnelle, cheminer dans sa réflexion, et avancer dans la mise en œuvre de son projet professionnel.

Voici quelques informations qui pourront vous éclairer sur ce dispositif :

## Les grands principes du CEP :

Le CEP est une démarche volontaire de l'agent.

La confidentialité et l'anonymat sont préservés par le conseiller

La neutralité et l'absence de jugement sont garantis par le conseiller

Les rendez-vous sont réalisés en dehors du temps de travail

## Comment se déroule le CEP ?

1<sup>e</sup> contact avec l'agent pour informer sur le dispositif en fonction de la demande de l'agent et lui permettre s'il le souhaite de s'engager dans le dispositif de façon volontaire.

↳ Conseil de niveau 1 : temps d'expression de l'agent, aide du conseiller pour avancer dans la réflexion et voir si poursuite ou non de la démarche.

↳ Conseil de niveau 2 si besoin : temps de construction du projet professionnel et mise en œuvre du plan d'action.

## Quel est le rôle du bénéficiaire ?

L'agent est acteur de son projet et à l'initiative de ses choix qui sont respectés. Il est responsable de la réalisation de son projet professionnel.

## Quel est le rôle du conseiller ?

Le conseiller accompagne, oriente vers les ressources et les sources d'informations adéquates, apporte une méthodologie pour la conduite du projet, réalise une synthèse écrite de la démarche qu'il remet à l'agent à la fin du CEP.

## Qui peut bénéficier d'un CEP ?

Toute personne en situation d'activité peut bénéficier du CEP dans la Fonction Publique Hospitalière.

## Combien de temps dure le CEP ?

Le dispositif peut aller jusqu'à 6 rendez-vous d'1/2h à 3/4h en fonction de l'avancée du projet, espacés d'au moins 15 jours et étalés sur un à deux ans. Certains agents arrêtent le Conseil après le niveau 1. La démarche reste volontaire et à l'initiative de l'agent, ses choix sont respectés.

## Comment demander ou s'informer sur le CEP à l'hôpital ? :

La conseillère au CH de Saumur est **Mme Sylvie PINEAU**.

**Pour toute demande de CEP**, adresser un mail, un rendez-vous vous sera proposé.

Vous êtes invités à prendre connaissance du formulaire explicatif proposé par l'ANFH sur le CEP sous [G/Espace Public Formation/CEP](#). Vous pouvez aussi consulter le site de l'ANFH Pays de Loire, onglet « Agent ».

**La Conseillère en Evolution Professionnelle peut vous aider dans l'élaboration de votre projet.  
Vous pouvez la contacter par mail à [sylvie.pineau@ch-saumur.fr](mailto:sylvie.pineau@ch-saumur.fr)**



# **LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)**

## LE DISPOSITIF DE DPC

est issu de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) a pour objectif le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et il constitue une obligation quel que soit le mode d'exercice.

La HAS (Haute Autorité de Santé) a pour mission de valider et de mettre à disposition des méthodes pour aider les professionnels à mettre en œuvre leur DPC.

### Qui est concerné ?

#### Les professionnels de santé médicaux :

- ↳ Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens

#### Les professionnels de santé paramédicaux :

- ↳ Filière infirmière et aide-soignante : IDE et infirmier spécialisé, IADE, IBODE, puéricultrice, aide-soignant et auxiliaire de puériculture
- ↳ Filière rééducation : Masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, diététicien
- ↳ Filière médico-technique : Manipulateur en électro radiologie, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire médical
- ↳ Métiers de l'appareillage : Audioprothésiste, opticien, orthoprothésiste, orthopédiste-orthésiste, podoprotésiste, épithésiste, oculariste

### La démarche

Pour satisfaire à son obligation de DPC, le professionnel de santé doit (au choix) :

- 1) Se conformer au parcours pluriannuel de DPC défini par le collège national professionnel (CNP) de sa spécialité. Ces parcours sont en attente de parution ;
- 2) **Justifier au cours d'une période de trois ans :**
  - a) Soit de son engagement dans une démarche d'accréditation ;
  - b) Soit **de son engagement dans une démarche de DPC comportant au moins deux des trois types d'actions ci-dessous** et au moins une action s'inscrivant dans le cadre des orientations prioritaires prévues à l'article L. 4021-2.

#### Les 3 types d'actions sont :

1. Des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques,
2. Des actions de gestion des risques,
3. Des actions de formation.

Les actions peuvent être suivies de façon indépendante ou être associées dans le cadre d'un même programme. Le professionnel de santé peut faire valoir les formations organisées par l'université qu'il aura suivies.

**Les actions se conforment à une des méthodes validées par la HAS.**

### Pour valider son parcours DPC, le praticien, le soignant doit :

- ↳ Déclarer les actions suivies auprès de l'ANDPC. Pour attester facilement auprès des autorités de contrôle du respect de l'obligation triennale de formation DPC, l'ANDPC propose de remplir un document de traçabilité sur le site [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr).
- ↳ Transmettre la synthèse triennale des actions DPC à son instance de contrôle (employeur, ARS ...). Ce document peut être automatiquement transféré par l'ANDPC si le professionnel de santé le lui permet.



## EPP : De quoi parle t-on ?

EPP est l'acronyme couramment utilisé pour « Evaluation des Pratiques Professionnelles » et défini dans le Décret n°2005-346 du 14 mai 2005, article 1 : « L'évaluation des Pratiques Professionnelles (E.P.P.) consiste en l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations et selon une méthode validée par la Haute Autorité de Santé (HAS), et inclut la mise en œuvre et le suivi des actions d'amélioration des pratiques

Depuis de nombreuses années, sous l'impulsion des certifications, le CH de Saumur a développé de nombreuses EPP. Ces évaluations ont été et sont toujours réalisées grâce à l'implication de nombreux professionnels.

Jusqu'en 2021, l'organisation reposait sur la commission DPC/FMC et sa sous-commission EPP portée par la CME, avec l'appui du référent médical EPP et du service qualité. Le temps de référent EPP n'ayant pas été conservé, il est apparu nécessaire de revoir l'organisation institutionnelle pour redonner une nouvelle dynamique avec un portage institutionnel fort à la fois médical (par la CME) et paramédical (par la CSIRMT).

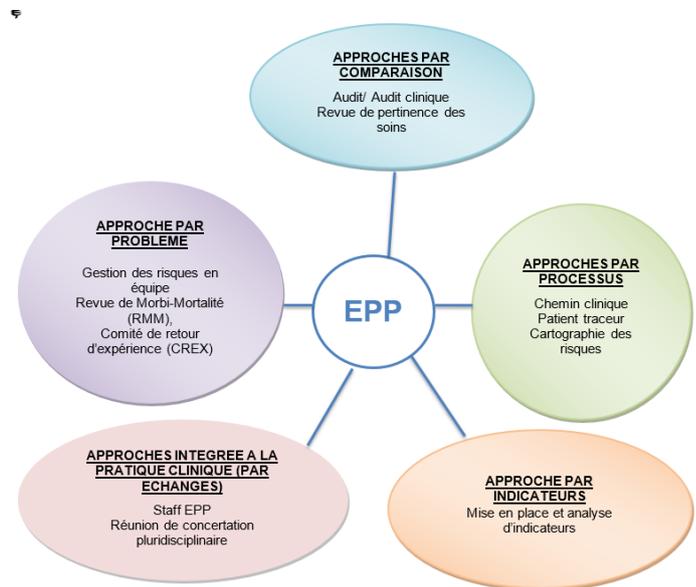
## (Re) création d'une Commission EPP en 2024

La commission EPP sera désormais pilotée par un trinôme médecin, cadre et ingénieur qualité avec une composition large regroupant une représentation des pôles et des services médico-techniques. Son rôle sera de veiller à la diversification des méthodes d'évaluation, la pertinence du choix des thèmes d'EPP et elle devra s'assurer que chaque secteur d'activité s'évalue régulièrement.

## Quelles sont les différentes méthodes utilisables pour s'évaluer ?

La plus connue est l'audit et l'audit clinique mais il en existe d'autres comme la revue de pertinence, la Revue de Mortalité Morbidité (RMM), le Comité de Retour d'expérience (CREX), le patient traceur, la mise en place et l'analyse d'indicateurs...

Le choix de la méthode dépend de l'objectif fixé : se comparer aux recommandations de bonnes pratiques (audit et audit clinique), traiter un événement indésirable (RMM, CREX), améliorer une prise en charge (patient traceur, chemin clinique) ou surveiller un phénomène (suivi d'indicateurs).



## Quel lien avec le DPC (Développement Professionnel Continu) ?

L'EPP s'inscrit dans les actions éligibles au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) (actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques et actions de Gestion des Risques) auquel chaque professionnels de santé doit répondre.

**DPC = EPP + Formation continue**

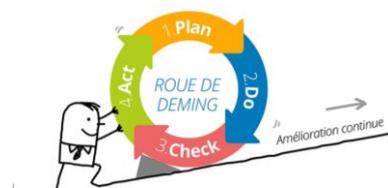
## Je suis professionnel de santé, est-ce que je peux participer à une EPP ?

L'EPP s'adresse à tous les professionnels de santé. L'objectif est d'actualiser, d'améliorer et d'harmoniser les pratiques de chacun.

## Je souhaite réaliser une EPP, que dois-je faire ?

J'en parle aux membres de la cellule qualité du service ou je rempli directement une fiche de demande sur qualnet.

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander au service qualité, nous sommes là pour y répondre !**



### **Les étapes de déroulement d'une EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles)**

- ↵ Choix du sujet: avec potentiel d'amélioration. La demande peut venir d'un professionnel, d'un groupe de travail, d'une instance, d'une cellule qualité...
- ↵ Demande via le formulaire de demande sur qualnet
- ↵ Validation par les pilotes de la commission EPP au fil de l'eau (potentiel d'amélioration, méthode, calendrier, périmètre, référentiel...) ☑ intégration dans le programme EPP
- ↵ Un(e) technicien(ne) qualité est missionné(e) pour accompagner le(s) pilotes de l'EPP. Une fiche de suivi EPP est complétée et une copie est envoyée à la commission DPC
- ↵ Préparation (recherche documentaire, groupe de travail, grille de recueil, planification des étapes et organisation, communication)
- ↵ Réalisation de l'évaluation
- ↵ Analyse des écarts et détermination du plan d'actions
- ↵ Mise en œuvre du plan d'action
- ↵ Ré évaluation – analyse des résultats: les actions ont-elles été efficaces, suffisantes? Si non, nouveau plan d'action et réévaluation...

### **Les Principes de la RMM (Revue de Mortalité et de Morbidité)**

- ↵ S'appuyer sur des référentiels de pratique.
- ↵ Porter un regard critique sur la façon dont le patient a été pris en charge, sans porter de jugement sur les personnes, ni rechercher un coupable ou un responsable.
- ↵ Analyser collectivement les causes de la défaillance survenue lors de la prise en charge, favoriser la transversalité, et la multidisciplinarité
- ↵ Retirer les enseignements de l'analyse des causes et mettre en oeuvre les actions permettant d'éviter que l'événement indésirable ne se reproduise, rédiger de nouvelles recommandations.
- ↵ Aucune information issue des revues de mortalité morbidité ne peut être utilisée à charge contre les professionnels ayant accepté d'y présenter des cas.
- ↵ Des règles confraternelles de courtoisie et transparence doivent présider aux débats lors des revues, l'objectif étant l'amélioration et la sécurisation de la pratique.
- ↵ Mettre en place des indicateurs de suivi des actions décidées.
- ↵ Tracer l'ensemble des débats et des conclusions.



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**CALENDRIER DES  
FORMATIONS  
COLLECTIVES EN  
INTRA**

# JANVIER 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMAT EUR/ ORGANI SME	DATE ET HORAIRE	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr1 (2024) :</b> <b>10/01/2025</b> 9H- 12H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 (2024) :</b> <b>10/01/2025</b> 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE – PSYCHIATRIE SUITE DU PLAN 2024	EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT	PERSONNEL SOIGNANT, SOCIO- EDUCATIF ET MEDICAL EXERÇANT EN PSYCHIATRIE	IGL	<b>Gr1 (2024) :</b> 11-12/12/2024, <b>14-15/01/2025</b> ET 05- 06/02/2025 9H-17H	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 (2024) :</b> <b>24/01/2025</b> 9H- 12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 (2024) :</b> <b>24/01/2025</b> 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT AYANT REALISE LE VOLET 1	ASIA	<b>Gr2 (2024) :</b> <b>31/01/2025</b> 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT SUITE DU PLAN 2024	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT AYANT REALISE LE VOLET 1	ASIA	<b>Gr2 (2024) :</b> <b>31/01/2025</b> 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE – FESCMT SUITE DU PLAN 2024	FORMATION A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE REFLEXIVE D'UNE EQUIPE MOBILE EN PEDOPSYCHIATRIE	EQUIPE EMOSS	EMERGE NCE	<b>Gr1 (2024) :</b> 20/12/2024 ET <b>31/01/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

## FEVRIER 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR1 : 03-04- 07/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE – PSYCHIATRIE SUITE DU PLAN 2024	EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT	PERSONNEL SOIGNANT, SOCIO- EDUCATIF ET MEDICAL EXERÇANT EN PSYCHIATRIE	IGL	<b>GR1 (2024) :</b> 11-12/12/2024, 14-15/01/2025 ET <b>05-06/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DETENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR1 : 24/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASE C	<b>25/02/2025</b> GR 1 : 9H-10H GR 2 : 10H-11H GR 3 : 11H-12H GR 4 : 13H30-14H30 GR 5 : 14H30-15H30 GR 6 : 15H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR1 : 25/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU <b>POLE PSYCHIATRIE</b>	CH SAUMUR V. GAIGNON, V. BALANGER, L. DELEHEDDE, S. BRISSET, E. ROBINEAU	<b>GR1 : 26/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148	PERSONNELS DE NUIT ET AGENTS EN RESPONSABILITE DE LA LEVEE DE DOUTE	PROPULS'	<b>GR 1 : 27/02/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	PREPARATION A LA RETRAITE	TOUT PUBLIC A 3 ANS DE LA RETRAITE	FORMAVENIR / ANFH	<b>GR1 : 27-28/02 ET 17-18/03/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB ET PRESCRIPTION DE TSN	PROFESSIONNELS DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR POTENTIELLEMENT PRESCRIPTEUR TSN	CH SAUMUR EQUIPE ELSA	<b>GR1 : 28/02/2025</b> 8H45-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

# MARS 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	GR1 : 03/03/2025 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	GR1 : 03/03/2025 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	GR1 : 03-04/03/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRENDRE SOIN ET METTRE EN OEUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE	TOUT PUBLIC DU POLE GERIATRIE	IFSO	GR1 : 03-04-27-28/03/2025 9H-17H	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	05/03/2025 GR 1 : 8H-10H GR 2 : 10H-12H GR 3 : 13H-15H GR 4 : 15H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	GR1 : 07/03/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	10/03/2025 GR 7 : 9H-10H GR 8 : 10H-11H GR 9 : 11H-12H GR 10 : 13H30-14H30 GR 11 : 14H30-15H30 GR 12 : 15H30-16H30	CH SAUMUR MATIN : SALLE LES BAUNELLES APRES-MIDI : RESIDENCE ANTOINE CRISTAL
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL	TOUT PROFESSIONNEL EN SITUATION D'ACCUEIL DE PUBLIC (AGENTS D'ACCUEIL, SECRETAIRES, SECRETAIRES MEDICALES, AGENTS DES ADMISSIONS ETC)	CCI ILLE-ET-VILAINE	GR1 : 10-11-12/03 ET 03-04/04/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE	TOUT PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR V. SAPIENS	GR1 : 11/03/2025 9H-17H ET 05/05/2025 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT AYANT REALISE LE VOLET 1	ASIA	GR1 : 13/03/2025 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	GR1 : 13/03/2025 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR2 : 13-14- 17/03/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	PREPARATION A LA RETRAITE	TOUT PUBLIC A 3 ANS DE LA RETRAITE	FORMAVENIR / ANFH	GR1 (SUITE) : 27- 28/02 ET 17- 18/03/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MANUTENTION DES PATIENTS FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR E.ROUL	GR1 : 17- 18/03/2025 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ? (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT AYANT REALISE LE VOLET 1	ASIA	GR 1 : 18/03/2025 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	GR 1 : 18/03/2025 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	IDENTITOVIGILANCE	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR CELLULE IDENTITOVIGILANCE	<b>GR1 : 18/03/2025</b> 14H30-16H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION /HABILITATION POUR LES AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS PHASE 1	AGENTS (SANITAIRE ET EHPAD), EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR1 : 20/03/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>21/03/2025</b> <b>GR 5 : 8H-10H</b> <b>GR 6 : 10H-12H</b> <b>GR 7 : 13H-15H</b> <b>GR 8 : 15H-17H</b>	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES ADMINISTRATIFS	PERSONNEL ADMINISTRATIF	QUO VADIS	<b>GR1 : 24/03/2025</b> 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	PERSONNEL TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	QUO VADIS	<b>GR1 : 24/03/2025</b> 13H30-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR1 : 25/03/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES	TOUT PUBLIC (CADRES DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECINS, SAGE- FEMMES, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR 1 : 25/03/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS GESFORM EVOLUTION ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION	EVALUATEURS SUR LOGICIEL GESFORM	CH SAUMUR SERVICE FORMATION + DRH	<b>GR1 : 26/03/2025</b> 9H-10H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>GR1 : 27/03/2025</b> 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR 1 : 27- 28/03/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES AU CH DE SAUMUR	IDE, IDE SPECIALISES, SAGE-FEMMES, MANIPULATEUR ELECTRO RADIO	CH SAUMUR DR A.LISFI	<b>GR 1 : 31/03/2025</b> 14H30-18H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISATI ON DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 1 : DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS	SECRETAIRE MEDICALE	CONVERGENCES	<b>GR1 : 31/03 ET 01/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN BASSE TENSION ET HAUTE TENSION B1 / B1V / H1 / H1V / B2 / B2V / H2 / H2V / BR / BC / HC – RECYCLAGE – CODE P413	PERSONNELS TITULAIRES D'UNE HABILITATION ELECTRIQUE «ELECTRICIEN»	PROPULS'	<b>GR1 : 31/03 ET 01/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES

# AVRIL 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 1 : DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS	SECRETAIRE MEDICALE	CONVERGENCES	<b>GR1 (SUITE) : 31/03 ET 01/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN BASSE TENSION ET HAUTE TENSION B1 / B1V / H1 / H1V / B2 / B2V / H2 / H2V / BR / BC / HC — RECYCLAGE — CODE P413	PERSONNELS TITULAIRES D'UNE HABILITATION ELECTRIQUE «ELECTRICIEN»	PROPULS'	<b>GR1 (SUITE) : 31/03 ET 01/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DROIT DES PATIENTS	TOUT PUBLIC	CRF VOGLER	<b>GR1 : 02/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	<b>GR1 : 02-03 - 22/04 ET 27/05/2025</b> 8H45-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL	TOUT PROFESSIONNEL EN SITUATION D'ACCUEIL DE PUBLIC (AGENTS D'ACCUEIL, SECRETAIRES, SECRETAIRES MEDICALES, AGENTS DES ADMISSIONS ETC)	CCI ILLE-ET-VILAINE	<b>GR1 (SUITE) : 10-11-12/03 ET 03-04/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 REVALIDATION	PERSONNEL NON SOIGNANT DETENANT L'AFGSU NIVEAU 1 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR 1 : 04/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET MISE EN SECURITE CH LONGUE-JUMELLES	TOUT PUBLIC DU CH DE LONGUE-JUMELLES	PROFORMASEC	<b>08/04/2025</b> <b>GR 1 : 13H30 – 16H30</b> <b>GR 2 : 14H30 – 17H30</b>	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR1 : 22/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>22/04/2025</b> GR 13 : 9H-10H GR 14 : 10H-11H GR 15 : 11H-12H GR 16 : 13H30-14H30 GR 17 : 14H30-15H30 <b>GR 18 : 20H00-21H00</b>	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	AMELIORATION DE LA PRISE EN SOIN DE LA PERSONNE AGEE GRACE AU SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT	PUBLIC SOIGNANT : ASH SOINS ET AIDES- SOIGNANTS	IFSI-IFAS SAUMUR	<b>GR1 : 22/04 ET 13/05/2025</b> 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD	PERSONNELS SOIGNANTS DU <b>POLE GERIATRIE</b>	ALTAFORMA	<b>GR1 : 22-23/04 ET 06/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS GESFORM EVOLUTION ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION	EVALUATEURS SUR LOGICIEL GESFORM	CH SAUMUR SERVICE FORMATION + DRH	<b>GR2 : 23/04/2025</b> 9H-10H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR3 : 24-25- 28/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISA TION DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 2 ORGANISATION D'UN SECRETARIAT MEDICAL	SECRETARE MEDICALE	CONVERGENCES	<b>GR1 : 28- 29/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NOUVELLE VERSION !!!	TOUT PUBLIC (CADRE DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECIN, SAGE-FEMME, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR1 : 29/04/2025</b> 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>30/04/2025</b> <b>GR 9</b> : 8H-10H <b>GR 10</b> : 10H-12H <b>GR 11</b> : 13H-15H <b>GR 12</b> : 15H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISA TION DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 4 : PROTECTION SOCIALE DES PATIENTS	SECRETARE MEDICALE	CONVERGENCES	<b>GR1 : 30/04/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

# MAI 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE	TOUT PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR V. SAPIENS	GR1 (SUITE) : 11/03/2025 9H-17H ET 05/05/2025 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DETENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR2 : 06/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES EN EHPAD	PERSONNELS SOIGNANTS DU POLE GERIATRIE	ALTAFORMA	GR1 (SUITE): 22-23/04 ET 06/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL	TOUT PUBLIC	GRIEPS	GR1 : 06-07/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148	PERSONNELS DE NUIT ET AGENTS EN RESPONSABILITE DE LA LEVEE DE DOUTE	PROPULS'	GR 2 : 12/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	GR2 : 12-13/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	AMELIORATION DE LA PRISE EN SOIN DE LA PERSONNE AGEE GRACE AU SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT	PUBLIC SOIGNANT : ASH SOINS ET AIDES-SOIGNANTS	IFSI-IFAS SAUMUR	GR1 (SUITE): 22/04 ET 13/05/2025 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	RISQUE INFECTIEUX LIE A L'EAU : LA LEGIONELLE ET LA LEGIONELLOSE	TOUT PUBLIC (CADRE DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECIN, SAGE-FEMME, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	GR1 : 13/05/2025 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE	TOUT PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DU SAUMUROIS	CH SAUMUR EQUIPE EMSP	GR1 : 13-15-23/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION ADAPTATION A L'EMPLOI A DESTINATION DES AIDES SOIGNANTS	AS TITULAIRE DU DEAS REFERENTIEL ANTERIEUR A 2021	IFSI-IFAS SAUMUR	GR1 : 14/05/2025 9H00 – 17H00	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU <b>POLE PSYCHIATRIE</b>	CH SAUMUR V. GAINON, V. BALANGER, L. DELEHEDDE, S. BRISSET, E. ROBINEAU	<b>GR2 : 14/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION /HABILITATION POUR LES AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS PHASE 1	AGENTS (SANITAIRE ET EHPAD), EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR2 : 15/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : MODULE COMMUN IDE/AS	IDE, AS	CH SAUMUR V. SAPIENS	<b>GR1 : 15- 16/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL NIVEAU 3	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR1 : 16/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTATS	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR DR A. KRA	<b>16/05/2025</b> <b>GR1 : 10H-10H45</b> <b>GR2 : 11H-11H45</b>	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTATS - RESTITUTION DES ACQUIS	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR DR A. KRA	<b>GR1 : 16/05/2025</b> 14H-15H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR4 : 19-20- 23/05/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	GESTION DU STRESS ET DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	TOUT PUBLIC	FORMAVENIR / ANFH	<b>GR1 : 19-20/05 ET 16/06/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI, COMMENT?	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	<b>GR1 : 22/05/2025</b> 14H-16H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 3 : DOSSIER MEDICAL ET INFORMATION DES PATIENTS	SECRETAIRE MEDICALE	CONVERGENCES	Gr1 : 22-23/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIEN-TRAITANCE	LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL NIVEAU 1	PERSONNEL SOIGNANT	IGL	Gr1 : 26-27/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	BIONETTOYAGE DES LOCAUX: QUOI DE NEUF ?	TOUT PUBLIC (CADRE DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECIN, SAGE-FEMME, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	Gr1 : 27/05/2025 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	Gr1 (SUITE) : 02-03 - 22/04 ET 27/05/2025 8H45-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES MODULE 5 : LE ROLE ET LA PLACE DE L'AMA DANS LE PARCOURS PATIENT	SECRETAIRE MEDICALE	CONVERGENCES	Gr1 : 28/05/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

# JUIN 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
<b>FORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>	<b>AFGSU NIVEAU 1 FORMATION INITIALE</b>	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR 2 : 02- 03/06/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
<b>FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE</b>	<b>MANUTENTION DES PATIENTS RECYCLAGE</b>	PERSONNEL SOIGNANT AYANT SUIVI LA FORMATION INITIALE IL Y A MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR E.ROUL	<b>GR1 : 03/06/2025</b> 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
<b>PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT</b>	<b>ATELIERS GESFORM EVOLUTION ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION</b>	EVALUATEURS SUR LOGICIEL GESFORM	CH SAUMUR SERVICE FORMATION + DRH	<b>GR3 : 04/06/2025</b> 9H-10H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
<b>QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS</b>	<b>APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB ET PRESCRIPTION DE TSN</b>	PROFESSIONNELS DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR POTENTIELLEMENT PRESCRIPTEUR TSN	CH SAUMUR EQUIPE ELSA	<b>GR2 : 06/06/2025</b> 8H45-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
<b>PROJETS DE POLE - GERIATRIE</b>	<b>L'HYGIENE BUCCO- DENTAIRE</b>	PERSONNEL SOIGNANT DU POLE GERIATRIE	RE SOURCE	<b>GR1 : 06/06/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
<b>QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS</b>	<b>ATELIER PRATIQUES : POSE DE SONDE URINAIRE, KTP, GESTION DE PICC LINE, KTC ET CHAMBRE IMPLANTABLE</b>	IDE, IBODE, SAGE- FEMME	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR1 : 10/06/2025</b> 14H30-17H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
<b>PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE</b>	<b>MICROSOFT POWERPOINT</b>	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR1 : 10/06/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
<b>FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE</b>	<b>INCIDENCE DE LA QUALITE DU PRELEVEMENT SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : ROLE DES IDE</b>	IDE, SAGE FEMMES, CADRES DE SANTE, INTERNES (NON OBLIGATOIRE)	CH SAUMUR V. LESCOUEZEC	<b>GR1 : 12/06/2025</b> 14H30-15H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
<b>PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE</b>	<b>DIRECTIVES ANTICIPEES</b>	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR – EQUIPE EMSP	<b>GR1 : 13/06/2025</b> 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
<b>FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE</b>	<b>MEDICAMENTS A RISQUE CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL PRESENTIEL</b>	IDE, IDE SPECIALISES, SAGE- FEMMES	CH SAUMUR DR A.LISFI	<b>GR1 : 13/06/2025</b> 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

THEME	FORMATION	PUBLIC	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	GESTION DU STRESS ET DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	TOUT PUBLIC	FORMAVENIR / ANFH	<b>Gr1 (SUITE):</b> 19-20/05 ET <b>16/06/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	<b>Gr3 :</b> 16-17/06/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 2	TOUT PUBLIC AYANT REALISE LA FORMATION INITIALE : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1	SIFAM	<b>Gr 1 :</b> 18/06/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMEDICAUX EN HYGIENE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX	TOUT PROFESSIONNEL PARAMEDICAL CORRESPONDANT EN HYGIENE, QUELLE QUE SOIT SA DATE DE NOMINATION	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>Gr 1 :</b> 19/06 ET <b>25/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE EHPAD	SOIGNANTS EN EHPAD : CADRE DE SANTE, IDE, AP, AS, ASH	CH SAUMUR DR L.DOUBLIER	<b>Gr1 :</b> 20/06/2025 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MANUTENTION DES PATIENTS FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR E.ROUL	<b>Gr2 :</b> 23-24/06/2025 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION

# SEPTEMBRE 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIEN TRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE	TOUT PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR V. SAPIENS	<b>GR2 : 16/09/2025</b> 9H-17H ET <b>24/11/2025</b> 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR5 : 18-19-22/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>23/09/2025</b> GR 19 : 9H-10H GR 20 : 10H-11H GR 21 : 11H-12H GR 22 : 13H30-14H30 GR 23 : 14H30-15H30 GR 24 : 15H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJETS DE POLE - PSYCHIATRIE	SIMULATION EN PSYCHIATRIE - ISOLEMENT ET CONTENTION	TOUT PERSONNEL DU POLE PSYCHIATRIE	CH SAUMUR V. GAINON, V.BALANGER, L.DELEHEDDE, S.BRISSET, E.ROBINEAU	<b>GR3 : 24/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMEDICAUX EN HYGIENE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX	TOUT PROFESSIONNEL PARAMEDICAL CORRESPONDANT EN HYGIENE, QUELLE QUE SOIT SA DATE DE NOMINATION	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR 1 (SUITE) : 19/06 ET 25/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR2 : 26/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	IDENTITOVIGILANCE	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR CELLULE IDENTITOVIGILANCE	<b>GR2 : 26/09/2025</b> 14H30-16H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>29/09/2025</b> <b>GR 13 : 8H-10H</b> <b>GR 14 : 10H-12H</b> <b>GR 15 : 13H-15H</b> <b>GR 16 : 15H-17H</b>	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148	PERSONNELS DE NUIT ET AGENTS EN RESPONSABILITE DE LA LEVEE DE DOUTE	PROPULS'	<b>GR 3 : 29/09/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRENDRE SOIN ET METTRE EN OEUVRE UNE CULTURE DE LA BIEN TRAITANCE	TOUT PUBLIC DU POLE GERIATRIE	IFSO	<b>GR2 : 29-30/09 ET 09-10/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	<b>ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES</b> ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE	PERSONNES EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 : 30/09/2025</b> 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	<b>ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES</b> ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 1)	PERSONNES EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 : 30/09/2025</b> 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	<b>PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES / GESTION DU LINGE ET DES DECHETS / FOCUS PREVENTION DES EPIDEMIES HIVERNALES</b>	TOUT PUBLIC (CADRE DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECIN, SAGE-FEMME, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>Gr1 : 30/09/2025</b> 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

# OCTOBRE 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR / ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DETENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	GR3 : 02/10/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	INCIDENCE DE LA QUALITE DU PRELEVEMENT SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : ROLE DES IDE	IDE, SAGE FEMMES, CADRES DE SANTE, INTERNES (NON OBLIGATOIRE)	CH SAUMUR V. LESCOUEZEC	GR2 : 02/10/2025 14H30-15H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE	PERSONNEL SOIGNANT DU POLE GERIATRIE	RE SOURCE	GR2 : 03/10/2025 9H-17H	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) OU AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES ET CONDUITE A TENIR	TOUT PUBLIC SOIGNANT (CADRES DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECINS, SAGE-FEMMES, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	GR1 : 03/10/2025 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	ATELIER PRATIQUES : POSE DE SONDE URINAIRE, KTP, GESTION DE PICC LINE, KTC ET CHAMBRE IMPLANTABLE	IDE, IBODE, SAGE-FEMME	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	GR2 : 07/10/2025 14H30-17H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	AMELIORATION DE LA PRISE EN SOIN DE LA PERSONNE AGEE GRACE AU SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT	PUBLIC SOIGNANT : ASH SOINS ET AIDES-SOIGNANTS	IFSI-IFAS SAUMUR	GR2 : 07-14/10/2025 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION ADAPTATION A L'EMPLOI A DESTINATION DES AIDES SOIGNANTS	AS TITULAIRES DU DEAS REFERENTIEL ANTERIEUR A 2021	IFSI-IFAS SAUMUR	GR2 : 08/10/2025 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR ESPACE SIMULATION
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 2	TOUT PUBLIC AYANT REALISE LA FORMATION INITIALE : SELF-SAUVEGARDE - NIVEAU 1	SIFAM	GR 2 : 08/10/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	GERER LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT	ENCADRANTS (CADRE DE SERVICE, DE POLE, CHEF D'EQUIPE, MEDECIN ETC)	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	GR1 : 09/10/2025 14H30-16H30	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR / ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJETS DE POLE - GERIATRIE	PRENDRE SOIN ET METTRE EN OEUVRE UNE CULTURE DE LA BIEN TRAITANCE	TOUT PUBLIC DU POLE GERIATRIE	IFSO	<b>GR2 (SUITE) : 29-30/09 ET 09-10/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIEN TRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	<b>GR4 : 09-10/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL SENSIBILISATION ENCADREMENT	DIRECTEURS, ENCADRANTS, MEDECINS	GRIEPS	<b>GR1 : 10/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148	PERSONNELS DE NUIT ET AGENTS EN RESPONSABILITE DE LA LEVEE DE DOUTE	PROPULS'	<b>GR 4 : 13/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU – NIVEAU 2 FORMATION INITIALE	PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>GR6 : 13-14-17/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT WORD NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>GR2 : 14/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT AYANT REALISE LE VOLET 1	ASIA	<b>GR2 : 14/10/2025</b> 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	<b>GR2 : 14-15/10, 05/11 ET 10/12/2025</b> 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES	TOUT PUBLIC SOIGNANT (CADRES DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECINS, SAGE-FEMMES, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>GR 2 : 16/10/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

# NOVEMBRE 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	<b>Gr2 (SUITE):</b> 14-15/10, <b>05/11</b> ET <b>10/12/2025</b> 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	FORMATION /HABILITATION POUR LES AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS PHASE 1	AGENTS (SANITAIRE ET EHPAD), EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX AU SEIN DES SERVICES DE SOINS	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	<b>Gr3 :</b> <b>06/11/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>Gr2 :</b> <b>07/11/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL? (VOLET 1)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	<b>Gr2 :</b> <b>07/11/2025</b> 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL? (VOLET 2)	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT <b>AYANT REALISE LE VOLET 1</b>	ASIA	<b>Gr2 :</b> <b>07/11/2025</b> 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 2	TOUT PUBLIC AYANT REALISE LA FORMATION INITIALE : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1	SIFAM	<b>Gr 3 :</b> <b>12/11/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	SELF-SAUVEGARDE NIVEAU 1	TOUT PUBLIC	SIFAM	<b>Gr4 :</b> <b>13-14/11/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI, COMMENT?	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR G. DE FAULTRIER	<b>Gr2 :</b> <b>13/11/2025</b> 14H-16H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	Gr 2 : 14/11/2025 9H-12H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ENCADREMENT	ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS	PROFESSIONNELS EN SITUATION D'ENCADREMENT	ASIA	Gr 2 : 14/11/2025 13H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	17/11/2025 Gr 25 : 9H-10H Gr 26 : 10H-11H Gr 27 : 11H-12H Gr 28 : 13H30-14H30 Gr 29 : 14H30-15H30 Gr 30 : 15H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 1 FORMATION INITIALE	TOUT PUBLIC NON SOIGNANT	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	Gr 3 : 20-21/11/2025 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
QUALITE - GESTION DES RISQUES - USAGERS	EPIDEMIES DE GRIPPE ET GASTRO-ENTERITES : DETECTION, PREVENTION ET CONDUITE A TENIR	TOUT PUBLIC (CADRE DE SANTE, IDE, AS/ASH, MEDECIN, SAGE-FEMME, AP ETC.)	CH SAUMUR SERVICE HYGIENE	Gr1 : 21/11/2025 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DROIT DES PATIENTS	TOUT PUBLIC	CRF VOGLER	Gr2 : 24/11/2025 9H-17H	CH SAUMUR PETITE SALLE DU HALL
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE	TOUT PERSONNEL SOIGNANT	CH SAUMUR V. SAPIENS	Gr2 (SUITE) : 16/09/2025 9H-17H ET 24/11/2025 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES AU CH DE SAUMUR	IDE, IDE SPECIALISES, SAGE-FEMMES, MANIPULATEUR ELECTRO RADIO	CH SAUMUR DR A.LISFI	Gr 2 : 24/11/2025 14H30-18H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET MISE EN SECURITE CH LONGUE-JUMELLES	TOUT PUBLIC DU CH DE LONGUE-JUMELLES	PROFORMASEC	25/11/2025 Gr 1 : 13H30 – 16H30 Gr 2 : 14H30 – 17H30	CH LONGUE-JUMELLES SALLE LE TUFFEAU

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIEN TRAITANCE	LE TOUCHER- MASSAGE RELATIONNEL NIVEAU 2	PERSONNEL SOIGNANT AYANT REALISE LE NIVEAU 1	IGL	<b>GR1 : 26-27/11/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR	TOUT PUBLIC DU CH DE SAUMUR	PROFORMASEC	<b>28/11/2025</b> <b>GR 17</b> : 8H-10H <b>GR 18</b> : 10H-12H <b>GR 19</b> : 13H-15H <b>GR 20</b> : 15H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES

# DECEMBRE 2025

THEME	FORMATION	PUBLIC CONCERNE	FORMATEUR/ ORGANISME	DATE ET HORAIRES	LIEU
PROJET D'ETABLISSEMENT : LOGICIELS BUREAUTIQUE	MICROSOFT EXCEL NIVEAU 2	TOUT PUBLIC	CCI MAINE ET LOIRE	<b>Gr2 : 02/12/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL	TOUT PUBLIC	GRIEPS	<b>Gr2 : 02-03/12/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE ETABLISSEMENT SANITAIRE	SOIGNANTS EN ETABLISSEMENT SANITAIRE : (CADRE DE SANTE, IDE, MEDECINS, SAGE-FEMMES, AP...)	CH SAUMUR DR A.LISFI	<b>Gr 1 : 04/12/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES GALMOISES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES ADMINISTRATIFS	PERSONNEL ADMINISTRATIF	QUO VADIS	<b>Gr2 : 04/12/2025</b> 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	GESTES ET POSTURES DE SECURITE POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	PERSONNEL TECHNIQUE ET AUTRES POSTES AVEC PORT DE CHARGES LOURDES	QUO VADIS	<b>Gr2 : 04/12/2025</b> 13H30-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS REGLEMENTAIRES	AFGSU NIVEAU 2 REVALIDATION	PERSONNEL SOIGNANT DETENANT L'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE OU REVALIDATION DEPUIS MOINS DE 4 ANS	CH SAUMUR FORMATEURS GSU	<b>Gr4 : 05/12/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
FORMATIONS DE BASE OBLIGATOIRES SELON LE METIER ET LE POSTE	MEDICAMENTS A RISQUE CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL PRESENTIEL	IDE, IDE SPECIALISES, SAGE-FEMMES	CH SAUMUR DR A.LISFI	<b>Gr2 : 08/12/2025</b> 14H30-16H30	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : AUTRES FORMATIONS	FORMATION AU TUTORAT INFIRMER ET AIDE-SOIGNANT	PUBLIC SOIGNANT IDE ET/OU AS	IFSI-IFAS SAUMUR	<b>Gr2 (SUITE): 14-15/10, 05/11 ET 10/12/2025</b> 9H-17H	IFSI-IFAS SAUMUR
PROJET D'ETABLISSEMENT : BIENTRAITANCE	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR : MODULE COMMUN IDE/AS	IDE, AS	CH SAUMUR V. SAPIENS	<b>Gr2 : 11-12/12/2025</b> 9H-17H	CH SAUMUR SALLE LES BAUNELLES
PROJET D'ETABLISSEMENT : ETHIQUE, JURIDIQUE	DIRECTIVES ANTICIPEES	TOUT PUBLIC	CH SAUMUR EQUIPE EMSP	<b>Gr2 : 12/12/2025</b> 9H-12H30	CH SAUMUR SALLE LES ROLLETIERES



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**  
**LES FORMATIONS  
REGLEMENTAIRES**

# SECURITE INCENDIE :

## EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

### CH DE SAUMUR

#### INFORMATIONS PRATIQUES

##### Public concerné :

Tout Public

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 1 heure

##### Dates :

Gr 1 à 6 : 25/02/2025

Gr 7 à 12 : 10/03/2025( après-midi à la RAC )

Gr 13 à 18 : 22/04/2025 (gr 18 = session de nuit)

Gr 19 à 24 : 23/09/2025

Gr 25 à 30 : 17/11/2025

##### Horaires :

9h-10h	10h-11h
11h-12h	13h30-14h30
14h30-15h30	15h30-16h30 (sauf le 22/04)

Session de nuit : le 22/04/2025, 20h-21h

##### Nombre de participants :

4 min / 7 max par session d'1 heure

##### Organisme de Formation :

PROFORMASEC

#### Chiffres clés réalisés en 2024

29 sessions réalisées

134 agents formés

100% de satisfaction

sur 134 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### OBJECTIFS

##### Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

##### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître les consignes de sécurité de son établissement
- 2) Être capable d'agir face à un départ de feu
- 3) Se familiariser à la manipulation des extincteurs et à un milieu hostile

#### CONTENUS

##### Contenu Pédagogique

##### ↳ Théorie

- Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- Principales causes d'incendie en France
- Description et fonctionnement des matériels extincteurs en service dans l'établissement

##### ↳ Pratique

- Exercice d'extinction sur feux avec le générateur de flammes, à l'aide de différents types d'extincteurs
- Evacuation en milieu enfumé

##### ↳ Synthèse

##### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

##### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

#### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION REGLEMENTAIRE A  
RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

# SECURITE INCENDIE : MISE EN SECURITE CH DE SAUMUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

### Dates :

**Gr1 à 4 :** 05/03/2025

**Gr 5 à 8 :** 21/03/2025

**Gr 9 à 12 :** 30/04/2025

**Gr 13 à 16 :** 29/09/2025

**Gr 17 à 20 :** 28/11/2025

### Horaires :

8h-10h	10h-12h
13h-15h	15h-17h

### Nombre de participants :

5 min / 15 max par session de 2 heures

### Organisme de Formation :

PROFORMASEC

### Chiffres clés réalisés en 2024

20 sessions réalisées

139 agents formés

100% de satisfaction

sur 139 agents ayant répondu  
au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître les consignes de sécurité de son établissement
- 2) Être capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
- 3) Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### ↳ Théorie

- Consigne de sécurité et procédures internes de l'établissement
- La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J

#### ↳ Pratique

- Pratique sur site
- Visite de l'établissement
- Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement

#### ↳ Synthèse

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION REGLEMENTAIRE A  
RENOUVELER TOUS LES 4 ANS**

# SECURITE INCENDIE :

## EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET MISE EN SECURITE CH DE LONGUE-JUMELLES

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Agents du CH de Longué-Jumelles

**Lieu :** CH LONGUE-JUMELLES

**Durée :** 3 heures

**Dates et Horaires :**

**Gr1 :** 08/04/2025 - 13h30 -16h30

**Gr2 :** 08/04/2025 - 14h30 – 17h30

**Gr3 :** 25/11/2025 - 13h30 -16h30

**Gr4 :** 25/11/2025 - 14h30 – 17h30

**Nombre de participants :**

4 min / 7 max par groupe

**Organisme de Formation :**

PROFORMASEC

**Chiffres clés réalisés en 2024**

3 sessions réalisées

14 agents formés

100% de satisfaction

sur 14 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Prévention et mise en sécurité liés au risque incendie

**Objectifs Opérationnels**

**Equipier de Première Intervention**

- 1) Connaitre les consignes de sécurité de son établissement
- 2) Etre capable d'agir face à un départ de feu
- 3) Se familiariser à la manipulation des extincteurs et à un milieu hostile

**Mise en Sécurité**

- 1) Connaitre les consigne de sécurité de son établissement
- 2) Etre capable de mettre en sécurité et/ou d'évacuer les occupants d'un établissement
- 3) Se familiariser à la mise en sécurité et/ou évacuation

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION	MISE EN SECURITE
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Théorie</li> <li>Consignes de sécurité et procédures internes de l'établissement</li> <li>Principales causes d'incendie en France</li> <li>Description et fonctionnement des matériels extincteurs en service dans l'établissement</li> <li>↳ Pratique</li> <li>Exercice d'extinction sur feux avec le générateur de flammes, à l'aide de différents types d'extincteurs</li> <li>Evacuation en milieu enfumé</li> <li>↳ Synthèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Théorie</li> <li>Consignes de sécurité et procédures internes de l'établissement</li> <li>La mise de sécurité et/ou l'évacuation dans les établissements de type U et J</li> <li>↳ Pratique</li> <li>Pratique sur site</li> <li>Visite de l'établissement</li> <li>Description et fonctionnement des matériels liés à la sécurité en service dans l'établissement</li> <li>↳ Synthèse</li> </ul>

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support
- ↳ Remise d'un dépliant explicatif

**Evaluation**

Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 – FORMATION INITIALE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public non soignant

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

### Dates :

**Gr1 :** 27-28/03/2025

**Gr2 :** 02-03/06/2025

**Gr3 :** 20-21/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de participants :** 6 min / 12 max

### Intervenant/e/s :

**Formateurs GSU**

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

28 agents formés

100% de satisfaction

sur 28 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

### Objectifs Opérationnels

- 1) Prise en charge des urgences vitales seul et en équipe
- 2) Prise en charge des urgences relatives seul et en équipe
- 3) Reconnaître une situation sanitaire exceptionnelle, savoir s'en protéger et se positionner

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

### Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1 – REVALIDATION

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public NON SOIGNANT détenant l'AFGSU Niveau 1 Initiale ou Revalidation depuis **moins de 4 ans**

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Date :** 04/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de participants :** 6 min / 12 max

**Intervenant/e/s :**

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Détenir l'AFGSU NIVEAU 1 INITIALE ou REVALIDATION depuis **moins de 4 ans**



**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

### Objectifs Opérationnels

- 1) Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 1 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques
- 2) Revoir et réajuster les prises en charge en fonction des thèmes abordés.

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence. (Choix du scénario)
- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

### Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – FORMATION INITIALE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public SOIGNANT

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 21 heures

### Dates :

Gr1 : 03-04-07/02/2025

Gr2 : 13-14-17/03/2025

Gr3 : 24-25-28/04/2025

Gr4 : 19-20-23/05/2025

Gr5 : 18-19-22/09/2025

Gr6 : 13-14-17/10/2025

Horaires : 09h00 – 17h00

Nombre de participants : 6 min / 12 max

Intervenant/e/s :

Formateurs GSU

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2023

6 sessions réalisées

58 agents formés

100% de satisfaction

sur 58 agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres 2024 à venir*

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

### Objectifs Opérationnels

- 1) Prise en charge des urgences vitales seul et en équipe
- 2) Prise en charge des urgences relatives seul et en équipe
- 3) Reconnaître une situation sanitaire exceptionnelle, savoir s'en protéger et se positionner

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

### Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 – REVALIDATION

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public SOIGNANT détenant l'AFGSU Niveau 2 Initiale ou Revalidation depuis **moins de 4 ans**

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

### Dates :

**Gr1 :** 24/02/2025

**Gr2 :** 06/05/2025

**Gr3 :** 02/10/2025

**Gr4 :** 05/12/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de participants :** 6 min / 12 max

**Intervenant/e/s :**

**Formateurs GSU**

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

24 agents formés

100% de satisfaction

sur 24 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Détenir l'AFGSU NIVEAU 2 INITIALE ou REVALIDATION depuis **moins de 4 ans**



**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 4 ANS**

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Etre capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

### Objectifs Opérationnels

- 1) Réactualiser les connaissances théoriques et pratiques de l'AFGSU 2 initiale en lien avec l'évolution des recommandations scientifiques
- 2) Revoir et réajuster les prises en charge en fonction des thèmes abordés.

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Retours d'expérience des apprenants sur les difficultés éventuelles rencontrées dans les prises en charge de patients en urgence vitale : ces expériences permettront aux formateurs d'adapter les ateliers pratiques et les mises en situation de simulation d'urgence. (Choix du scénario)
- ↳ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- ↳ Procédure d'alerte, bilan et message d'alerte
- ↳ Prise en charge d'une urgence vitale/potentielle en attendant l'arrivée des secours spécialisés

### Méthodes et Moyens

- ↳ Utilisation du matériel d'urgence
- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Mises en situation d'évaluation sur toutes les thématiques d'urgences vitales et potentielles de l'AFGSU
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# HABILITATION ELECTRIQUE NON-ELECTRICIEN BE MANŒUVRE-BS – INTRA – CODE P148

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**  
personnels de nuit et agents en responsabilité de la levée de doute

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 27/02/2025

**Gr2 :** 12/05/2025

**Gr3 :** 29/09/2025

**Gr4 :** 13/10/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de participants :** min 4 / max 6

**Organisme de Formation**  
**PROPULS' Conseil et Formation**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée  
xx agents formés  
xx% de satisfaction  
sur xx agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres à venir*

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

## OBJECTIFS

- 1) Effectuer les opérations pour lesquelles les salariés sont désignés, dans le respect de la norme NF C 18-510
- 2) Maîtriser les obligations liées à son indice d'habilitation
- 3) Être capable de réagir face à un accident d'origine électrique

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Comprendre ses droits et devoirs face à l'habilitation électrique
- ↪ Connaître les notions élémentaires d'électricité
- ↪ Connaître les dangers de l'électricité
- ↪ Connaître le matériel et les outils en relation avec son indice d'habilitation
- ↪ Reconnaître un environnement électrique
- ↪ Connaître les limites du titre d'habilitation
- ↪ Connaître les procédures spécifiques aux indices BE Manœuvre / BS
- ↪ Connaître les documents et acteurs en relation avec son indice d'habilitation
- ↪ Mettre en œuvre les moyens de protection
- ↪ Avoir un comportement adapté face à un incident d'origine électrique

### Méthodes et Moyens

- ↪ Armoires électriques pédagogiques et matériel électrique adapté aux indices BE Manœuvre
- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de support

### Evaluation

- ↪ Mises en situation
- ↪ Questionnaire d'évaluation des connaissances
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

  
**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 3 ANS**

# HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN

## BASSE TENSION ET HAUTE TENSION

### B1 / B1V / H1 / H1V / B2 / B2V / H2 / H2V / BR / BC / HC

### – RECYCLAGE – CODE P413

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Personnels titulaires d'une habilitation électrique « électricien »

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 31/03 et 01/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de participants :** min 6 / max 12

**Organisme de Formation**

PROPULS' Conseil et Formation

**Chiffres clés réalisés en 2024**

0 session réalisée

0 agent formé

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

Avoir participé à une formation P142 ou être titulaire d'une habilitation Haute tension

#### OBJECTIFS

Révision et actualisation des compétences afin d'être capable de

- 1) Effectuer des opérations pour lesquelles les agents sont désignés, dans le respect de la norme NF C 18-510
- 2) Maîtriser les obligations liées à son indice d'habilitation
- 3) Être capable de réagir face à un accident d'origine électrique

#### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ Comprendre ses droits et devoirs face à l'habilitation électrique
- ↪ Connaître les notions élémentaires d'électricité
- ↪ Connaître les dangers de l'électricité
- ↪ Connaître le matériel et les outils en relation avec son indice d'habilitation
- ↪ Reconnaître un environnement électrique
- ↪ Connaître les limites du titre d'habilitation
- ↪ Connaître les procédures spécifiques aux indices B1(V) / B2(V) / BR / BC / H1(V) / H2(V) / HC
- ↪ Connaître les documents et acteurs en relation avec son indice d'habilitation
- ↪ Mettre en œuvre les moyens de protection
- ↪ Avoir un comportement adapté face à un incident d'origine électrique

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Armoires électriques pédagogiques et matériel électrique adapté aux indices B1(V) / B2(V) / BR / BC / H1(V) / H2(V) / HC
- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de support

**Evaluation**

- ↪ Mises en situation
- ↪ Questionnaire d'évaluation des connaissances
- ↪ Questionnaire d'appréciation

#### CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION REGLEMENTAIRE  
A REVALIDER TOUS LES 3 ANS**



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**  
LES FORMATIONS DE BASE  
OBLIGATOIRES SELON LE  
METIER ET LE POSTE  
(VOIR PASSEPORT FORMATION)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné:

Tout personnel intervenant dans une zone d'exposition délimitée

**Lieu :** CH Saumur

**Durée :** 2 heures

### Dates / Horaires :

à la demande, consulter les formatrices

**Nombre de places :** min 1 / max 8

### Intervenant/e/s :

**Mme Marion CHIRON**

**Mme Cécile PICHON**

Conseillères en Radioprotection

Centre Hospitalier de Saumur

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**3 agents formés**

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Informier et sensibiliser les personnels exposés ou susceptibles de l'être sur les risques professionnels encourus au poste afin d'éviter tout incident ou accident du travail et de limiter au niveau le plus bas possible leurs expositions

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
- 2) Connaître principales caractéristiques et effets sur la santé des rayonnements ionisants
- 3) Savoir faire appel aux différents acteurs de la radioprotection au sein de son établissement, en fonction de leurs missions
- 4) Respecter les conduites à tenir en cas d'incident d'exposition et vis à vis des personnels soumis à des règles spécifiques

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Historique sur les rayonnements ionisants
- ↳ Effets biologiques des Rx
- ↳ Principes de la radioprotection, intérêt de la dosimétrie et suivi médical
- ↳ Conduite à tenir en cas d'évènement significatif en radioprotection

### Méthodes et Moyens

- ↳ Diaporama
- ↳ Quizz Bloc des erreurs

### Evaluation

- ↳ Quizz

## CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION OBLIGATOIRE  
A RENOUVELER TOUS LES 3 ANS**

# CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES AU CH DE SAUMUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

IDE, IDE spécialisés, sage-femmes,  
manipulateur électro radio

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3.5 heures

### Dates :

**Gr1 :** 31/03/2025

**Gr2 :** 24/11/2025

**Horaires :** 14h30 – 18h00

**Nombre de places :** min 5 / max 8

### Intervenante :

**Dr Amal LISFI**, Pharmacienne  
Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

3 agents formés

100% de satisfaction

sur 3 agents ayant répondu au  
questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

Maîtriser le circuit du médicament de la prescription à  
l'administration

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Le circuit du médicament de la prescription à l'administration
- ↪ L'informatisation du circuit du médicament
- ↪ Les produits pharmaceutiques disponibles (Livret du médicament)  
et les recommandations de bon usage de la Commission du  
Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)
- ↪ Le circuit logistique des produits pharmaceutiques au CH de Saumur
- ↪ Les erreurs médicamenteuses
- ↪ Les vigilances pharmaceutiques et les alertes sanitaires
- ↪ Visite de la pharmacie : les missions de la pharmacie à usage  
intérieur, l'équipe de la Pharmacie

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)

### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE  
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

# SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

## - ETABLISSEMENT SANITAIRE -

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Public concerné :

Soignants en Etablissement Sanitaire :  
Cadre de santé, IDE, Médecins, Sage-  
femmes, AP

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Date :** 04/12/2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 15

#### Intervenante :

**Dr Amal LISFI**, Pharmacienne  
Centre Hospitalier de Saumur

#### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

#### Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

#### Objectifs Opérationnels

- 1) Acquérir des notions de gestion des risques
- 2) Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
- 3) Connaître les attitudes sécuritaires

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↳ Législation relative au circuit du médicament
- ↳ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- ↳ Les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↳ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↳ A propos d'un cas... Exercice d'analyse de causes

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)

#### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



# SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE - EHPAD -

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Soignants en EHPAD : Cadre de santé,  
IDE, AP, AS, ASH

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3 heures 30

**Date :** 20/06/2025

**Horaires :** 9h00 – 12h30

**Nombre de places :** min 5 / max 15

### Intervenante :

**Dr Laetitia DOUBLIER**, Pharmacienne  
Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge du patient aux risques liés aux différentes étapes du circuit du médicament

### Objectifs Opérationnels

- 1) Acquérir des notions de gestion des risques
- 2) Savoir identifier les situations à risque aux différentes étapes du circuit du médicament
- 3) Connaître les attitudes sécuritaires

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Introduction aux concepts de gestion des risques
- ↳ Législation relative au circuit du médicament
- ↳ Les différentes étapes du circuit du médicament et le rôle des différents acteurs
- ↳ Les AS et les IDE face aux risques du circuit du médicament
- ↳ La sécurité attitude : les pratiques de fiabilité
- ↳ A propos d'un cas...

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



# MEDICAMENTS A RISQUE

## CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL

### FORMATION EN PRESENTIEL

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

IDE, IDE spécialisés, Sage-Femmes

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :**

**Gr1 :** 13/06/2025

**Gr2 :** 08/12/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 8

**Intervenante :**

**Dr Amal LISFI**, Pharmacienne  
Centre Hospitalier de Saumur

**Chiffres clés réalisés en 2024**

0 session réalisée

0 agent formé

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### OBJECTIFS

- 1) Connaître les 12 évènements qui ne devraient jamais arriver dans un hôpital (Never Events) impliquant notamment des médicaments à risques
- 2) Connaître les mesures de réduction du risque en lien avec ces 12 Never Events
- 3) Connaître la liste des médicaments à risque du CH de Saumur, savoir identifier les médicaments à risque et connaître leurs règles de stockage

#### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ Contexte des erreurs médicamenteuses et historique de création des Never Events
- ↪ Présentation de chacun des 12 évènements qui ne devraient jamais arriver dans un hôpital et des mesures de réduction de risques associées
- ↪ Illustration avec des erreurs arrivées au CH de Saumur
- ↪ Présentation de la liste des médicaments à risque (CH et EHPAD) et de leur identification dans le stockage

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)

**Evaluation**

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

#### CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE**  
**A RENOUELER TOUS LES 3 ans**

# 11 POINTS CLES SUR L'ORGANISATION DU CIRCUIT DU MEDICAMENT

## QUICK-FORMATION

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

IDE, IDE spécialisés, sages-femmes,  
manipulateur électro radio, cadres de  
santé

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 30 minutes

**Dates / Horaires :**

**Sur demande, contacter Dr LISFI au**  
3170, ou par mail à [amal.lisfi@ch-  
saumur.fr](mailto:amal.lisfi@ch-saumur.fr)

**Nombre de participants :** 2 minimum

**Intervenante :**

Dr Amal LISFI, Pharmacienne  
Centre Hospitalier de Saumur

**NOUVELLE  
FORMATION**

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Sensibiliser les acteurs de la prise en charge médicamenteuse à  
l'organisation du circuit du médicament au CH de SAUMUR

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Connaître le circuit logistique des produits pharmaceutiques
- 2) Connaître les procédures en lien avec la demande, le stockage et  
le suivi des médicaments
- 3) Connaître le bon usage des étiquettes de préparation injectable  
(perfusion, PSE, PCA et insuline) et les médicaments multi-doses

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Système de gestion Vide/Plein
- ↳ Demande pharmacie : Intranet
- ↳ Circuit des médicaments stupéfiants
- ↳ Circuit des Médicaments Dérivés du Sang
- ↳ Etiquetage de la préparation injectable à administrer
- ↳ Etiquetage du stylo à insuline
- ↳ Règles de conservation des médicaments en présentation multi-  
doses
- ↳ Circuit des médicaments à conserver à l'abri de la lumière
- ↳ Circuit des médicaments à risque
- ↳ Suivi des périmés de produits pharmaceutiques en dotation des US
- ↳ Suivi de température des réfrigérateurs des médicaments.

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Apport théorique directement dans la salle de soins du service  
(armoire pharmacie)
- ↳ Documents et supports relatifs au circuit des produits  
pharmaceutiques
- ↳ Logiciel de demande pharmacie (Intranet)

### CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Dr Amal LISFI  
☎ 02.41.53.31.70 ✉ [amal.lisfi@ch-saumur.fr](mailto:amal.lisfi@ch-saumur.fr)

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

- ☎ 02.41.53.32.46 ✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# MEDICAMENTS A RISQUE

## CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL

### FORMATIONS EN E-LEARNING

### LES ANTI-COAGULANTS

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout personnel soignant

**Lieu :** CH SAUMUR , dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

**Durée :**

Module 1 : 30 min

Module 2 : 60 min

Module 3 : 75 min

**Dates :**

A fixer avec le cadre de service

**Horaires :**

A fixer avec le cadre de service

**Organisme de Formation :**

OMEDIT Centre ou Bretagne,

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### CONTENUS

##### MODULE 1 : Bon usage des antiagrégants plaquettaires (AAP), des antivitamine K (AVK), des Anti-coagulants Oraux Directs (AOD).

OMEDIT Bretagne. Version décembre 2017.

Durée totale estimée : 30 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectifs :**

- 1) Savoir différencier les anti-agrégants plaquettaires, les AVK, les AOD
- 2) Acquérir des connaissances sur leurs indications de suivi et modalités de suivi
- 3) Connaître leurs antidotes

[https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/anticoagulant/SCO\\_0001/index.html](https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/anticoagulant/SCO_0001/index.html)

##### MODULE 2 : Prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux médicaments Antivitamine K.

Never Events Anticoagulant. OMEDIT Centre Version. Janvier 2019.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectif :**

- 1) Prévention des erreurs graves et évitables liées aux AVK. Outil support de sensibilisation, de formation et d'auto-évaluation des connaissances sur le « Never Events AVK »

[http://www.omedit-centre.fr/AVK/co/module\\_NEVER\\_EVENT\\_AVK.html](http://www.omedit-centre.fr/AVK/co/module_NEVER_EVENT_AVK.html)

##### MODULE 3 : Prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux médicaments Anti-coagulants Oraux Directs (AOD).

Never Events Anticoagulant. OMEDIT Centre Version Février 2019.

Durée totale estimée : 75 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectif :**

- 1) Prévention des erreurs graves et évitables liées aux anticoagulants oraux directs (AOD) à chaque étape du processus.

[http://www.omedit-centre.fr/AOD/co/module\\_Never\\_Event\\_AOD.html](http://www.omedit-centre.fr/AOD/co/module_Never_Event_AOD.html)

#### CONTACT

✉ Inscriptions par mail auprès du service formation.

✉ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# MEDICAMENTS A RISQUE

## CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL

### FORMATIONS EN E-LEARNING

### LES INSULINES

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout personnel soignant

**Lieu :** CH SAUMUR , dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

**Durée :**

Module 1 : 60 min

Module 2 : 60 min

Module 3 : 30 min

**Dates :**

A fixer avec le cadre de service

**Horaires :**

A fixer avec le cadre de service

**Organisme de Formation :**

OMEDIT Centre ou Bretagne,

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

**PRE-REQUIS**

Aucun

**CONTENUS****MODULE 1 : Bon Usage des insulines et de leurs stylos**

Never Event Insuline. OMEDIT Centre. Version 02/12/2014.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectifs : Sensibilisation, formation et auto-évaluation des connaissances sur "les bonnes pratiques de prise en charge des patients sous insuline "**

- 1) Généralités sur l'insulinothérapie (différents types de diabète, différents types d'insuline, hyper et hypoglycémie, règles de conservation)
- 2) Suivi de l'équilibre glycémique et adaptation des doses
- 3) Injection d'insuline et situations courantes

[http://www.omedit-centre.fr/stylo/co/administration\\_insuline\\_web.html](http://www.omedit-centre.fr/stylo/co/administration_insuline_web.html)

**MODULE 2 : Prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux insulines.**

Never Event Insuline. OMEDIT Centre. Version 17/11/2014.

Durée totale estimée : 60 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectifs : Prévenir les erreurs graves et évitables liées aux insulines**

- 1) Rappel sur les différents types de diabète, l'insulinothérapie et les différents types d'insuline
- 2) Etat des lieux des erreurs
- 3) Recommandations à chaque étape : prescription, préparation/administration, suivi glycémique, stockage

[http://www.omedit-centre.fr/insuline\\_web\\_gen\\_web/co/Insuline\\_Never\\_Event\\_web.html](http://www.omedit-centre.fr/insuline_web_gen_web/co/Insuline_Never_Event_web.html)

**MODULE 3 : Ajuster les doses d'insuline rapide et lente ; comment faire ? )**

OMEDIT Bretagne. Version avril 2019.

Durée totale estimée : 30 min dont incluant les cas cliniques

**Objectif :**

- 1) Prévenir les erreurs d'administration d'insuline en comprenant mieux le principe et les enjeux de l'insulinothérapie
- 2) Prévenir les hypoglycémies et hyperglycémies en adaptant les doses d'insuline
- 3) Nombreux exercices d'adaptation des doses d'insuline

[http://www.omedit-centre.fr/AOD/co/module\\_Never\\_Event\\_AOD.html](http://www.omedit-centre.fr/AOD/co/module_Never_Event_AOD.html)

**CONTACT**

✉ Inscriptions par mail auprès du service formation.

✉ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# MEDICAMENTS A RISQUE

## CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL

### FORMATIONS EN E-LEARNING

### LES KCL INJECTABLE

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout personnel soignant

**Lieu :** CH SAUMUR , dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

**Durée :** 30 min

**Dates :**

A fixer avec le cadre de service

**Horaires :**

A fixer avec le cadre de service

**Organisme de Formation :**

OMEDIT Centre

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### CONTENUS

#### Prévenir les erreurs médicamenteuses liées aux injections de potassium

Never Events potassium. OMEDIT Centre. Version février 2019

Durée totale estimée : 30 min dont 2 tests d'évaluation avant et après formation

**Objectifs : Sécuriser l'utilisation des solutions concentrées de potassium injectable**

- 4) Rappel sur le potassium, la kaliémie et les surdosages
- 5) Electrolytes concentrés et état des lieux des erreurs
- 6) Cas cliniques et règles à chaque étape

[http://www.omedit-centre.fr/potassium/co/module\\_Potassium.html](http://www.omedit-centre.fr/potassium/co/module_Potassium.html)

#### CONTACT

- ↳ Inscriptions par mail auprès du service formation.
  - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46                      ✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION OBLIGATOIRE**

# MEDICAMENTS A RISQUE

## CE QUI NE DOIT JAMAIS ARRIVER A L'HÔPITAL

### FORMATIONS EN E-LEARNING

## METHOTREXATE PER OS HORS CANCEROLOGIE

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout personnel soignant

**Lieu :** CH SAUMUR , dans le service ou à domicile (formation en e-learning)

**Durée :** 30 min

**Dates :**

*A fixer avec le cadre de service*

**Horaires :**

*A fixer avec le cadre de service*

**Organisme de Formation :**

OMEDIT Bretagne

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### CONTENUS

##### Prévenir les surdosages par méthotrexate oral

Never Event Méthotrexate oral hors cancérologie. OMEDIT Bretagne. Version Juillet 2016.

Durée totale estimée : 45 min dont 25 min de formation

**Objectifs :**

- 7) Mieux connaître l'usage du méthotrexate oral : mécanisme d'action, indication, effets indésirables, surveillance et suivi, recommandations
- 8) Identifier et maîtriser les risques en lien avec cette thérapeutique : surdosage et prévention des risques

[https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/mtx/SCO\\_0001/index.html](https://www.omeditbretagne.fr/omeditelearning/mtx/SCO_0001/index.html)

#### CONTACT

- ↳ Inscriptions par mail auprès du service formation.
  - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46                      ✉ formation@ch-saumur.fr



**FORMATION OBLIGATOIRE**

# INCIDENCE DE LA QUALITE DU PRELEVEMENT SUR LES RESULTATS DES ANALYSES : RÔLE DES IDE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

IDE, Sage-Femmes, Cadres de Santé,  
Internes (non obligatoire)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1 heure

### Dates :

**Gr1 :** 12/06/2025

**Gr2 :** 02/10/2025

**Horaires :** 14h30 – 15h30

**Nombre de places :** min 4 / max 15

### Intervenante :

**Virginie LESCOUEZEC**

Technicienne de Laboratoire

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

2 agents formés

100% de satisfaction

sur 2 agents ayant répondu au  
questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

Sensibilisation aux exigences du pré-analytique

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Modalités de prélèvement (ordre des tubes, agitation...)
- ↳ Conditions de stockage des tubes
- ↳ Identification des prélèvements
- ↳ Acheminement et transport
- ↳ Utilisation ubilab

### Méthodes et Moyens

- ↳ Apports théoriques

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE**

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1 heure 30

**Dates :**

**Gr1 :** 18/03/2025

**Gr2 :** 26/09/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h00

**Nombre de places :** min 4 / max 15

**Intervenants :**

**Cellule Identitovigilance**

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**3** sessions réalisées

**20** agents formés

**100%** de satisfaction

sur **20** agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- 1) Connaître les enjeux de l'identitovigilance pour l'établissement
- 2) Connaître les risques pour la sécurité du patient liés aux erreurs d'identification
- 3) Savoir mettre en œuvre les méthodes nécessaires pour identifier les patients lors de leur accueil dans l'établissement
- 4) Savoir fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Le cadre réglementaire
- ↪ Projection de films du CHU de St Etienne
- ↪ Echanges sur les pratiques

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# GESTION DU RISQUE INFECTIEUX AU QUOTIDIEN DANS LES SERVICES

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de Santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

### Dates :

**Gr1 :** 25/03/2025

**Gr2 :** 16/10/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenantes :

**Dr Stéphanie PERRON,**

Praticien Hygiéniste

**Adeline DUBOIS,** IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux associé aux soins

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître et appliquer au quotidien les précautions standard, dont la conduite à tenir en cas d'AES
- 2) Savoir identifier les facteurs de risques d'infection sur dispositifs invasifs, et repérer les points de vigilance
- 3) Mettre en place au quotidien les mesures de prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, linge, déchets, eau)

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Infections associées aux soins : généralités
- ↪ Précautions standard et précautions complémentaires (+ cas pratiques)
- ↪ Prévention des infections urinaires et infections sur cathéter
- ↪ Bionettoyage des locaux
- ↪ Maîtrise du risque légionelle
- ↪ Gestion du linge
- ↪ Gestion des déchets
- ↪ Conduite à tenir en cas d'Accident avec Exposition au Sang (AES) (+présentation du protocole et de l'organisation interne)

### Méthodes et Moyens

- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE**  
**- Pour les nouveaux arrivants**  
**- Pour les correspondants en**  
**hygiène ne pouvant suivre en**  
**2025 les formations réservées**  
**aux correspondants**

# FORMATION DES CORRESPONDANTS PARAMEDICAUX EN HYGIENE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout professionnel paramédical correspondant en hygiène, quelle que soit sa date de nomination

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 19/06/2025 et 25/09/2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenantes :

**Dr Stéphanie PERRON,**

Praticien Hygiéniste

**Adeline DUBOIS,** IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun, mais s'engage à suivre les deux journées de formation

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Actualiser les connaissances dans le domaine de la prévention des infections associés aux soins afin de pouvoir exercer la mission de correspondant / référent paramédical en hygiène au sein de son service

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître les missions attendues d'un correspondant paramédical en hygiène
- 2) Connaître et appliquer au quotidien les précautions standard, dont la conduite à tenir en cas d'AES
- 3) Connaître et appliquer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
- 4) Connaître et aider à la mise en place des précautions complémentaires requises lors de situations spécifiques
- 5) Savoir identifier les facteurs de risques d'infection sur dispositifs invasifs, et repérer les points de vigilance
- 6) Mettre en place au quotidien les mesures de prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, linge, déchets, eau)
- 7) Savoir identifier et prévenir les points critiques en lien avec l'hygiène alimentaire
- 8) Appliquer les mesures de prévention de la diffusion des cas de grippe et gastro-entérite
- 9) Savoir trouver et utiliser les outils d'aide à la détection et gestion des épidémies

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### 1<sup>ère</sup> journée

- ↳ Missions du correspondant paramédical en hygiène
- ↳ Infections associées aux soins : définition, épidémiologie, organisation et moyens de lutte contre les IAS
- ↳ Notions de microbiologie et mécanismes de transmission
- ↳ Tenue professionnelle
- ↳ Hygiène des mains
- ↳ Précautions standard
- ↳ Hygiène bucco-dentaire



**FORMATION OBLIGATOIRE**  
**pour les correspondants en**  
**Hygiène**

## 2ème journée

- ↪ Les précautions complémentaires et spécifiques
- ↪ Prévention du risque infectieux lié à l'environnement (bionettoyage, traitement des dispositifs médicaux, gestion du linge, déchets, eau)
- ↪ Gestion du risque infectieux lié aux dispositifs invasifs
- ↪ Gestion du risque infectieux en chirurgie
- ↪ Prévention et conduite à tenir en cas d'épidémies / signalement

### **Méthodes et Moyens**

- ↪ Power Vote
- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Films pédagogiques
- ↪ Jeux de cartes, cas pratiques
- ↪ Quizz
- ↪ Echanges, ateliers
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### **Evaluation**

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### **CONTACT**

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# FORMATION /HABILITATION POUR LES AGENTS EN CHARGE DU BIONETTOYAGE DES LOCAUX EN SERVICES DE SOINS

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Agents des CH de Saumur et de Longué-Jumelles (sanitaire et EHPAD), en charge du Bionettoyage des Locaux au sein des Services de Soins, (priorité aux nouveaux agents, puis à terme tous les agents)

**Lieu :** CH SAUMUR

### Durée :

- phase 1 : 7 heures
- phase 2 : 1 heure
- phase 3 : 1 heure 30

### Dates de la phase 1 :

Gr1 : 20/03/2025

Gr2 : 15/05/2025

Gr3 : 06/11/2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 6 (phase 1)

### Intervenantes :

Adeline DUBOIS, IDE Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées (phase 1)

12 agents formés

100% de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- 1) Assurer un bio nettoyage des locaux conforme afin de concourir à la maîtrise du risque infectieux
- 2) Former rapidement les nouveaux agents en charge du bio nettoyage des locaux à cette mission, dans le mois suivant leur arrivée
- 3) Valoriser les pratiques de ces professionnels par la mise en place d'un processus aboutissant à la délivrance d'une habilitation au bionettoyage des locaux (HBL)

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### ↪ 1<sup>ère</sup> Phase : (1 journée de 7 heures)

- 1<sup>ère</sup> partie de 4h
  - Apports théoriques en lien avec le bio nettoyage quotidien et approfondi des locaux communs et des chambres,
  - Présentation de la base documentaire « Qualnet® » et de ses modalités d'accès
  - Atelier pédagogique avec mise en pratique des actions de traçabilité de l'entretien des locaux à l'aide de 4 situations pédagogiques
- 2<sup>de</sup> partie de 3h
  - Atelier pédagogique : « Bionettoyage quotidien d'une chambre : démonstration pratico-pratique réalisée par l'EOH + temps d'échanges avec participation active de l'agent

#### ↪ 2<sup>ème</sup> Phase : accompagnement individuel dans la semaine qui suit l'apport théorique et pratico-pratique (durée : 1 heure)

- Supervision par l'EOH lors de l'entretien d'une chambre réalisé par l'agent dans son service de soins
- Réajustement des pratiques si besoin, avec nouvelle démonstration par l'EOH si besoin

#### ↪ 3<sup>ème</sup> Phase : au maximum dans le mois suivant l'apport théorique et pratico-pratique (durée : 1h 30 min)

- Audit de pratiques déclarées et de connaissances par remplissage d'une grille d'audit (30 minutes)
  - ⇒ La grille d'audit est proposée et analysée par l'EOH
  - ⇒ Les questions sont posées par l'EOH
  - ⇒ Un réajustement des connaissances est effectué en direct par l'EOH si besoin
  - ⇒ Un % de conformité d'au moins 75% est attendu



**FORMATION OBLIGATOIRE**

- Observation des pratiques de bionettoyage réalisé par l'EOH auprès de l'apprenant en situation réelle (càd dans son secteur de soins) : 1heure
  - ⇒ Observation d'au moins 1 entretien de chambre
  - ⇒ Un réajustement des pratiques est effectué en direct par l'EOH si nécessaire
  - ⇒ L'audit intègrera aussi le contrôle des documents de traçabilité
  - ⇒ Un réajustement des pratiques sera effectué en direct par l'EOH si besoin.
  - ⇒ Un % de conformité d'au moins 75% est attendu
- ⇒ Délivrance de l'habilitation au bio nettoyage des locaux en service de soins si obtention d'un score de conformité d'au moins 75% à chacune des 2 évaluations.

### **Méthodes et Moyens**

- ⇒ Supports de formation
- ⇒ Vidéo
- ⇒ Grilles d'audits
- ⇒ Audit de pratiques déclarées et de connaissances concernant l'entretien d'une chambre
- ⇒ Audit d'observation des pratiques de bio nettoyage d'une chambre au quotidien
- ⇒ Fiche d'habilitation au Bio nettoyage des locaux d'un service de soins

### **Evaluation**

- ⇒ Evaluation des connaissances et pratiques déclarées
- ⇒ Evaluation des pratiques :

### **CONTACT**

⇒ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

⇒ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# MANUTENTION DES PATIENTS

## FORMATION INITIALE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Personnel Soignant

**Lieu :** ESPACE SIMULATION  
IFSI-IFAS SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 17-18/03/2025

**Gr2 :** 23-24/06/2025

**Gr3 :** à déterminer

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

**Intervenante :**

**Emmanuelle ROUL**

Ergothérapeute et Ergonome

Centre Hospitalier de Saumur

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

↳ Pratiquer la manutention des patients (formation non adaptée pour les personnes avec restrictions d'aptitude à la manutention)

↳ Prévoir une tenue confortable et des chaussures adaptées (baskets...)



**FORMATION OBLIGATOIRE**

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Développer les savoir-faire professionnels dans les soins de manutention

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Etre capable d'analyser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- 2) Etre capable de construire et réaliser des gestes de manutention efficaces et sécuritaires pour le patient tout en préservant la santé du soignant

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

↳ Apports Théoriques :

- ⇒ Rappel sur des notions d'anatomie et de biomécanique de l'appareil locomoteur
- ⇒ Prévention des TMS et santé au travail
- ⇒ Manutention et acte de soin 2ème partie :

↳ Travaux pratiques :

- ⇒ Construction gestuelle et mises en situations de manutention

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Utilisation d'un espace de simulation
- ↳ Jeux de rôle

**Evaluation**

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# MANUTENTION DES PATIENTS

## RECYCLAGE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Personnel Soignant ayant suivi la formation initiale **il y a moins de 4 ans**

**Lieu :** ESPACE SIMULATION  
IFSI-IFAS SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 03/06/2025

**Gr2 :** à déterminer

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

**Intervenante :**

**Emmanuelle ROUL**

Ergothérapeute et Ergonome

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**0** sessions réalisées

**0** agents formés

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

↪ Pratiquer la manutention des patients (formation non adaptée pour les personnes avec restrictions d'aptitude à la manutention)

↪ Avoir suivi la formation initiale **il y a moins de 4 ans**

↪ Prévoir une tenue confortable et des chaussures adaptées (baskets...)



**FORMATION OBLIGATOIRE**

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Développer les savoir-faire professionnels dans les soins de manutention

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Etre capable d'analyser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- 2) Etre capable de construire et réaliser des gestes de manutention efficaces et sécuritaires pour le patient tout en préservant la santé du soignant

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ Retour d'expérience suite à la formation initiale
- ↪ Rappel sur les notions d'anatomie et de biomécanique de l'appareil locomoteur
- ↪ Rappel sur les éléments déterminant la manutention des patients
- ↪ Construction gestuelle et mises en situations de manutentions

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Utilisation d'un espace de simulation
- ↪ Utilisation des différentes catégories d'aides techniques à la manutention
- ↪ Jeux de rôle

**Evaluation**

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# GESTES ET POSTURES DE SECURITE

## POSTES ADMINISTRATIFS

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**  
Personnel administratif

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3,5 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 24/03/2025

**Gr2 :** 04/12/2025

**Horaires :** 09h00 – 12h30

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**  
QUOVADIS

#### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS / CONTENUS

- ↳ Sensibiliser les agents administratifs aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaître les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du travail en poste administratif

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE  
A RENOUELER TOUS LES 4 ans**



# GESTES ET POSTURES DE SECURITE

## POSTES TECHNIQUES ET AUTRES POSTES

### AVEC PORT DE CHARGES LOURDES

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**  
Personnel Techniques et autres postes avec port de charges lourdes

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3,5 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 24/03/2025

**Gr2 :** 04/12/2025

**Horaires :** 13h30 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**  
QUOVADIS

#### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Aucun

#### OBJECTIFS / CONTENUS

- ↳ Sensibiliser les agents techniques et autres postes avec port de charges lourdes aux risques des TMS liés aux mauvaises postures
- ↳ Comprendre les conséquences physiques d'une mauvaise pratique
- ↳ Connaitre les principes d'ergonomie
- ↳ Acquérir les bons gestes et les bonnes postures lors du port de charges inertes

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

#### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

#### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**FORMATION OBLIGATOIRE**  
**A RENOUELER TOUS LES 4 ans**

# FORMATION ADAPTATION A L'EMPLOI A DESTINATION DES AIDES SOIGNANTS

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Aide-Soignant/e/s

**Lieu :** IFSI-IFAS SAUMUR

**Durée :** 7 heures

### Dates :

Gr1 14/05/2025

Gr2 08/10/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** 16 (8 pour l'établissement support et 8 pour l'extérieur.)

### Intervenant/e/s :

**Cadres de Santé Formateurs de l'IFSI-IFAS**

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

x agents formés

x % de satisfaction

sur x agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres à venir*

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Être titulaire du DEAS référentiel antérieur à 2021

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Actualiser les connaissances pour s'adapter à l'emploi, suite à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant

### Objectifs Opérationnels

- 1) Renforcer les connaissances d'hygiène de base
- 2) Mobiliser les connaissances en anatomie physiologie, en lien avec les sujets abordés
- 3) Mobiliser les connaissances sur le raisonnement clinique
- 4) Acquérir des connaissances sur les nouveaux actes (indications, contre-indications)

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ L'évolution règlementaire (arrêté du 10 juin 2021, annexe 1 référentiel d'activité)
- ↳ 1ère partie (3h30) sur le recueil de la glycémie par captation capillaire
  - ⇒ La glycémie, c'est quoi ?
  - ⇒ Reconnaissance des signes de l'hypo et/ou hyperglycémie
  - ⇒ Evaluation de l'état clinique d'une personne, et le changement de cet état à partir de mini situations cliniques
  - ⇒ Utilisation du matériel – interprétation des résultats
- ↳ 2ème partie (3h30) sur la réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
  - ⇒ Rappel anatomo-physiologique des voies respiratoires
  - ⇒ La trachéotomie : définition, indications, matériel ....
  - ⇒ Reconnaître les signes d'alerte nécessitant une aspiration
  - ⇒ Indications / contre-indications d'une aspiration endotrachéale
  - ⇒ Renforcer connaissance pour montage système aspiration
  - ⇒ Effectuer des aspirations en situations simulées (sur mannequin)

### Méthodes et Moyens

- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Situations simulées en Espace Simulation
- ↳ Echanges entre pairs

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles jusqu'à un mois avant la date, sous réserve de places disponibles
  - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation de l'IFSI-IFAS Saumur
- ☎ 02.44.68.78.24 [✉ ifsisaumur@ch-saumur.fr](mailto:ifsisaumur@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**  
QUALITE – GESTION DES  
RISQUES - USAGERS

# UTILISATION DU LOGICIEL QUALNET

## NIVEAU UTILISATEUR

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 20 à 45 minutes

**Dates/ Horaires :**

**Sur demande,** contacter Mme Parent au 3204, ou par mail à [helene.parent@ch-saumur.fr](mailto:helene.parent@ch-saumur.fr)

**Intervenante :**

**Hélène PARENT**, Coordinatrice  
Qualité et Gestion des Risques  
Centre Hospitalier de Saumur

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

1 agent formé

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Savoir se connecter à l'outil, consulter les documents et effectuer les tâches liées à son profil (vérification de documents, approbation, déclaration des événements indésirables...)

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Savoir se connecter à l'outil avec ses identifiants
- 2) Connaître les fonctionnalités de base permettant de
  - a. Consulter la base documentaire du CH de Saumur
  - b. Effectuer les tâches qui liées à son profil (ex : valider un document avant diffusion, prendre connaissance des protocoles qui ont été diffusés)
- 3) Connaître les fonctionnalités de base permettant de déclarer un événement indésirable et de suivre les suites données

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Connexion à QualNet (icône sur intranet, identifiant, mot de passe)
- ↳ Présentation des différents types de recherches (par mot du titre, par service, ...)
- ↳ Présentation du tableau de bord des actions liées à chaque profil (documents à lire, documents à signer...)
- ↳ Déclaration d'un événement indésirable, utilisation du formulaire
- ↳ Suivi de l'événement déclaré, où trouver l'information
- ↳ Exemples pratiques
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

**Evaluation**

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Mme Hélène PARENT
  - ☎ 02.41.53.32.04
  - ✉ [helene.parent@ch-saumur.fr](mailto:helene.parent@ch-saumur.fr)
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
  - ☎ 02.41.53.32.46
  - ✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1.75 heures

**Dates/ Horaires :**

**Sur demande**, contacter Mme Parent au 3204, ou par mail à [helene.parent@ch-saumur.fr](mailto:helene.parent@ch-saumur.fr)

**Intervenante :**

**Hélène PARENT**

Coordinatrice Qualité et Gestion des Risques

**Centre Hospitalier de Saumur**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

4 sessions réalisées

8 agents formés

#### Accessibilité aux personnes handicapées

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

#### Objectif Global

Maîtriser les fonctionnalités du logiciel QualNet, permettant d'intégrer un nouveau document/de modifier un document existant

#### Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre ce qu'est un logiciel de Gestion Electronique des documents et les différentes étapes de validation / diffusion
- 2) Savoir naviguer dans l'outil de rédaction/intégration des documents

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation générale du circuit des documents dans QualNet (cycle de signature)
- ↳ Modalités d'accès au module de rédaction
- ↳ Explications détaillées des informations à saisir dans chaque onglet : plan de classement, fiche d'identité, acteurs, diffusion pour application, diffusion pour information, documents, liens, annexe
- ↳ Exemple pratique
- ↳ Conduite à tenir en cas de difficulté (personnes à contacter)

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

#### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions possibles sur demande auprès de Mme Hélène PARENT
- ☎ 02.41.53.32.04      ✉ [helene.parent@ch-saumur.fr](mailto:helene.parent@ch-saumur.fr)
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46      ✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES : POURQUOI, COMMENT ?

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

### Dates :

**Gr1 :** 22/05/2025

**Gr2 :** 13/11/2025

**Horaires :** 14h00 – 16h00

**Nombre de places :** min 2 / max 10

### Intervenante :

**Garance DE FAULTRIER,**

Technicienne Qualité et Gestion des  
risques

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au  
questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Inciter les professionnels à signaler les événements indésirables,  
notamment ceux associés aux soins

### Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre le fonctionnement et la finalité du système de signalement des événements indésirables
- 2) Savoir repérer les événements indésirables dont les événements indésirables associés aux soins dans son environnement de travail
- 3) Savoir utiliser les outils de déclaration

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Présentation du système depuis le signalement jusqu'à son traitement
- ↳ Comment faire un signalement sur QualNet
- ↳ Echange avec les participants au travers d'exemples concrets pris dans la littérature d'une part, et en interne d'autre part

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Jeu de cartes

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# GERER LES EVENEMENTS INDESIRABLES EN TANT QU'ENCADRANT

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Encadrants (Cadres de Service, de Pôle, Chefs d'équipe, Médecins etc)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 09/10/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 2 / max 10

### Intervenante :

**Garance DE FAULTRIER,**

Technicienne Qualité et Gestion des risques

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Être destinataire pour action ou information des déclarations d'événements indésirables

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Savoir prendre en compte les événements indésirables (EI) survenant dans son service

### Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
- 2) Approfondir les EI déclarés dans mon service quel que soit le niveau de gravité
- 3) Apporter une réponse dans l'outil informatique

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Retour d'expérience sur les difficultés rencontrées au moment de la réception des événements indésirables
- ↳ Mécanismes de survenue de l'erreur
- ↳ Comprendre la notion de culture juste de l'erreur VS culture positive de l'erreur
- ↳ Outils et méthodologies d'analyse utilisés en fonction du type d'événement

### Méthodes et Moyens

- ↳ Echanges d'expérience
- ↳ Quizz
- ↳ Jeu de cartes

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 45 minutes

**Date :** 16/05/2025

### Horaires :

**Gr1 :** 10h00 – 10h45

**Gr2 :** 11h00 – 11h45

**Nombre de places :** min 2 / max 6

### Intervenants :

**Dr Anoances KRA**

Médecine d'Urgence, Médecine de  
Catastrophe

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

2 agents formés

100% de satisfaction

sur 2 agents ayant répondu au  
questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIF

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Concept de mort évitable
- ↳ Cause principale de décès
- ↳ Focus sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↳ Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↳ Atelier pratique : positions d'attente et garrot tourniquet

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# GESTES DE SAUVETAGE ET MISE EN CONDITION DE SURVIE DES VICTIMES D'ATTENTAT RESTITUTION DES ACQUIS

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1.5 heures

**Date :** 16/05/2025

**Horaires :** 14h00 – 15h30

**Nombre de places :** min 2 / max 5

### Intervenants :

**Dr Anoances KRA**

Médecine d'Urgence, Médecine de  
Catastrophe

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

2 agents formés

100% de satisfaction

sur 2 agents ayant répondu au  
questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation initiale

## OBJECTIFS

Prise en charge initiale des victimes d'attentats

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Rappel sur le Concept de mort évitable
- ↳ Rappel sur la notion d'agir en sécurité et de ne pas s'exposer
- ↳ Rappel sur l'Identification des victimes sauvables et gestes de sauvetage à mettre en œuvre par les primo-intervenants
- ↳ Mise en application via 2 simulations

### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de support

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ATELIERS PRATIQUES :

## POSE DE SONDE URINAIRE, KTP, GESTION DE PICC LINE, KTC ET CHAMBRE IMPLANTABLE

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Public concerné :

IDE, IBODE, Sage-Femmes

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3 heures

#### Dates :

**Gr1 :** 10/06/2025

**Gr2 :** 07/10/2025

**Horaires :** 14h30 – 17h30

**Nombre de places :** min 5 / max 8

#### Intervenantes :

**Dr Stéphanie PERRON**, Praticien  
Hygiéniste

**Adeline DUBOIS**, IDE Hygiéniste

**Service d'Hygiène Hospitalière**  
**Centre Hospitalier de Saumur**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

x agents formés

xx% de satisfaction

sur x agents ayant répondu au  
questionnaire

*Chiffres à venir*

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

#### Objectif Global

Savoir mettre en œuvre toutes les mesures de prévention des infections sur dispositifs invasifs

#### Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer les règles de bon usage des antiseptiques majeurs et connaître les indications des antiseptiques (peau saine, lésée, muqueuse)
- 2) Appliquer les règles d'asepsie requises lors de la réalisation de gestes invasifs et manipulation/gestion de dispositifs invasifs
- 3) Identifier les points clés de la maîtrise des infections sur chambre implantable et picc line

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↳ 1<sup>ère</sup> partie : Les antiseptiques
  - ⇒ Les antiseptiques majeurs, leurs indications selon le site (peau saine, lésée, muqueuse)
  - ⇒ L'antisepsie en 2, 4 et 5 temps : Quand et comment ?
- ↳ 2<sup>ème</sup> partie : Prévention des infections associées aux gestes invasifs
  - ⇒ Prévention des infections sur sonde urinaire, KT périphérique, KT central, chambre implantable et picc line
  - ⇒ Présentation des aide-mémoires et documents de traçabilité associés
- ↳ 3<sup>ème</sup> Partie : Projection d'une vidéo relative à la gestion d'une chambre à cathéter implantable et picc line
- ↳ 4<sup>ème</sup> partie : Atelier pratique relatif à la pose et gestion d'une sonde urinaire, d'un cathéter périphérique ou gestion d'un picc line (selon souhaits participants)

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# BIONETTOYAGE DES LOCAUX : QUOI DE NEUF ?

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 27/05/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Adeline DUBOIS**, IDE Hygiéniste  
Service d'Hygiène Hospitalière  
Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées  
x agents formés  
xx% de satisfaction  
sur x agents ayant répondu au questionnaire  
*Chiffres à venir*

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maitriser le risque Infectieux lié à l'environnement

### Objectifs Opérationnels

- 1) Percevoir la contamination environnementale
- 2) Appliquer les grands principes liés au bio-nettoyage
- 3) Savoir préparer et utiliser le matériel et produits destinés à l'entretien des locaux

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ 1<sup>ère</sup> partie : (15 min) : Films pédagogiques
  - ⇒ Mise en lumière de la contamination environnementale
- ↪ 2<sup>ème</sup> partie : (30 min) : Rappels synthétiques
  - ⇒ Tenue professionnelle / Hygiène des mains
  - ⇒ Préparation du chariot d'entretien
- ↪ 3<sup>ème</sup> Partie (30 min) : Analyse de pratiques
  - ⇒ Entretien d'une chambre au quotidien
- ↪ 4<sup>ème</sup> partie : (30 min) : Rappels synthétiques
  - ⇒ Présentation de la fiche synthétique relative : Indications et utilisation des produits
  - ⇒ Ressources documentaires essentielles
    - Entretien quotidien d'une chambre
    - Entretien approfondi d'une chambre
    - Traçabilité de l'entretien des locaux

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# PRECAUTIONS STANDARD ET GESTION DES EXCRETA : NOUVELLE VERSION !!!

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 29/04/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Adeline DUBOIS**, IDE Hygiéniste  
Service d'Hygiène Hospitalière  
Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maîtriser le risque infectieux lié aux soins indépendamment du statut infectieux du patient/résident et de son secteur de prise en charge (sanitaire et médico-social)

### Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention type précautions standard afin de maîtriser le risque infectieux
- 2) Appliquer les mesures permettant de limiter le risque infectieux lié à la gestion des excréta

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ 1<sup>ère</sup> partie : Mise en application des précautions standard et de la gestion des excréta
  - ⇒ Ateliers ludiques : jeux autour d'au moins 3 situations de soins adaptées au public présent
- ↳ 2<sup>ème</sup> partie :
  - ⇒ Rappels synthétiques
  - ⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives
    - Aux 7 précautions standard
    - Aux différents équipement de protection individuelle
    - Aux différents procédés de gestion des excréta

### Méthodes et Moyens

- ↳ Ateliers ludiques (jeux sur table)
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
  - ☎ 02.41.53.32.46
  - ✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES GESTION DU LINGE ET DES DECHETS

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 30/09/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Adeline DUBOIS**, IDE Hygiéniste  
**Service d'Hygiène Hospitalière**  
**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée  
x agents formés  
xx% de satisfaction  
sur x agents ayant répondu au questionnaire  
*Chiffres à venir*

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Avoir suivi l'une des formations suivantes :

- ↳ Gestion du risque infectieux au quotidien dans les services
- ↳ Précautions Standard et gestion des excréta

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Savoir mettre en œuvre toutes les mesures de prévention de la transmission d'une maladie contagieuse ou d'un micro-organisme multi-résistant

### Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention de type précautions complémentaires afin de maîtriser le risque infectieux
- 2) Limiter le risque infectieux lié à la gestion du linge et des déchets

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ 1<sup>ère</sup> partie : Cas pratique
  - ⇒ Analyse de situations (Power Vote)
- ↳ 2<sup>ème</sup> partie : Rappels synthétiques
  - ⇒ Présentation de fiches synthétiques relatives aux précautions complémentaires Contact, Gouttelettes et Air

### Méthodes et Moyens

- ↳ Power Vote
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG (AES) OU AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES ET CONDUITE A TENIR

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 03/10/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Dr Stéphanie PERRON,**

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maitriser la survenue des AES et le risque encouru suite à un AES

### Objectifs Opérationnels

- 1) Appliquer au quotidien les mesures de prévention des AES
- 2) Connaître la conduite à tenir en cas d'AES

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Définition d'un AES
- ↪ Epidémiologie, risque infectieux
- ↪ Moyens de prévention (précautions standard, matériel sécurisé etc)
- ↪ Conduite à tenir en cas d'AES

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance entre apports théoriques et participation active
- ↪ Power vote (quizz et cas concrets)
- ↪ Projection de supports (diaporama)
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PREVENTION DES EPIDEMIES HIVERNALES : DETECTION, PREVENTION ET CONDUITE A TENIR

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 21/11/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Adeline DUBOIS**, IDE Hygiéniste  
Service d'Hygiène Hospitalière  
Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maitriser le risque infectieux lié aux infections respiratoires et digestives

### Objectifs Opérationnels

- 1) Savoir détecter une épidémie
- 2) Appliquer les mesures de prévention de la diffusion des cas de grippe et gastro-entérite
- 3) Savoir trouver et utiliser les outils d'aide à la détection et gestion des épidémies

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### 👉 1<sup>ère</sup> partie : Théorie

- ⇒ Conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de gastro-entérite
- ⇒ Conduite à tenir devant un ou plusieurs cas d'infections respiratoires
- ⇒ Présentation des outils de détection et suivi des épidémies et des outils régionaux (CPIAS PDL)

#### 👉 2<sup>ème</sup> partie : Pratique

- ⇒ Visite virtuelle de 2 Chambres des erreurs
  - Présentation du déroulé
  - Recherche des erreurs
  - Débriefing en équipe

### Méthodes et Moyens

- 👉 Alternance entre apports théoriques et participation active
- 👉 Projection de supports (diaporama)
- 👉 Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- 👉 Questionnaires pré et post formation
- 👉 Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

👉 Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

👉 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# RISQUE INFECTIEUX LIÉ À L'EAU : LA LEGIONELLE ET LA LEGIONELLOSE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public (Cadres de santé, IDE, AS/ASH, Médecins, Sage-femmes, AP etc.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 2 heures

**Date :** 13/05/2025

**Horaires :** 14h30 – 16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Intervenante :

**Dr Stéphanie PERRON,**

Praticien Hygiéniste

Service d'Hygiène Hospitalière

Centre Hospitalier de Saumur

### Chiffres clés réalisés en 2024

0 session réalisée

0 agent formé

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Maîtriser le risque de développement et de prolifération de légionelle dans le réseau d'eau

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître le pouvoir pathogène de la légionelle
- 2) Connaître les facteurs favorisant le développement de la légionelle
- 3) Connaître les actions préventives et curatives à mettre en place

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Légionelle et légionellose : définitions
- ↳ Pathogénécité, épidémiologie, diagnostic
- ↳ Mesures de prévention
  - ⇒ Comment garantir l'absence de légionelle dans le réseau d'eau (détail des opérations de purge et de détartrage des points d'eau)
  - ⇒ Identifier les personnes fragiles et comment les protéger
  - ⇒ Conduite à tenir en cas de légionellose nosocomiale
- ↳ Mesures correctives et acteurs concernés
- ↳ Présentation des procédures et protocoles internes

### Méthodes et Moyens

- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# APPORTS EN ADDICTOLOGIE, APPROCHE RPIB (REPERAGE PRECOCE ET INTERVENTION BREVE) ET PRESCRIPTION DE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE (TSN)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Professionnels du Centre Hospitalier de Saumur potentiellement prescripteurs de TSN

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

### Dates :

**Gr1 :** 28/02/2025

**Gr2 :** 06/06/2025

**Horaires :** 08h45 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 10

### Intervenant/e/s :

**Laurent DELEHEDDE**, IDE

**Simon CHEVREUL**, Psychologue

**Adeline TROTTE**, IDE

**Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)**

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

14 agents formés

100% de satisfaction

sur 14 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Pratiquer le repérage précoce, l'intervention brève et la prescription de TSN au sein du Centre Hospitalier de Saumur

### Objectifs Opérationnels

- 1) Renforcer les connaissances en Addictologie
- 2) Connaître les principes de la dépendance
- 3) Savoir aborder la question du tabac en s'appuyant sur la démarche RPIB
- 4) Savoir prescrire des TSN

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Apport général en addictologie : Processus, définition et caractéristiques cliniques communes
- ↪ Elaboration des représentations des soignants
- ↪ Découverte et mise en pratique du Repérage Précoce et Intervention Brève
- ↪ Présentation et mise en pratique de la prescription de traitement de substitution nicotinique

### Méthodes et Moyens

- ↪ Power Point
- ↪ Brainstorming à partir de vidéos
- ↪ Jeu de rôle
- ↪ Test de connaissance

### Evaluation

- ↪ Test de renforcement des connaissances
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
PROJET D'ETABLISSEMENT :  
PROMOTION DE LA  
BIENTRAITANCE**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

IDE, AS

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 15-16/05/2025

**Gr2 :** 11-12/12/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 6 / max12

**Intervenante :**

**Véronique SAPIENS, IADE**

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**0** session réalisée

**0** agent formé

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

- 1) Comprendre le phénomène de la douleur et ses implications physiques et psychologiques
- 2) Connaître les différentes douleurs : aiguë, chronique, nociceptive ou neuropathique, ou provoquée par les soins
- 3) Savoir quelle échelle d'évaluation utiliser et comment l'utiliser
- 4) Connaître les différents moyens de prise en charge : médicamenteux et non-médicamenteux
- 5) Comprendre l'importance et les actions du CLUD
- 6) Replacer les obligations de prise en charge dans un cadre administratif et juridique

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↳ Ouverture du stage :
  - ⇒ Rappel des objectifs de la formation (les stagiaires ayant reçu en amont de la formation le contenu du programme) et des règles (confidentialité – respect de la parole de l'autre)
  - ⇒ Tour de table afin de permettre à chacun de se présenter : fonction et service et de préciser ses attentes pour cette formation
  - ⇒ Questionnaire d'évaluation des connaissances avec préparation d'un cas de prise en charge de douleur non satisfaisante à partir de leur expérience professionnelle
- ↳ Analyse réflexive autour des vécus
- ↳ Cas concrets : Présentation de mini-films de soins douloureux, analyse de la prise en charge, debriefing
- ↳ Synthèse : Retour d'expérience : analyse des écarts à partir des cas concrets préparés par les participants
- ↳ Législation : lois, décrets, certification, rôle du CLUD
- ↳ Les voies de la douleur
- ↳ Définition de la douleur et ses différentes dimensions
- ↳ Les différentes douleurs : les signes
- ↳ Evaluation de la douleur et traçabilité
- ↳ Pharmacologie des antalgiques. Protocoles
- ↳ Méthodes non médicamenteuses : La douleur provoquée par les soins

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Alternance d'apports théoriques et analyse de cas concrets apportés par les participants
- ↳ Illustration par mini-films

#### Evaluation

- ↳ Questionnaire post-formation Contrôle des connaissances
- ↳ Tour de table et questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# COMMUNICATION THERAPEUTIQUE EN LIEN AVEC L'HYPNOSE NIVEAU 1

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout personnel soignant

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 10 heures 30 minutes

### Dates :

**Gr1 :** 11/03 et 05/05/2025

**Gr2 :** 16/09 et 24/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00 (Jour 1)  
09h00 – 12h30 (Jour 2)

**Nombre de places :** min 6 / max12

### Intervenante :

**Véronique SAPIENS, IADE**

**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- 1) Améliorer ses techniques de communication afin d'établir une alliance, une adhésion aux soins. Améliorer les effets des traitements
- 2) Améliorer la qualité des soins et la satisfaction des patients

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Définition de la communication et ses facteurs
- ↪ La communication thérapeutique
- ↪ Définition de l'hypnose et de la technique
- ↪ Différents outils de communication à améliorer : les langages, verbal, non verbal et para-verbal, le pacing, le mirroring, le saupoudrage...
- ↪ Exercices pour en ressentir l'importance et l'efficacité
- ↪ Comment être disponible pour le patient
- ↪ Bien accompagner : à partir de cas concrets
- ↪ La demi-journée à distance permet les retours d'expériences, les compléments d'information et l'écriture de scripts d'accompagnement

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Illustration et compréhension avec des exemples filmés
- ↪ Un livret pédagogique est remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Analyse des attentes par questionnaire individuel lors d'un tour de table
- ↪ Questionnement en fin de formation pour évaluer les changements envisagés par les stagiaires
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL

## NIVEAU 1

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Personnel Soignant

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 26-27/05/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

**Organisme de Formation :**

**IGL - INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DANS LES DOMAINES DE LA GERONTOLOGIE ET DE LA SANTE**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Mieux adapter sa communication non-verbale et en particulier les gestes, le corps dans la relation soignant/soigné
- 2) Identifier la place, les effets et la fonction du toucher dans les soins, la valorisation de l'image du corps et la conscience du schéma corporel
- 3) Définir les limites de la pratique du toucher dans la pratique quotidienne
- 4) Soulager par le toucher en fonction de la personne, des moyens et des lieux
- 5) Développer une approche progressive, un contact chaleureux, rassurant, favorisant la détente, la coopération et une communication plus authentique
- 6) Mettre en place des techniques de toucher simples, concrètes et applicables s'adaptant aux besoins des personnes et aux contraintes du personnel soignant
- 7) Mettre en place des techniques rapides, efficaces et utilisables d'auto-détente, de ressourcement, pour favoriser et optimiser le prendre soin de soi et de l'autre
- 8) Démontrer et pratiquer une technique efficace et douce de relâchement musculaire pendant les soins chez les personnes contractées et rétractées

### Méthodes et Moyens

- ↪ Interactions entre la théorie, les situations concrètes apportées par l'intervenant et les situations concrètes vécues par les participants
- ↪ Valorisation des différentes expériences et pratiques professionnelles des participants
- ↪ Exercices pratiques « donneurs / receveurs », mises en situation concrètes
- ↪ Définition d'axes d'amélioration des pratiques professionnelles, et définition d'un plan d'action
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

- Les participants devront avoir une tenue souple et confortable et venir avec le matériel suivant : tapis de sol (ou sac de couchage), couverture, oreiller, drap de bain
- Les participants seront amenés à se dénuder alternativement les jambes, les bras, le ventre

### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation
- ↪ Evaluation formative tout au long de la formation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



# LE TOUCHER-MASSAGE RELATIONNEL

## NIVEAU 2

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Personnel Soignant

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 26-27/11/2024

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

**Organisme de Formation :**

IGL - INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DANS LES DOMAINES DE LA GERONTOLOGIE ET DE LA SANTE

**Chiffres clés réalisés en 2024**

0 session réalisée

0 agent formé

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Avoir réalisé le niveau 1

### OBJECTIFS / CONTENUS

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

- 1) Pratiquer le toucher dans diverses situations vécues par les personnes soignées, dans différentes positions et lieux
- 2) Proposer des soins courts ou longs adaptés aux différentes situations et besoins
- 3) Reconstruire les soins du quotidien en y intégrant naturellement le toucher bien-être
- 4) Aborder toutes les parties du corps et varier les compositions
- 5) Être attentif à sa posture et à son propre bien-être
- 6) Développer une attention multi-sensorielle particulière

### Méthodes et Moyens

- ↪ Interactions entre la théorie, les situations concrètes apportées par l'intervenant et les situations concrètes vécues par les participants
- ↪ Valorisation des différentes expériences et pratiques professionnelles des participants
- ↪ Exercices pratiques « donneurs / receveurs », mises en situation concrètes
- ↪ Analyse des pratiques et définition d'axes d'amélioration des pratiques professionnelles
- ↪ Un support pédagogique sera remis à chaque participant

- Les participants devront avoir une tenue souple et confortable et venir avec le matériel suivant : tapis de sol (ou sac de couchage), couverture, oreiller, drap de bain
- Les participants seront amenés à se dénuder alternativement les jambes, les bras, le ventre

### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation
- ↪ Evaluation formative tout au long de la formation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 03-04/03/2025

**Gr2 :** 12-13/05/2025

**Gr3 :** 16-17/06/2025

**Gr4 :** 09-10/10/2025

**Gr5 :** 13-14/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 6 / max 10

**Organisme de formation :**

SIFAM Formations

**Chiffres clés réalisés en 2024**

5 sessions réalisées

44 agents formés

100% de satisfaction

sur 44 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Identifier les situations et les comportements précurseurs d'agressivité
- 2) Savoir adapter son comportement et gérer son stress dans les situations d'agressivité
- 3) Connaitre les techniques pour désamorcer l'agressivité
- 4) Connaitre les attitudes et les techniques pour répondre à une agression physique et/ou verbale
- 5) Maîtriser les techniques simples de self défense

### Méthodes et Moyens

- ↪ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↪ Apports thoriques
- ↪ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↪ Un support écrit est remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Questionnaire pré et post-formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public ayant réalisé la formation initiale : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 18/06/2025

**Gr2 :** 08/10/2025

**Gr3 :** 12/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 6 / max 10

**Organisme de formation :**

SIFAM Formations

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Avoir réalisé la formation initiale : SELF-SAUVEGARDE – NIVEAU 1

### OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Réactualisation des connaissances théoriques et pratiques
- 2) Révision des procédés selon les attentes du groupe

### Méthodes et Moyens

- ↪ Méthode présentielle, de type affirmative, interrogative, active et interactive
- ↪ Apports thoriques
- ↪ Jeux de rôle et ateliers pratiques
- ↪ Un support écrit est remis à chaque participant

### Evaluation

- ↪ Questionnaire pré et post-formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS ET EN FIN DE VIE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout Public sur le territoire du Saumurois

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 21 heures

**Dates :** 13-15-23/05/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 10

### Intervenants :

**Dr Xavier DU CREST**, Praticien Hospitalier,

**Dr Sophie POCHIC**, Praticien Hospitalier,

**Mme Sandrine LEGER**, IDE

**Mme Audrey SENEZAK**, IDE

**Mme Sarah THIBAUT**, Psychologue

**Mme BRILLEAU HUMEAU**, Psychologue

**Equipe Mobile de Soins Palliatifs**

**Centre Hospitalier Saumur**

*Collaboration avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs des Récollets*

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur 20 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Appréhender la démarche palliative et diffuser la culture palliative

### Objectifs Opérationnels

- 1) Se questionner ensemble autour de la prise en charge palliative et identifier les besoins de la personne et des proches
- 2) Favoriser une réflexion éthique en partageant les savoir-être et les savoir-faire de chacun
- 3) Acquérir des repères et des connaissances sur la maladie, la mort et le deuil ainsi que sur le cadre législatif

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↪ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↪ Aide au repérage et structures spécialisées en soins palliatifs
- ↪ Cadre législatif réglementaire et principes éthiques
- ↪ Mécanismes psychologiques, place des rituels et du deuil
- ↪ Travail en équipe – communication et soutien
- ↪ Evaluation et prise en charge médicamenteuse et non-médicamenteuse des symptômes d'inconfort
- ↪ Situations extrêmes, gestion d'urgences et pratiques sédatives

### Méthodes et Moyens

- ↪ Analyse de situations d'accompagnement issues de la pratique clinique de participants ou des formateurs
- ↪ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion

### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# AMELIORATION DE LA PRISE EN SOINS DE LA PERSONNE AGEE GRACE AU SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Public Soignant : ASH soins et aides-soignants

**Lieu :** IFSI-IFAS SAUMUR

**Durée :** 14 heures

### Dates :

**Gr1 :** 22/04 et 13/05/2025

**Gr2 :** 07 et 14/10/2025

**Horaires :** 08h45– 17h00

**Nombre de places :** 10

### Intervenant/e/s :

**Cadres de Santé Formateurs  
de l'IFSI-IFAS**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100 % de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Améliorer les connaissances des ASH aux soins et des intervenants auprès des personnes âgées sur les particularités de leur prise en soins

### Objectifs Opérationnels

- 1) Apporter les connaissances sur la spécificité de la personne âgée
- 2) Améliorer la prise en soins des personnes âgées dans la vie quotidienne

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ L'impact physiologique du vieillissement
- ↳ Les répercussions du vieillissement sur les activités de la vie quotidienne
- ↳ Les principaux risques encourus par les personnes âgées dans la vie quotidienne
- ↳ L'adaptation de la prise en soins

### Méthodes et Moyens

- ↳ Projection de support
- ↳ Pratiques simulées à l'aide du simulateur de vieillissement
- ↳ Analyses de pratiques professionnelles
- ↳ Echanges entre pairs

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions possibles jusqu'à un mois avant la date, sous réserve de places disponibles

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation de l'IFSI-IFAS Saumur

☎ 02.44.68.78.24

✉ [ifsisaumur@ch-saumur.fr](mailto:ifsisaumur@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
PROJET D'ETABLISSEMENT :  
QUALITE DE VIE AU  
TRAVAIL**

# GESTION DU STRESS ET DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 21 heures

**Dates :** 19-20/05 et 16/06/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 6 / max 12

**Organisme de formation :**

FORMAVENIR Performances

**NOUVELLE  
FORMATION  
EN 2024**

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Être confronté à une situation de stress

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Mettre en évidence les causes du stress et ses conséquences négatives ainsi que les ressources à utiliser pour y faire face et prévenir l'épuisement

### Objectifs Opérationnels

- 1) Clarifier la notion de l'épuisement professionnel (EP)
- 2) Comprendre les mécanismes du stress et ses manifestations
- 3) Réaliser un état des lieux de sa relation avec le stress
- 4) Appréhender ses modes de fonctionnement mental, ses comportements, sa relation au stress
- 5) Identifier les situations susceptibles de générer stress et EP
- 6) Repérer ses réactions personnelles en situation difficile
- 7) Acquérir des techniques pour gérer et prévenir les situations de stress
- 8) Voir le stress (non chronique) comme une opportunité de développement et une ressource

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### Jour 1

- ↳ Clarification de la notion d'épuisement professionnel et ses composantes clés
- ↳ Les mécanismes du stress, ses manifestations. Etat des lieux de sa relation au stress
- ↳ Compréhension du fonctionnement mental grâce à l'ANC (Approche Neuro-cognitive et Comportementale)
- ↳ Les situations susceptibles de générer du stress et épuisement professionnel
- ↳ Repérage de ses réactions personnelles en situation difficile

#### Jour 2

- ↳ Les solutions : stratégie anti-stress afin de prévenir le stress

#### Jour 3

- ↳ Voir le stress comme une opportunité de développement personnel et professionnel
- ↳ Exercices de régulation

### Méthodes et Moyens

- ↳ Apports théoriques
- ↳ Ateliers de mise en application
- ↳ Travaux en sous-groupe
- ↳ Auto-évaluation de son stress
- ↳ Jeux pédagogiques
- ↳ Exercices de relaxation

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 28 heures

**Dates :** 27-28/02 et 17-18/03/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 6 / max 12

**Organisme de formation :**

FORMAVENIR Performances

## NOUVELLE FORMATION EN 2024

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Au plus tôt 3 ans avant le départ à la retraite

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Mettre en évidence les aspects psychologiques, physiologiques, les formalités administratives et patrimoniales, ainsi que les risques liés à la retraite afin de mieux se préparer à cette nouvelle étape.

### Objectifs Opérationnels

- 1) Être au clair avec les aspects administratifs de la retraite (démarches, filières...)
- 2) Faire valoir des droits juridiques et fiscaux
- 3) Aborder sereinement la transition entre vie professionnelle et retraite

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

#### Jour 1 : Les représentations sur la retraite

- ↪ Les représentations sur la retraite
- ↪ La problématique de la retraite : la valorisation du métier et sa propre représentation de la retraite
- ↪ Comment organiser sa fin de carrière

#### Jour 2 : L'administratif et le patrimonial

- ↪ Le changement de statut et les démarches administratives
- ↪ Le système français des retraites
- ↪ Les conséquences financières
- ↪ Les assurances complémentaires
- ↪ L'habitat, les impôts, les exonérations de taxes
- ↪ Les derniers mois d'activités
- ↪ La gestion du patrimoine

#### Jour 3 : Capital Santé

- ↪ Comprendre le phénomène de vieillissement et se maintenir en santé
- ↪ Recommandations hygiéno-diététiques

#### Jour 4 : Cap sur la retraite

- ↪ Organiser son départ de la structure
- ↪ Elaborer son projet de vie
- ↪ Les relations interpersonnelles

### Méthodes et Moyens

- ↪ Un formateur consultant « fil rouge » tout au long de la formation + une équipe en distanciel
- ↪ Jeu et Quizz
- ↪ Technique du Post-it
- ↪ Le world café
- ↪ Photo langage
- ↪ Vidéos

### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation

Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
PROJET D'ETABLISSEMENT :  
ENCADREMENT**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

## ATELIER 1 : COMMENT DETECTER LE MAL-ETRE D'UN.E COLLABORATEUR/TRICE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation  
d'encadrement

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3 heures

**Dates et Horaires:**

**Gr1 :** 03/03/2025 – 9h00-12h00

**Gr2 :** 30/09/2025 - 9h00-12h00

**Nombre de places :** min 5 / max 10

**Organisme de formation :**

ASIA Ouest

**Chiffres clés réalisés en 2024**

3 sessions réalisées

17 agents formés

100 % de satisfaction

sur 12 agents ayant répondu au  
questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Détecter le mal être d'un collègue

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Repérer les signaux d'alerte
- 2) Orienter en fonction de la situation
- 3) Agir en conséquence

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ La situation de mal être
- ↪ Les risques psychosociaux
- ↪ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↪ Les signaux d'alertes
- ↪ Les interlocuteurs à mobiliser
- ↪ La qualité de l'écoute

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations  
concrètes du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

**Evaluation**

- ↪ Questionnaire d'évaluation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

## ATELIER 2 : COMMENT GERER LES CONFLITS AU TRAVAIL VOLETS 1 ET 2

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Public concerné :

Professionnels en situation  
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

Dates et Horaires :

VOLET 1	VOLET 2
Gr1 : 03/03/2025 13h30-16h30	Gr1 : 13/03/2025 9h00-12h00
Gr2 : 30/09/2025 13h30-16h30	Gr2 : 14/10/2025 9h00-12h00

Nombre de places : min 5 / max 10

Organisme de formation :

ASIA Ouest

#### Chiffres clés réalisés en 2024

##### VOLET 1 :

3 sessions réalisées

26 agents formés

100 % de satisfaction

sur 17 agents ayant répondu au  
questionnaire

##### VOLET 2 :

1 session réalisée

5 agents formés

100 % de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au  
questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

### OBJECTIFS

#### Objectif Global

Comment gérer un conflit au travail

#### Objectifs Opérationnels

- 1) Définir un conflit au travail
- 2) Repérer les conséquences d'un conflit au travail
- 3) Etre en mesure de résoudre un conflit

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↪ Les différentes formes de problématique
- ↪ Les différents types de conflits
- ↪ Les bienfaits des conflits
- ↪ Les conséquences pour l'agent, l'équipe, l'établissement
- ↪ Les pistes de solutions

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations  
concrète du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

#### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'évaluation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

## ATELIER 3 : COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PERSONNALITES DITES « IRRITANTES » VOIRE DIFFICILES AU TRAVAIL ?

### VOLETS 1 ET 2

#### INFORMATIONS PRATIQUES

##### Public concerné :

Professionnels en situation  
d'encadrement

Lieu : CH SAUMUR

Durée : 3 heures

##### Dates et Horaires :

VOLET 1	VOLET 2
Gr1 : 13/03/2025 13h30-16h30	Gr1 : 18/03/2025 9h00-12h00
Gr2 : 07/11/2025 9h00-12h00	Gr2 : 07/11/2025 13h30-16h30

Nombre de places : min 5 / max 10

##### Organisme de formation :

ASIA Ouest

#### Chiffres clés réalisés en 2024

##### VOLET 1 :

4 sessions réalisées  
27 agents formés  
100 % de satisfaction  
sur 27 agents ayant répondu au  
questionnaire

##### VOLET 2 :

1 session réalisée  
x agents formés

*Chiffres à venir*

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

#### PRE-REQUIS

Volet 1 : Aucun

Volet 2 : avoir réalisé le Volet 1

#### OBJECTIFS

##### Objectif Global

Gérer les personnalités « irritantes » au travail

##### Objectifs Opérationnels

- 1) Définir les différentes personnalités
- 2) Composer « avec » les différents types de personnalité

#### CONTENUS

##### Contenu Pédagogique

- ↳ Les différentes personnalités
- ↳ Les conduites à adopter
- ↳ Les conduites à éviter

##### Méthodes et Moyens

- ↳ Principe de pédagogie active
- ↳ Méthode participative
- ↳ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations  
concrète du travail
- ↳ Mutualisation d'expériences
- ↳ Exercices pratiques
- ↳ Reflexion de groupe

##### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'évaluation

#### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

## ATELIER 4 : LA COMMUNICATION NON VIOLENTE ET BIENVEILLANTE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation d'encadrement

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3 heures

**Dates et Horaires :**

**Gr1 :** 18/03/2025 – 13h30-16h30

**Gr2 :** 14/11/2025 – 9h00 – 12h00

**Nombre de places :** min 5 / max 10

**Organisme de formation :**

ASIA Ouest

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

x agents formés

x % de satisfaction

sur x agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres à venir*

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Adopter une communication non violente

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Repérer les enjeux de la communication
- 2) Définir les bénéfices de la communication non violente

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ Les différentes approches de la communication
- ↪ Les facilitateurs et les freins
- ↪ Emotions et sentiments dans la communication
- ↪ La formulation des demandes

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations concrètes du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

**Evaluation**

- ↪ Questionnaire d'évaluation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR LES PRATIQUES MANAGERIALES

## ATELIER 5 : COMMENT GERER LES EMOTIONS EN SITUATION DE STRESS

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation  
d'encadrement

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3 heures

**Dates et Horaires :**

**Gr1 :** 27/03/2025 – 9h00–12h00

**Gr2 :** 14/11/2025– 13h30-16h30

**Nombre de places :** min 5 / max 10

**Organisme de formation :**

ASIA Ouest

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

x agents formés

x % de satisfaction

sur x agents ayant répondu au  
questionnaire

*Chiffres à venir*

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Comment gérer les émotions en situation de stress

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Définir les différentes émotions
- 2) Définir la notion de stress
- 3) Appréhender les techniques de gestion du stress

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↪ Focus sur les émotions
- ↪ L'approche et la compréhension de ses émotions
- ↪ Le stress, les signes à repérer
- ↪ Les techniques de gestion du stress :
  - ⇒ La cohérence cardiaque
  - ⇒ Le sport
  - ⇒ La médiation
  - ⇒ Le yoga
  - ⇒ La musique
  - ⇒ ...

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Principe de pédagogie active
- ↪ Méthode participative
- ↪ Apports de connaissances mis en perspective avec les situations  
concrète du travail
- ↪ Mutualisation d'expériences
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Reflexion de groupe

**Evaluation**

- ↪ Questionnaire d'évaluation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois  
précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service  
Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation d'encadrement utilisant « Gesform »

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 30 minutes

**Dates/ Horaires :**

**Sur demande**, contacter le Service Formation au 3246, ou par mail à [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

**Nombre de places :** min 1 / max 10

**Intervenants :**

**M. Bernard DEVANNE**,  
Responsable de la Formation Continue

**Mme Fanny ASSERAY**, Chargée de la Formation Continue  
**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

1 agent formé

100 % de satisfaction

sur 1 agent ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Recherche l'historique de formation des agents
- 2) Editer la liste des agents ayant réalisé une formation sur une période donnée

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Création de modèles de documents
- ↳ Edition des extractions
- ↳ Exploitation des fichiers

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

**Evaluation**

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire auprès du service Formation Continue
- 📞 02.41.53.32.46      ✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation d'encadrement utilisant « Gesform »

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 30 minutes

**Dates/ Horaires :**

**Sur demande**, contacter le Service Formation au 3246, ou par mail à [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

**Nombre de places :** min 1 / max 10

**Intervenants :**

**Bernard DEVANNE**, Responsable de la Formation Continue

**Fanny ASSERAY**, Chargée de la Formation Continue

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**3** sessions réalisées

**10** agents formés

**100%** de satisfaction

sur **10** agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Inscrire les agents en ligne sur Gesform Evolution
- 2) Suivre les inscriptions en ligne.

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Connexion à Gesform
- ↳ Présentation des différentes fonctions de la plateforme Gesform
- ↳ Définition du périmètre d'action du personnel encadrant
- ↳ Recherche des formations sur Gesform
- ↳ Inscription des agents
- ↳ Suivre les inscriptions des agents

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

**Evaluation**

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire auprès du service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# UTILISATION DE GESFORM EVOLUTION

## CONDUITE D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET DE FORMATION

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Professionnels en situation d'encadrement, évaluateurs, utilisant « Gesform »

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée** 1,5 heures

**Dates :**

**Gr 1 :** 26/03/2025

**Gr 2 :** 23/04/2025

**Gr 3 :** 04/06/2025

**Horaires :** 9h00 – 10h30

**Nombre de places :** min 2 / max 10

**Intervenants :**

**Mme Laurence AUVINET** – Attachée d'Administration Hospitalière, chargée de la gestion et du développement des ressources humaines

**Mme Sylvie PINEAU**, Responsable de la Protection sociale et du Parcours professionnel

**M. Bernard DEVANNE**, Responsable de la Formation Continue

**Mme Fanny ASSERAY**, Chargée de la Formation Continue

**Centre Hospitalier de Saumur**

**NOUVELLE  
FORMATION EN 2025**

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Faciliter l'utilisation de la plateforme Gesform de l'ANFH

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Maîtriser le cadre réglementaire de l'entretien professionnel et de formation.
- 2) Connaître les différentes étapes de l'entretien professionnel et de formation.
- 3) Préparer, réaliser et retranscrire l'entretien sur le logiciel Gesform Evolution

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Présentation du guide de l'entretien professionnel et de formation.
- ↳ Définition du périmètre d'action de l'évaluateur
- ↳ Appréhender les liens entre les évaluations des connaissances, les compétences et le niveau de performance.
- ↳ Rédiger le Compte Rendu et procéder à sa révision.

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

**Evaluation**

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE A L'HOPITAL

## SENSIBILISATION DE L'ENCADREMENT

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Directeurs, Cadres, Encadrants,  
Médecins

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Date :** 10/10/2024

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

**Organisme de formation :**  
GRIEPS

#### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée  
x agents formés  
x% de satisfaction  
sur x agents ayant répondu au  
questionnaire  
*Chiffres à venir*

#### Accessibilité aux personnes handicapées

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS / CONTENUS

- 1) Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
- 2) Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
- 3) Clarifier la définition du mot *laïcité*, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique. Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
- 4) Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage
- 5) Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire
- 6) Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
- 7) Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
- 8) Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
- 9) Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
- 10) Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
- 11) Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
- 12) Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

### Méthodes et Moyens

- ↪ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↪ Projection de supports

### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
PROJET D'ETABLISSEMENT :  
ETHIQUE, JURIDIQUE**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

### Dates :

**Gr 1 :** 06-07/05/2024

**Gr 2 :** 02-03/12/2024

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 12

### Organisme de formation :

GRIEPS

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisée

18 agent formé

100% de satisfaction

sur 18 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS / CONTENUS

### Jour 1 : Appréhender la culture des peuples du voyage dans les soins et le contexte sociétal actuel

- ↻ Comprendre ses représentations concernant les gens du voyage
- ↻ Analyser les difficultés relationnelles rencontrées dans la pratique professionnelle
- ↻ Clarifier la définition du mot *laïcité*, des droits des malades pour se situer dans sa propre pratique.
- ↻ Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien.
- ↻ Intégrer la réglementation dans la prise en charge au quotidien
- ↻ Faire émerger les valeurs professionnelles individuelles, et les reconsidérer en les confrontant à celles du groupe – Repérer son référentiel culturel
- ↻ Appréhender le contexte sociétal moderne concernant l'accueil des gens du voyage – S'initier à la culture des gens du voyage
- ↻ Comprendre les spécificités culturelles des différentes populations des gens du voyage au travers de leur histoire

### Jour 2 : Gens du voyage : communiquer et adapter le soin

- ↻ Identifier la place de la santé, la signification de la maladie, des lieux de soins dans les représentations des gens du voyage
- ↻ Comprendre la représentation de la mort chez les gens du voyage
- ↻ Prendre conscience des particularités des différentes cultures et religions.
- ↻ Maîtriser la communication adaptée en situation interculturelle
- ↻ Comprendre les besoins et adapter les pratiques autour de la maternité
- ↻ Respecter les rites funéraires dans un établissement de santé
- ↻ Comprendre le vécu des familles des voyageurs à l'hôpital
- ↻ Proposer aux aidants une place adaptée avec une collaboration quotidienne cadrée pour le bon déroulement des soins

## Méthodes et Moyens

- ↻ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↻ Projection de supports

## Evaluation

- ↻ Questionnaires pré et post formation
- ↻ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↻ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↻ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

### Dates :

**Gr1 :** 02/04/2025

**Gr2 :** 24/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max 20

### Organisme de formation :

CRF VOGLER

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

21 agents formés

100% de satisfaction

sur 21 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- 1) Actualiser les connaissances de participants sur les droits des patients, notamment sur les textes parus au cours de l'année 2016
- 2) Intégrer les apports de la loi concernant le droit à l'information et au consentement, le droit d'accès au dossier, le droit au respect de la vie privée et de la confidentialité, les droits des patients en fin de vie
- 3) Répondre à toutes les questions que peuvent se poser les participants

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Droit à l'information
  - ⇒ L'information du patient
  - ⇒ L'information des proches et de la famille
  - ⇒ Les cas de mineurs et majeurs sous tutelle
  - ⇒ L'information sociale sur les frais et les conditions de prise en charge
- ↳ Consentement
  - ⇒ Le principe du consentement
  - ⇒ Le consentement « libre et éclairé »
  - ⇒ Les exceptions au consentement
  - ⇒ Le mineur ou majeur sous tutelle
  - ⇒ Le refus de soin
- ↳ Droit d'accès aux informations contenues dans le dossier médical
  - ⇒ Les modalités d'accès au dossier médical et au dossier de soins infirmiers
- ↳ Droit au respect de la vie privée et de la confidentialité
  - ⇒ Le droit au secret
  - ⇒ Les libertés individuelles
- ↳ Garanties collectives des risques sanitaires (ce point sera rapidement évoqué si souhaité par les participants)

### Méthodes et Moyens

- ↳ Apports théoriques synthétiques
- ↳ Méthodes interactives, échanges, cas pratiques en sous-groupes

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout Public sur le territoire du Saumurois

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3,5 heures

### Dates :

**Gr1 :** 13/06/2025

**Gr2 :** 12/12/2025

**Horaires :** 9h00 – 12h30

**Nombre de places :** min 10 / max 15

### Intervenants :

**Dr Xavier DU CREST**, Praticien

Hospitalier,

**Dr Sophie POCHIC**, Praticien Hospitalier,

**Mme Sandrine LEGER**, IDE

**Mme Audrey SENEZAK**, IDE

**Mme Sarah THIBAUT**, Psychologue

**Mme BRILLEAU HUMEAU**, Psychologue

Equipe Mobile de Soins Palliatifs du CH

Saumur

**NOUVELLE  
FORMATION  
EN 2025**

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Améliorer la connaissance des directives anticipées et permettre d'accompagner la réflexion et/ou leur rédaction

### Objectifs Opérationnels

- 1) Apporter des éléments de compréhension et de connaissance sur les dispositifs réglementaires
- 2) Être en capacité d'accompagner une réflexion concernant des directives anticipées chez la personne malade ou non malade
- 3) Identifier les dimensions psychologiques soulevées par cette réflexion
- 4) Connaître la place des directives anticipées dans le projet de soin

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Réflexion à partir des représentations et des attentes individuelles
- ↳ Cadre législatif règlementaire
- ↳ Annonces et mécanismes psychologiques
- ↳ Création d'une dynamique de réflexion dans le groupe

### Méthodes et Moyens

- ↳ Analyse de situations
- ↳ Médiation par le jeu
- ↳ Apports théoriques complémentaires aux échanges et servant de base à la réflexion

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

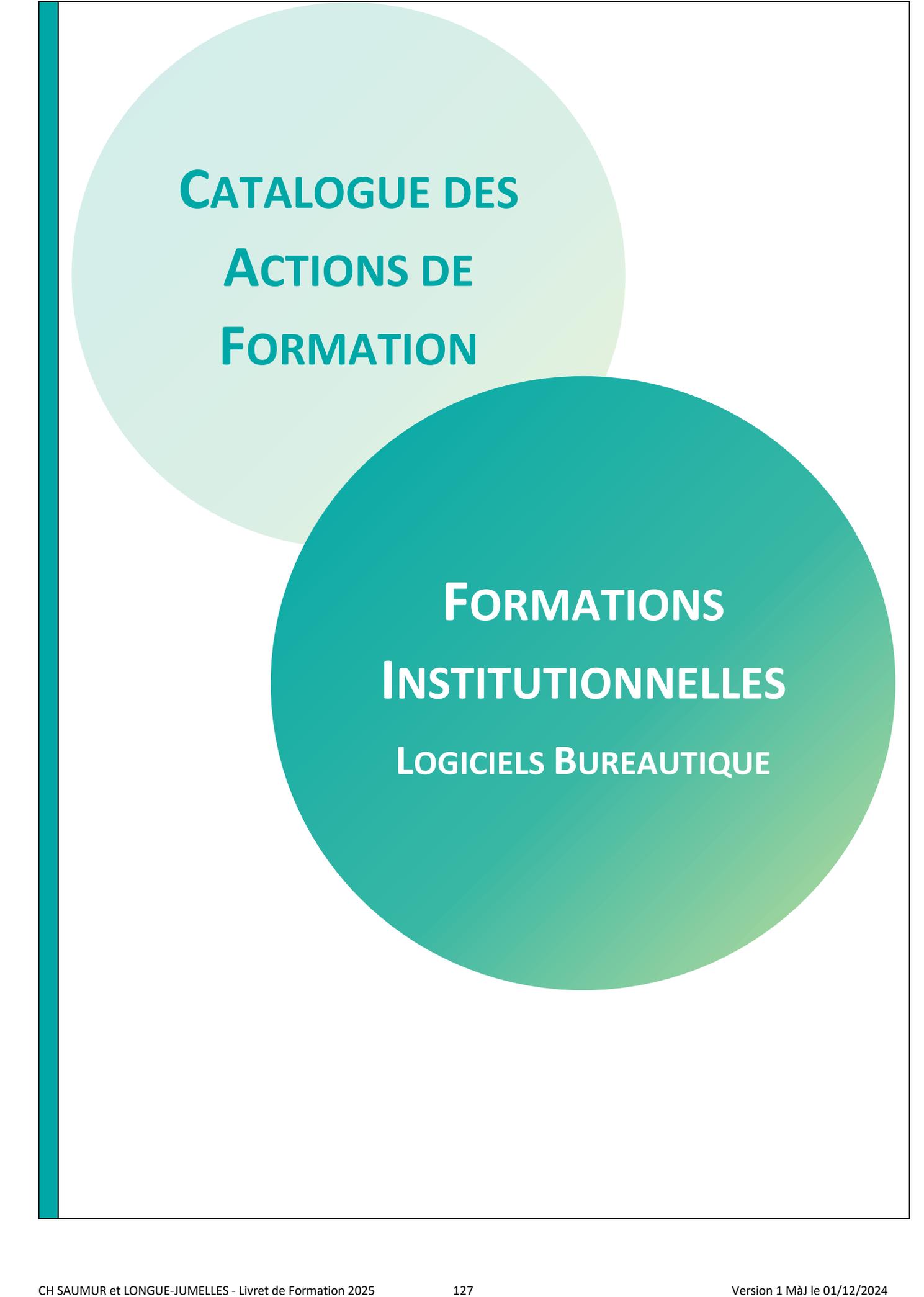
↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
LOGICIELS BUREAUTIQUE**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 25/02/2025

**Gr2 :** 26/09/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**

CCI Maine-et-Loire

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

9 agents formés

100% de satisfaction

sur 9 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Etre à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier  
Compléter le test de positionnement correspondant

### OBJECTIFS

- 1) Créer et mettre en forme un document
- 2) Acquérir une autonomie dans la construction de documents
- 3) Manipuler des documents de plusieurs pages

### CONTENUS

- ↳ Les principes de bases d'une bonne utilisation de Word
- ↳ Bien présenter un document
- ↳ Modifier un document
- ↳ Créer un courrier
- ↳ Insérer des illustrations
- ↳ Insérer un tableau

### Méthodes et Moyens

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

### Evaluation

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
  - ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue
- ☎ 02.41.53.32.46      ✉ formation@ch-saumur.fr

# MICROSOFT WORD

## NIVEAU 2

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 07/03/2025

**Gr2 :** 14/10/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**

CCI Maine-et-Loire

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

8 agents formés

100% de satisfaction

sur 8 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

Compléter le test de positionnement correspondant

### OBJECTIFS

- 1) Maîtriser la gestion et la conception des documents longs
- 2) Maîtriser l'utilisation des mailings
- 3) Concevoir les formulaires
- 4) Utiliser les fonctions avancées du traitement de texte

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↪ Introduction
- ↪ Les tabulations
- ↪ Les tableaux
- ↪ Le publipostage

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# MICROSOFT EXCEL

## NIVEAU 1

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 25/03/2025

**Gr2 :** 07/11/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**

CCI Maine-et-Loire

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

16 agents formés

100% de satisfaction

sur 16 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Etre à l'aise avec le maniement de la souris et du clavier

Compléter le test de positionnement correspondant

### OBJECTIFS

- 1) Etre à l'aise avec l'environnement de travail et comprendre comment réaliser les calculs de base
- 2) Savoir construire des tableaux en soignant rapidement leur mise en forme
- 3) Etre en mesure de créer, modifier, sauvegarder et imprimer ses documents

### CONTENUS

**Contenu pédagogique**

- ↪ Description de l'écran d'Excel
- ↪ Actions sur les documents
- ↪ Créer des tableaux et modifier le contenu
- ↪ Insérer des formules de calcul
- ↪ Soigner la mise en forme de vos tableaux
- ↪ Améliorer la présentation d'un tableau dans une page
- ↪ Gagner du temps en travaillant sur plusieurs feuilles de calcul

**Méthodes et Moyens**

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

**Evaluation**

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# MICROSOFT EXCEL

## NIVEAU 2

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 22/04/2025

**Gr2 :** 02/12/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**

CCI Maine-et-Loire

**Chiffres clés réalisés en 2024**

2 sessions réalisées

x agents formés

x% de satisfaction

sur x agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres à venir*

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Avoir la connaissance des fonctionnalités de base d'Excel

Compléter le test de positionnement correspondant

### OBJECTIFS

- 1) Concevoir, modifier et représenter graphiquement des tableaux
- 2) Comprendre et créer des formules afin d'automatiser les calculs
- 3) Mettre en page ses tableaux pour l'impression
- 4) Gérer ses classeurs

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↪ Révision des bases
- ↪ Calculs révision des fondamentaux
- ↪ Fonction « SI » simple
- ↪ La mise en forme et mise en page avancées
- ↪ Introduction aux listes et séries
- ↪ Enrichissement de tableaux
- ↪ Introduction aux listes et séries
- ↪ Créer et modifier un graphique

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# MICROSOFT EXCEL

## NIVEAU 3

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Date :** 16/05/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

**Organisme de formation :**

CCI Maine-et-Loire

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise des fonctionnalités d'Excel  
Compléter le test de positionnement correspondant

### OBJECTIFS

- 1) Optimiser, automatiser, fiabiliser les calculs et les traitements de données
- 2) Importer et organiser ses données
- 3) Réaliser des tableaux croisés dynamiques

### CONTENUS

**Contenu pédagogique**

- ↳ Les calculs : aller + loin
- ↳ Protection et mise en forme conditionnelle
- ↳ Créer des tableaux croisés dynamiques

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Exercices tout au long de la formation
- ↳ Application libre en fin de journée
- ↳ Un support est remis à chaque participant

**Evaluation**

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout Public

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Date :** 10/06/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

### Organisme de formation :

**CCI FORMATION Maine-et-Loire**

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

4 agents formés

100% de satisfaction

sur 4 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Maîtriser l'environnement Windows

Compléter le test de positionnement correspondant

## OBJECTIFS

- 1) Maîtriser la création de diapositives, leur enchaînement et leur sortie à l'écran ou sur imprimante
- 2) Réussir ses présentations

## CONTENUS

- ↪ Présentation de Powerpoint et de son organisation
- ↪ Gestion des diapositives
- ↪ Agrémenter les diapositives avec des insertions diverses
- ↪ Créer un diaporama
- ↪ Uniformiser la présentation
- ↪ Utiliser les affichages
- ↪ Projection du diaporama
- ↪ Impression du diaporama

## Méthodes et Moyens

- ↪ Exercices tout au long de la formation
- ↪ Application libre en fin de journée
- ↪ Un support est remis à chaque participant

## Evaluation

- ↪ Questionnaires pré et post formation
- ↪ Questionnaire d'appréciation

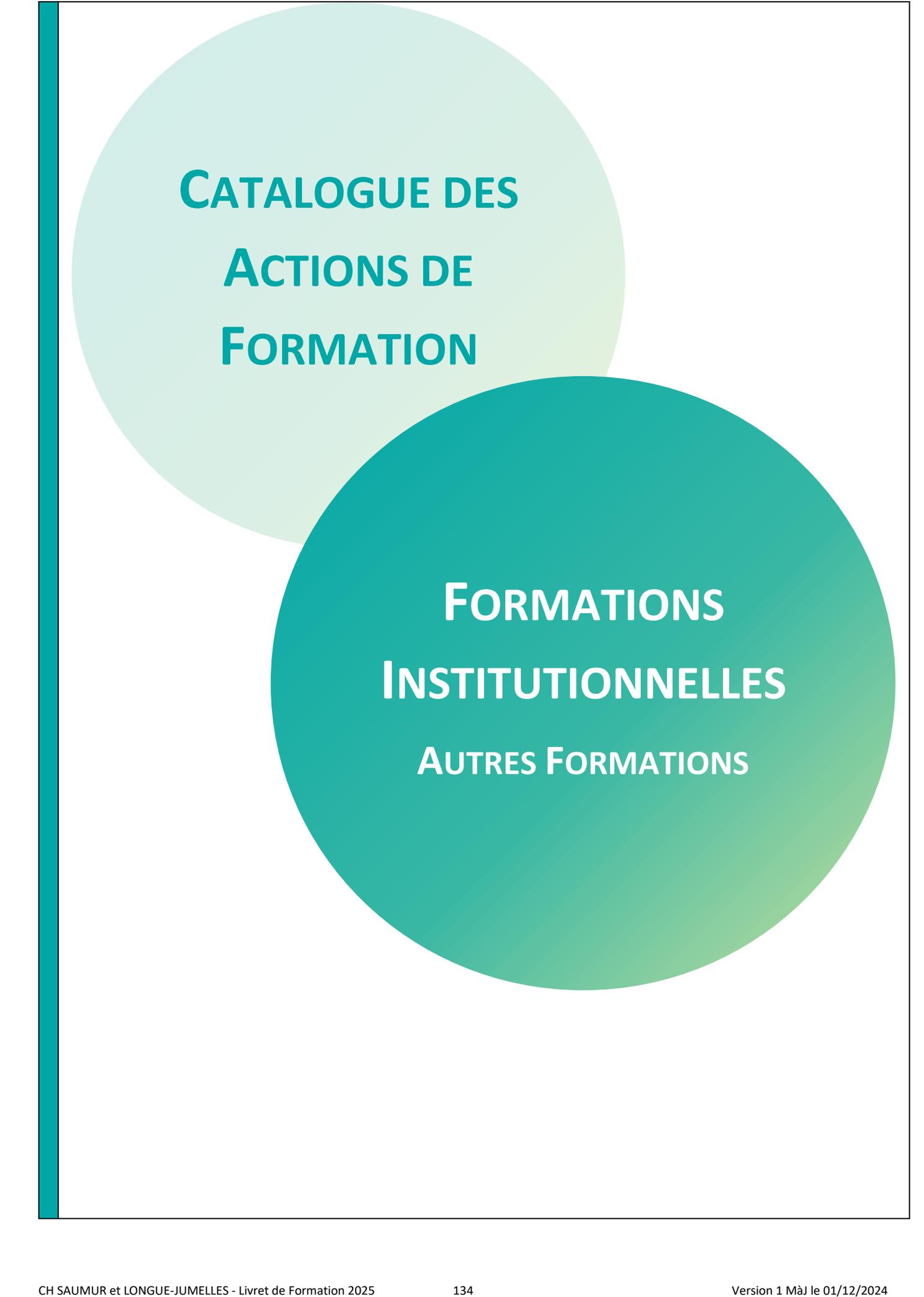
## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**

**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
AUTRES FORMATIONS**

# FORMATION AU TUTORAT INFIRMIER ET AIDE SOIGNANT

## UNE FORMATION PRATIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DU TUTORAT PARAMEDICAL

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Public Soignant IDE et/ou AS

**Lieu :** IFSI-IFAS SAUMUR

**Durée :** 28 heures

**Dates :**

**Gr1 :** 02-03-22/04 et 27/05/2025

**Gr2 :** 14-15/10, 05/11 et 10/12/2025

**Horaires :** 8h45 – 17h00

**Nombre de places :** 16 (8 pour l'établissement support et 8 pour l'extérieur.)

**Intervenant/e/s :**

**Cadres de Santé Formateurs de l'IFSI-IFAS**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

1 session réalisée

14 agents formés

x% de satisfaction

sur x agents ayant répondu au questionnaire

*Chiffres à venir*

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Développement de compétences et de stratégies dans le domaine de la pédagogie en milieu clinique

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Appropriation des concepts et enjeux des référentiels de formation infirmière et aide-soignant
- 2) Développement de compétences dans l'accompagnement et l'évaluation des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants en stage

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Représentation autour du tutorat – les acteurs du tutorat
- ↳ Concepts et enjeux du référentiel de formation
- ↳ Les outils du tutorat
- ↳ Fonction pédagogique du tuteur avec éclairage théorique
- ↳ Accueil du stagiaire et construction du projet de stage
- ↳ Initiation à la démarche réflexive
- ↳ Evaluation des compétences
- ↳ Analyse de pratique sur la mise en œuvre du tutorat

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
- ↳ Projection de supports (diaporama)
- ↳ Jeux de rôle

**Evaluation**

- ↳ Questionnaires pré et post formation
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation de l'IFSI-IFAS Saumur

☎ 02.44.68.78.24

✉ [ifsisaumur@ch-saumur.fr](mailto:ifsisaumur@ch-saumur.fr)

# PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES

## MODULE 1 – DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Secrétaires Médicales

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 31/03 et 01/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 12

**Organisme de formation :**

**CONVERGENCES**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

14 agents formés

100% de satisfaction

sur 14 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale.

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↳ Introduction aux droits des usagers et des patients
- ↳ Responsabilité des secrétaires médicales envers les droits des patients
- ↳ Communication avec les patients
- ↳ Procédures de réclamation en cas de dommages
- ↳ Prévention des réclamations et promotion de la qualité des soins
- ↳ Formation complémentaire sur les procédures internes

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES

## MODULE 2 – ORGANISATION D'UN SECRETARIAT MEDICAL

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Secrétaires Médicales

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 28-29/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 12

**Organisme de formation :**

**CONVERGENCES**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

1 sessions réalisées

13 agents formés

100% de satisfaction

sur 13 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale.

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↪ Introduction à l'organisation du secrétariat médical
- ↪ Planification et gestion du temps
- ↪ Gestion des situations d'urgence et des imprévus
- ↪ Analyser les processus existants
- ↪ Identification des défaillances
- ↪ Recherche de solutions
- ↪ Etablir un plan d'action
- ↪ Harmoniser les pratiques et développer la polyvalence

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Analyse de cas pratiques
- ↪ Exercices de mise en situation
- ↪ Projet pratique
- ↪ Quizz
- ↪ Evaluation de la compréhension des procédures internes spécifiques à l'organisation du secrétariat médical
- ↪ Elaboration d'un projet et d'un plan d'action de sa mise en œuvre dans son secrétariat médical
- ↪ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↪ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↪ Evaluation pratique (mise en situation)
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES

## MODULE 3 – DOSSIER MEDICAL ET INFORMATION DES PATIENTS

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Secrétaires Médicales

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 14 heures

**Dates :** 22-23/05/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 12

**Organisme de formation :**

**CONVERGENCES**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale.

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↪ Introduction au dossier médical
- ↪ Gestion et organisation du dossier médical
- ↪ Communication efficace avec les patients sur le dossier médical
- ↪ Consentement éclairé et partage d'informations
- ↪ Gestion des demandes d'accès au dossier médical
- ↪ Protection des données et confidentialité

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Mises en situation et jeux de rôles
- ↪ Exercices pratiques
- ↪ Quizz
- ↪ Evaluation de la compréhension des procédures internes liées au dossier médical et à l'information au patient
- ↪ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↪ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↪ Evaluation pratique (mise en situation)
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES

## MODULE 4 – PROTECTION SOCIALE DES PATIENTS

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**  
Secrétaires Médicales

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :** 30/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 12

**Organisme de formation :**  
CONVERGENCES

#### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées  
18 agents formés  
100% de satisfaction  
sur 18 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale.

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↳ Introduction à la protection sociale des patients
- ↳ Législation et réglementation sur les prescriptions médicales des transports
- ↳ Sensibilisation aux autres dispositifs de protection sociale

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Ateliers en sous-groupes
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (mise en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# PROFESSIONNALISATION DES SECRETAIRES MEDICALES

## MODULE 5 – LE ROLE ET LA PLACE DE L'AMA DANS LE PARCOURS PATIENT

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Secrétaires Médicales

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :** 28/05/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 12

**Organisme de formation :**

**CONVERGENCES**

#### Chiffres clés réalisés en 2024

3 sessions réalisées

20 agents formés

100% de satisfaction

sur 20 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Améliorer les connaissances et augmenter les compétences de base du métier de secrétaire médicale.

### CONTENUS

#### Contenu pédagogique

- ↪ Introduction au parcours patient
- ↪ Accueil et orientation des patients
- ↪ Coordination médico-administrative
- ↪ Préparation des consultations et des examens
- ↪ Suivi administratif du parcours patient
- ↪ Développer la fonction support

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Analyse de cas pratiques
- ↪ Exercices de mise en situation
- ↪ Ateliers en sous-groupes
- ↪ Quizz
- ↪ Un support est remis à chaque participant

#### Evaluation

- ↪ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↪ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PROFESSIONNALISATION ET DEMARCHE QUALITE DE L'ACCUEIL

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout professionnel en situation d'accueil de public (Agents d'accueil, Secrétaires, Secrétaires Médicales, Agents des Admissions etc)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 35 heures

**Dates :** 10-11-12/03 et 03-04/04/2025

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 4 / max 10

### Organisme de formation :

CCI FORMATION Ille-et-Vilaine

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

5 agents formés

100% de satisfaction

sur 5 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- 1) Adapter son attitude et son discours aux attentes de son interlocuteur pour mieux l'accompagner et faire face aux situations difficiles
- 2) Gérer une situation difficile sans s'exposer au stress grâce à un comportement et une attitude adaptés
- 3) Développer sa capacité à communiquer : entrer en relation, écouter, comprendre, orienter avec les patients et leur famille mais aussi avec les équipes
- 4) Mettre en application les techniques de communication visant à établir un climat relationnel positif et à valoriser l'image de l'établissement

## CONTENUS

### Contenu pédagogique

#### Professionnaliser l'accueil du public – 2 jours

##### 1) L'accueil, de quoi parle-t-on ?

- ↳ Qu'est-ce que « accueillir » ?
- ↳ L'accueil et image de l'établissement
- ↳ La connaissance des personnes accueillies

##### 2) Communication verbale et non-verbale : la place du corps dans la communication

- ↳ Le langage non verbal : le comprendre, l'utiliser, savoir le détecter
- ↳ Le langage verbal : les techniques d'expression

##### 3) Les règles de base d'une bonne communication – les notions d'écoute et d'empathie

- ↳ La première impression
- ↳ La mise en place du mode relationnel
- ↳ Les attitudes facilitantes et constructives, les attitudes favorisant l'accueil
- ↳ Savoir se faire comprendre
- ↳ Savoir être efficace dans son questionnement
- ↳ Respecter les règles de confidentialité et faire preuve de discrétion
- ↳ Savoir accompagner – prendre soin de l'utilisateur en toutes circonstances

##### 4) La communication lors de l'accueil physique

- ↳ Les règles de communication appliquées à l'accueil physique
- ↳ Les interactions ou comment sa propre attitude retentit sur l'attitude de l'autre

##### 5) Savoir communiquer au téléphone

- ↳ L'importance du verbal dans la relation téléphonique
- ↳ Prendre en charge l'interlocuteur

#### Savoir traiter les situations d'accueil difficiles – 2 jours

##### 1) Identifier les différentes causes de conflit et de stress

- ↳ Typologie des situations difficiles
- ↳ Profils des usagers
- ↳ Comprendre le cadre de référence, le cadre juridique

##### 2) Se positionner face aux situations difficiles

- ↳ Identifier sa manière préférentielle de communiquer lors d'une situation difficile
- ↳ Comprendre et analyser ses comportements personnels dans une relation conflictuelle ou inhabituelle

### 3) S'adapter aux différentes situations difficiles

- ↳ Développer ses capacités relationnelles pour gagner en sérénité
- ↳ Appliquer des techniques de communication efficaces pour désamorcer les tensions, faire face aux imprévus
- ↳ Le recueil des données, la transmission pour un accompagnement efficient

#### **Savoir gérer son stress en situation d'accueil – 1 jour**

### 1) Comprendre les émotions et le phénomène de stress

- ↳ Différence entre émotions et stress – A quoi servent les émotions ? – Qu'est-ce que le stress ?
- ↳ Différences entre bon et mauvais stress : les symptômes, les conséquences physiques et mentales
- ↳ Repérer les situations conduisant au stress dans son milieu professionnel

### 2) Maîtriser et mieux utiliser ses propres émotions

- ↳ Reconnaître ses émotions et savoir les nommer : identifier son comportement face à différentes situations de stress professionnelles et personnelles
- ↳ Connaître l'échelle émotionnelle et les différentes façons de gérer ses émotions
- ↳ Mesurer et évaluer son niveau de stress pour mieux l'affronter
- ↳ Comprendre comment les émotions et le stress prennent le pouvoir et influent sur sa manière de communiquer

### 3) Adopter une méthode et des outils pour améliorer son efficacité, développer des techniques simples

- ↳ Savoir se relaxer
- ↳ S'adapter aux contraintes pour éviter la fatigue, les tensions, le stress
- ↳ Passer du mode « faire » au mode « être »
- ↳ La pleine conscience
- ↳ Méthodes de prise de recul

### 4) La prise en compte des besoins de l'usager et des besoins de l'établissement : comment les concilier

- ↳ La gestion des priorités entre l'accueil physique, l'accueil téléphonique et les tâches administratives
- ↳ Les ressources institutionnelles
- ↳ Optimiser la qualité de l'accueil par la mise en place d'une démarche qualité : démarche d'amélioration avec un plan d'action et mise en place des outils nécessaires

#### **Méthodes et Moyens**

- ↳ Analyse de cas pratiques
- ↳ Exercices de mise en situation
- ↳ Ateliers en sous-groupes
- ↳ Quizz
- ↳ Un support est remis à chaque participant

#### **Evaluation**

- ↳ Evaluation théorique (questionnaire)
- ↳ Evaluation pratique (études de cas, mises en situation)
- ↳ Questionnaire d'appréciation

#### **CONTACT**

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# ENREGISTREMENT DES VICTIMES SUR LA PLATEFORME SI-VIC

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Public concerné :**

Agents du Bureau des Entrées (B.E.),  
Assistants Médico-Administratives  
(A.M.A.)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1 heure

### **Dates et horaires :**

à la demande, consulter les formatrices

**Nombre de places :** 2 ou plus

### **Intervenant/e/s :**

**Johanna Benguigui**, coordinatrice des  
A.M.A. (Profil A.M.A.)

**Aude Doguereau** ; Responsable du B.E  
(Profil Agent BE)

**Centre Hospitalier de Saumur**

### **Chiffres clés réalisés en 2024**

**1** session réalisée

**13** agents formés

### **Accessibilité aux personnes handicapées**

#### **Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### **Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Faire partie des effectifs de l'établissement sur les postes d'A.M.A. et d'agent d'accueil au B.E

Avoir un compte nominatif SI-VIC

## OBJECTIFS

Connaitre les règles de saisies des identités lors d'afflux massif de victimes

Être capable de faire les enregistrements via la plateforme SI-VIC

## CONTENUS

### **Contenu Pédagogique**

- ↳ Définition, principes et règles de saisie des identités des victimes
- ↳ Présentation de la plateforme SI-VIC
- ↳ Mise en pratique

### **Méthodes et Moyens**

- ↳ Procédure de saisie (intégré dans Qualnet) ;
- ↳ Fiche réflexe « Plan Blanc » (intégré dans Qualnet) ;
- ↳ Accès à la plateforme après ouverture d'un exercice par l'A.R.S. ;
- ↳ Fiches outils

### **Evaluation**

- ↳ Quizz pré et post formation

## CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Public concerné :**

Utilisateur du logiciel Clinicom  
(AMA, IDE, AP...)

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 1 heure

### **Dates et horaires :**

à la demande, consulter les formatrices

**Nombre de places :** 2 ou plus

### **Intervenant/e/s :**

**Aude Doguereau** ; Responsable du B.E  
**Charline Mabileau** ; Adj au responsable  
du B.E

Professionnel expert du domaine  
rattaché au BE

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**32 agents formés**

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### **Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap. Le registre  
d'accessibilité est disponible à l'Accueil du  
Service Technique

#### **Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et  
dont la participation à la formation requiert  
des aménagements, peut contacter le  
Service Formation pour l'identification de  
ses besoins et pour assurer son  
accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

- ↪ Avoir un compte d'accès nominatif au logiciel de Gestion Administrative du Patient (GAP), imputé au groupe utilisateur correspondant au service et aux besoins.
- ↪ Avoir vérifié ses codes d'accès et mot de passe avant la formation
- ↪ Faire partie du public concerné

## OBJECTIFS

Connaitre les règles de saisies des identités

Être capable de faire des admissions patients dans le logiciel de GAP, en fonction des situations, des professionnels et des besoins de chaque service

## CONTENUS

### **Contenu Pédagogique**

- ↪ Définition, principes et règles de saisie des identités des patients
- ↪ Rappel des procédures QualNet en vigueur
- ↪ Présentation du logiciel et de ses fonctionnalités
- ↪ Mise en place des raccourcis nécessaire en fonction des besoins
- ↪ Mise en pratique

### **Méthodes et Moyens**

- ↪ Procédure de saisie (intégrée dans QualNet + support à disposition dans chaque service)
- ↪ Création de dossier à l'aide d'un support

### **Evaluation**

- ↪ Quizz pré et post formation

## CONTACT

↪ Inscriptions auprès des formatrices, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**

**PROJETS DE POLES :  
POLE GERIATRIE**

# PRENDRE SOIN ET METTRE EN ŒUVRE UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout personnel du pôle GERIATRIE

### Dates et Lieux :

**Gr1** : 03-04-27-28/03/2025

CH LONGUE-JUMELLES

**Gr2** : 29-30/09 et 09-10/10/2025

CH SAUMUR

**Durée** : 28 heures

**Horaires** : 09h00 – 17h00

**Nombre de places** : min 6 / max 12

### Organisme de formation :

Institut Formation Santé de l'Ouest  
(IFSO)

### Chiffres clés réalisés en 2024

2 sessions réalisées

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Permettre aux professionnels de comprendre les enjeux d'un accompagnement bientraitant de la personne afin de pouvoir mettre en place en équipe des actions d'identification des situations maltraitantes et des actions de régulation favorisant l'échange

### Objectifs Opérationnels

- 1) Comprendre les éléments constituant une situation de maltraitance et les mécanismes en lien
- 2) Comprendre les principes de la bientraitance afin de les mettre en oeuvre au sein de son service et de l'équipe pluriprofessionnelles
- 3) Mettre en oeuvre des actions comprises et acceptées par toute l'équipe afin de garantir un accompagnement bientraitant de la personne

## CONTENUS

### Contenu pédagogique

#### Jour 1 - Identifier les différents mécanismes et facteurs de la maltraitance pour ajuster sa pratique

- ↳ Les représentations du concept de bientraitance en situant la personne au cœur des préoccupations des équipes
- ↳ Les manifestations et les facteurs de risque de non-bientraitance, lors d'un manque de réflexion sur sa pratique
- ↳ Le sens de l'accompagnement au regard de ses réalités et des valeurs professionnelles
- ↳ La rédaction d'une définition commune de la bientraitance
- ↳ Les principes éthiques au service d'une culture de la bientraitance
- ↳ Les principes juridiques et législatifs

#### Jour 2 - Identifier les leviers d'actions possibles d'une démarche bientraitante dans une pratique individuelle et collective

- ↳ Les concepts de « bientraitance » et de « bienfaisance »
- ↳ La démarche relationnelle de bientraitance : attitudes et communication
- ↳ Les techniques et outils pour appréhender les situations difficiles tant pour la personne accueillie que pour l'équipe et soi-même
- ↳ Les leviers d'actions pour améliorer l'accompagnement des actes de la vie quotidienne : la personnalisation de l'accompagnement, le respect de l'intimité, des désirs et volontés des personnes

### Intersession



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Personnel soignant du pôle GERIATRIE

### Dates et Lieux :

**Gr1** : 06/06/2025

CH SAUMUR

**Gr2** : 03/10/2025

CH LONGUE-JUMELLES

**Durée** : 7 heures

**Horaires** : 09h00 – 17h00

**Nombre de places** : min 8 / max 12

### Organisme de formation :

RE SOURCE Conseil & Formation

### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

6 agents formés

100% de satisfaction

sur 6 agents ayant répondu au questionnaire

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectif Global

Améliorer la prise en charge Bucco-Dentaire de la personne âgée.

### Objectifs Opérationnels

- 1) Connaître l'anatomie de la cavité buccale
- 2) Comprendre l'origine des pathologies bucco-dentaires et l'impact du vieillissement sur la santé bucco-dentaire
- 3) Appréhender le lien entre santé bucco-dentaire et qualité de vie
- 4) Améliorer la prise en charge bucco-dentaire en utilisant des techniques et des outils adaptés
- 5) Harmoniser les pratiques par l'utilisation de protocoles
- 6) Intégrer la problématique bucco-dentaire dans le projet de de soin

## CONTENUS

### Contenu pédagogique

- ↪ Rappels anatomiques et physiologiques
- ↪ Fonction de la cavité buccale et des dents
- ↪ Pathologies et problèmes bucco-dentaires
- ↪ Les soins bucco-dentaires en fonction de la personne âgée (atteinte de démence, en fin de vie, en situation de handicap ...)
- ↪ Proposer un matériel adapté
- ↪ Rôle du soignant et prise en charge de la douleur

### Méthodes et Moyens

- ↪ Séquences d'appel à l'expérience
- ↪ Analyse de vécu
- ↪ Apport de repères théoriques
- ↪ Prise de conscience, réflexion personnelle et d'équipe
- ↪ Partage d'expérience

### Evaluation

Tout au long de la formation

## CONTACT

↪ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Personnel soignant du pôle GERIATRIE

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 21 heures

**Dates :** 22-23/04 et 06/05/2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 8 / max 12

### Organisme de formation :

ALTAFORMA / ANFH

**NOUVELLE  
FORMATION  
EN 2025**

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- 1) Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
- 2) Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins
- 3) Connaître les différents traitements prescrits
- 4) Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- 5) Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure
- 6) Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures
- 7) Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des personnes accompagnées.

## CONTENUS

### Contenu pédagogique

#### Jour 1

- ↳ Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
- ↳ Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins

#### Jour 2

- ↳ Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens
- ↳ Connaître les différents traitements prescrits

### Travail d'intersession

#### Jour 3

- ↳ Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure / Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures

### Méthodes et Moyens

- ↳ Analyse réflexive des pratiques
- ↳ Apports théoriques illustrés par des études de cas
- ↳ Jeux pédagogiques

### Evaluation

Tout au long de la formation

## CONTACT

- ↳ Inscriptions à faire sur Gesform Evolution, avant le 15 du mois précédant la formation, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**  
PROJETS DE POLES :  
POLE FESCMT

## NIVEAU 1

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout professionnel travaillant en salle de naissance

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 3,5 heures

**Dates et horaires :**

à la demande, consulter les formateurs

**Nombre de places :** min 2 / max 8

**Intervenant/e/s :**

**Dr François BUISSON ;** Pédiatre

**Mme Laurène SERVANT,** Sage-femme

**Centre Hospitalier de Saumur**

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**7 agents formés**

**Accessibilité aux personnes handicapées**

**Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de santé d'acquérir des connaissances et des compétences dans la prise en charge pluriprofessionnelle d'une réanimation néonatale.

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↪ Prendre en charge un nouveau-né en détresse vitale
- ↪ Connaître l'algorithme de réanimation néonatale, également dans ses particularités (liquide méconial, choc hypovolémique etc...)
- ↪ Gérer la stratégie thérapeutique en équipe
- ↪ Coordonner les actions d'équipes pluridisciplinaires
- ↪ Comprendre et améliorer la communication entre professionnels
- ↪ Décider des traitements étiologiques et d'un éventuel transfert
- ↪ Approfondir le savoir-faire et le savoir-être au moment de l'information à la famille

#### Méthodes et Moyens

- ↪ Ateliers procéduraux
- ↪ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↪ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

#### Evaluation

- ↪ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↪ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↪ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

## NIVEAU 2

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Public concerné :**

Tout professionnel travaillant en salle de naissance

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7,5 heures

**Dates et horaires :**

à la demande, consulter les formateurs

**Nombre de places :** min 2 / max 8

**Intervenant/e/s :**

**Dr François BUISSON ;** Pédiatre

**Mme Laurène SERVANT,** Sage-femme

Centre Hospitalier de Saumur

**Chiffres clés réalisés en 2024**

**24 agents formés**

**Accessibilité aux personnes handicapées****Accès au lieu de formation :**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

**Accès à la prestation :**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Avoir réalisé le niveau 1 ou la formation « Réanimation du nouveau-né par la simulation – module 1 » du Réseau Sécurité Naissance.

### OBJECTIFS

**Objectif Global**

Mise à jour des connaissances pour optimiser la prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance.

**Objectifs Opérationnels**

- 1) Connaître un algorithme de prise en charge
- 2) Connaître le matériel dédié à la prise en charge
- 3) Améliorer son comportement face à une situation d'urgence et stressante.

### CONTENUS

**Contenu Pédagogique**

- ↳ Algorithme « Réanimation néonatale en salle de naissance » par le Réseau Sécurité Naissance
- ↳ « Réanimation du nouveau-né en salle de naissance » livre de la SFN 3ème édition
- ↳ Rappels théoriques sur l'algorithme

**Méthodes et Moyens**

- ↳ Rappels théoriques (quizz)
- ↳ Ateliers procéduraux
- ↳ Simulation in situ (briefing, scénario joué, débriefing)
- ↳ Matériel et environnement semblable à celui utilisé par les soignants dans leur environnement de travail habituel

**Evaluation**

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation Continue

📞 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr



**CATALOGUE DES  
ACTIONS DE  
FORMATION**



**FORMATIONS  
INSTITUTIONNELLES**

**PROJETS DE POLES :  
POLE PSYCHIATRIE**

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Public concerné :

Tout professionnel susceptible d'intervenir en situation de contention et d'isolement en psychiatrie

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

#### Dates :

**Gr1 :** 26/02/2025

**Gr2 :** 14/05/2025

**Gr3 :** 24/09/2025

**Horaires :** 9h00 – 17h00

**Nombre de places :** min 5 / max10

#### Intervenant/e/s :

**M. Vincent GAIGNON**, IDE

**M. Vincent BALANGER**, CDS

**M. Laurent DELEHEDDE**, IDE

**M. Stéphane BRISSET**, Ambulancier

**Mme Eva LERMITE ROBINEAU**, IDE

Centre Hospitalier de Saumur

#### Chiffres clés réalisés en 2024

1 session réalisée

10 agents formés

100% de satisfaction

sur 10 agents ayant répondu au questionnaire

#### Accessibilité aux personnes handicapées

##### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

##### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

### PRE-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

#### Objectifs Globaux

Assurer la sécurité des patients et des soignants lors de la mise en œuvre de l'isolement et de la contention d'une personne.

Acquérir et conserver des compétences dans cette pratique de soin dans un contexte de diminution de recours à l'isolement et la contention.

Favoriser les échanges entre professionnels afin d'aborder le concept de bientraitance et les recommandations pour y parvenir malgré le contexte.

#### Objectifs Opérationnels

- 1) Repérer et identifier les signes d'une situation nécessitant le placement en isolement et contention.
- 2) Connaître le matériel utilisé lors d'une mise en isolement et contention.
- 3) Savoir maîtriser physiquement, en sécurité sans blesser, être bien traitant.
- 4) Organiser en équipe le placement en isolement et contention, savoir négocier.
- 5) Connaître la législation en lien avec le placement en isolement et contention, ainsi que les surveillances soignantes associées.

### CONTENUS

#### Contenu Pédagogique

- ↳ Manipuler le matériel nécessaire à la contention
- ↳ Législation en vigueur
- ↳ Travail en équipe en situation de crise
- ↳ Concept de soin, la bientraitance, la négociation, l'écoute, la posture soignante
- ↳ Gestion des émotions

#### Méthodes et Moyens

- ↳ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing) .
- ↳ Apports théoriques sur Powerpoint

#### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

### CONTACT

↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.

↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service

Formation Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ [formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)

# PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOUTE, DE L'OBSERVATION CLINIQUE ET SA RESTITUTION DANS LE CHAMP PSYCHIATRIQUE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Public concerné :

Tout professionnel médical, soignant et socio-éducatif de psychiatrie adulte, de pédopsychiatrie et d'addictologie

**Lieu :** CH SAUMUR

**Durée :** 7 heures

**Dates :** le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

**Horaires :** 9h00 – 12h30

**Nombre de places :** min 5 / max12

### Intervenant/e/s :

**Mme Laura GOUJON**, psychologue  
**M. Emmanuel CHENESSEAU**,  
psychologue  
**Centre Hospitalier de Saumur**

### Chiffres clés réalisés en 2024

7 sessions réalisées

### Accessibilité aux personnes handicapées

#### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Le registre d'accessibilité est disponible à l'Accueil du Service Technique

#### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.

## PRE-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

### Objectifs Global

A l'issue de la formation, chaque professionnel doit être capable de conduire un entretien clinique seul, de rédiger une note de synthèse et de l'inclure dans le dossier du patient.

### Objectifs Opérationnels

- 1) Orienter sous l'angle clinique la prise en charge du patient
- 2) Se former à l'écoute et à l'observation clinique du patient, en réduisant au maximum l'écart entre ce qui est réellement dit par le patient et ce que l'on pense entendre
- 3) Se former au repérage des symptômes subjectifs énoncés par le patient au cours de l'entretien
- 4) Apprendre à rédiger un écrit concis relatant l'essentiel de ce qui a été dit par le patient pendant l'entretien. Un des objectifs sera aussi de permettre de transmettre des éléments cliniques à l'ensemble des personnels impliqués dans la prise en charge du patient.
- 5) Adapter sa pratique professionnelle en fonction de ce qui a été repéré comme essentiel dans l'entretien

## CONTENUS

### Contenu Pédagogique

- ↳ Entretien entre le formateur et le patient, en présence du public (1 heure)
- ↳ Discussion sur l'entretien entre le formateur et le public, sans la présence du patient (45 min)
- ↳ Travail d'écriture : en fonction des situations rencontrées (1h45) le travail d'écriture sera relu par l'un des formateurs avec si besoin des propositions d'amélioration
  - ⇒ Retranscription (non présentiel)
  - ⇒ Note clinique (présentiel ou non)
  - ⇒ Rédaction de questions en lien avec la problématique rencontrée (présentiel ou non)
- ↳ Le formateur rédigera une note clinique de l'entretien qui sera intégrée dans le dossier du patient et accessible à toutes les personnes ayant participé au programme

### Méthodes et Moyens

- ↳ Réalisation d'une séquence de simulation complète (briefing/simulation d'un scénario fictif/débriefing)
- ↳ Apports théoriques sur Powerpoint

### Evaluation

- ↳ Questionnaire d'appréciation

## CONTACT

- ↳ Inscriptions auprès des formateurs, sous réserve de places disponibles.
- ↳ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Formation

Continue

☎ 02.41.53.32.46

✉ formation@ch-saumur.fr

# ANNEXES

- ↪ **FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION INDIVIDUELLE**
- ↪ **FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – FORMATIONS EXTERNES COURTES**
- ↪ **FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES**
- ↪ **REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR**

**A transmettre au Service Formation 30 jours  
 avant le début de la formation**

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION INDIVIDUELLE

A  
R  
E  
M  
P  
L  
I  
R  
  
I  
M  
P  
E  
R  
A  
T  
I  
V  
E  
M  
E  
N  
T

NOM : ..... Prénom : .....

N°tél portable : ..... Mail : .....@.....  
*(Le numéro de téléphone et le mail, sont communiqués uniquement pour faciliter les échanges avec l'organisme de formation)*

GRADE/FONCTION : .....

SERVICE : ..... POLE : .....

- INTITULE DU STAGE DEMANDE .....
- PROGRAMME DPC oui  non
- MODALITE PEDAGOGIQUE SOUHAITEE présentiel  distanciel
- SOUHAITE UN ACCOMPAGNEMENT LIE A MON HANDICAP oui  non
- ORGANISME DE FORMATION .....

**Obligatoire : Fournir le programme de la formation** (si possible avec le bulletin d'inscription), avec le formulaire

- DATE ..... LIEU .....
- OBJECTIFS/PRIORITÉ DE LA DEMANDE\* : .....

Saumur/Longué, le ..... Signature de l'agent :

- AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE\*: **FAVORABLE**  **DEFAVORABLE**
- ..... NOM, Prénom, Signature :

- AVIS DU RESPONSABLE DE PÔLE\*: **FAVORABLE**  **DEFAVORABLE**
- ..... NOM, Prénom, Signature :

**AVIS SERVICE FORMATION/DRH**

**FAVORABLE**  **DEFAVORABLE**

COMMENTAIRES : .....

Saumur/Longué, le .....  
 Signature :

*\*OBLIGATOIRE : L'objectif non-motivé rend la demande non prioritaire. L'avis défavorable doit être motivé*

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

### FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 jours)

### NOTICE EXPLICATIVE

Les demandes de remboursement de frais de formation, doivent être accompagnées de :

- **L'attestation de présence** signée par l'organisme de formation (**OBLIGATOIRE**).
- Tous les **originaux** des justificatifs de vos dépenses.  
 (Si vous les envoyez en version dématérialisée, il est important que vous **conservez les originaux PENDANT DEUX ANS, il sera de votre responsabilité de les fournir en cas de contrôle.**)
- La copie de la carte grise si vous utilisez votre véhicule personnel. Le remboursement des kilomètres se fait sur la base de l'itinéraire le plus court (via-Michelin), sauf si vous utilisez l'autoroute (joindre le/s ticket/s de péage).

Si plusieurs agents réalisent la même formation, prévoir des factures **nominatives INDIVIDUELLES**, et une demande de remboursement séparée **pour chaque agent**

En cas de covoiturage (possibilité de covoiturage avec un agent du CH), seul l'agent utilisant son véhicule sera pris en charge.

**Concernant les repas** : sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs, les tickets d'achats en surface de distribution ne sont pas pris en compte**



Délai de demande de remboursement : **15 jours maximum après la date de la formation.**  
**Aucun remboursement ne sera effectué au-delà.**

Remboursement de frais de formation (repas, hébergement et déplacement)			
Barème au 22 Septembre 2023			
REPAS / HEBERGEMENT			
	Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes ( ≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris	Commune de Paris
Hébergement (coût maximum par nuitée, incluant le petit déjeuner)	90,00 €	120,00 €	140,00 €
Déjeuner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Dîner (coût maximum par repas)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
DEPLACEMENT			
<b>Frais de transport quand un agent utilise le train,</b> le remboursement se fait sur la base du prix du billet de train (Billet 2 <sup>ème</sup> classe, remboursable jusqu'au départ, sans assurance complémentaire)			
<b>Frais de transport quand un agent utilise son véhicule personnel :</b> <b>L'utilisation du véhicule personnel doit rester exceptionnelle, mais devra être justifiable (Économie substantielle, co-voiturage ou accès difficile par les transports en commun).</b> Barème kilométrique au 22 Septembre 2023 :			
Véhicule de 5 Cv ou moins	0,32 € du Km	Joindre une copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance (carte verte)	
Véhicule de 6 Cv et 7 Cv	0,41 € du Km		
Véhicule de 8 Cv ou plus	0,45 € du km		

- ↪ Les déplacements sont pris en charge au départ de SAUMUR ou de LONGUE-JUMELLES (résidence administrative) ou de la résidence familiale si elle se trouve plus près du lieu de formation (la distance la plus courte, sur la base de via-Michelin).
- ↪ Aucun frais de déplacement, repas ou hébergement ne seront pris en charge pour les actions de formation se déroulant à l'intérieur de la résidence administrative.
- ↪ Les frais d'hébergement et de déplacement sont remboursés exclusivement sur présentation des justificatifs, d'après frais réels et dans la limite du barème ANFH. Les remboursements sont effectués par l'ANFH directement sur le compte bancaire de l'agent.

### DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT EN FORMATION

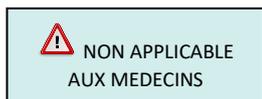
- ↪ Aucun départ en formation n'est possible sans avoir obtenu au préalable l'accord du Service Formation validé par l'émission d'une convocation/ ordre de mission.
- ↪ La présence à la formation est obligatoire. Toute absence ou abandon doit être signalé au Service Formation. Une confirmation écrite visée des responsables hiérarchiques est obligatoire.
- ↪ L'abandon d'une formation doit être motivé et signalé par écrit par mail ou courrier au Service Formation et visé par le Responsable de Service.



- ↪ Une journée de formation = une journée de travail soit 7h30 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↪ Une ½ journée de formation = une ½ journée de travail soit 3h45 (quelle que soit la quotité de temps de travail de l'agent).
- ↪ Pour toute formation inférieure à ½ journée = temps de travail comptabilisé au réel (exemple : 1h de formation = 1h de travail).
- ↪ Toute formation est imputée 100% sur le temps de travail, sauf pour les préparations au concours dont le temps est comptabilisé à 50 % sur le temps de travail et 50 % sur le temps personnel.

### AVANT LA FORMATION

- ↪ S'assurer auprès du Service Formation Continue que le stage est bien pris en charge s'il n'y a pas eu de confirmation écrite.
- ↪ Si annulation de la participation dûment motivée, prévenir le Service Formation Continue AU PLUS TÔT.



- ↪ L'ANFH peut, sous certaines conditions, verser une avance de frais correspondant à 70% des dépenses estimées. Renseignements et modalités auprès du Service Formation Continue (demande à formuler par mail ou courrier au moins un mois avant le début de la formation)

### APRES LA FORMATION

- ↪ Retourner au Service Formation l'attestation de présence.
- ↪ Joindre toutes les pièces justificatives dans les 15 jours pour obtenir le remboursement des frais engagés.
- ↪ Remplir la fiche d'évaluation et la transmettre dans les meilleurs délais

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

#### ↪ INSCRIPTION

Elle est **toujours** faite par le Service Formation Continue

Le montant sera réglé directement par l'A.N.F.H à l'organisme formateur agréé.

**Ne jamais faire d'inscription ou d'avance de frais sans avoir préalablement obtenu l'accord du Service Formation** (sauf dans le cas d'un concours).

## ✎ DEPLACEMENT / HEBERGEMENT / RESTAURATION

Effectuer soi-même les démarches nécessaires et régler les frais correspondants.

Les droits à nuitée et repas sont décomptés selon le tableau ci-dessous :

Nombres de jours consécutifs prévus dans la formation (compris entre 8h et 18h)	Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
1 journée	Inférieur à 4 heures	1 aller/retour + 1 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 1 nuitée* + 3 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
2 journées	Inférieur à 4 heures	2 aller/retours + 2 repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + 2 nuitées* + 5 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + 3 nuitées* + 7 repas
X journées	Inférieur à 4 heures	X aller/retour + X repas
	Compris entre 4 et 8 heures	1 aller/retour + X nuitées* + (X x2)+1 repas
	Supérieur à 8 heures	1 aller/retour + X +1 nuitées* + (X x2)+1 repas

\*1 nuitée = hébergement et petit déjeuner pour 1 nuit

## ✎ CAS PARTICULIERS : (ces motifs devront faire l'objet de justification)

**Avion** : moyen de transport exceptionnel qui fera l'objet d'une étude de coût préalable approfondie. Chaque situation sera alors évaluée au cas par cas.

**Taxi** : le recours à ce moyen de transport intermédiaire (hôtel/gare/site de formation) est exceptionnel et ne fera l'objet d'un remboursement qu'en l'absence de transport en commun (bus, tram, métro, RER) et/ou en fonction de l'heure tardive du déplacement.

## ✎ DECOMPTE DU TEMPS DE TRAJET :

Le décompte est comptabilisé selon le tableau ci-dessous :

Temps de trajet aller/Retour Base horaire SNCF	Prise en charge maximale
Inférieur à 4 heures	Temps de trajet = temps personnel
Compris entre 4 et 8 heures	Tps de trajet = ½ tps personnel ½ tps de travail
Supérieur à 8 heures	Tps de trajet = 4h tps de travail

Pour les déplacements dans les grandes villes (Paris, Nantes, Bordeaux...) le temps de transport en commun est comptabilisé forfaitairement à 1/2h.

 NON  
APPLICABLE AUX  
MEDECINS

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

### FORMATIONS EXTERNES COURTES (< 52 jours)

Libellé de la formation : .....

.....

Date(s) de session(s) : .....Lieu : .....

Identification de l'agent:

NOM : ..... Prénom : .....

Lieu de résidence : ..... SERVICE : .....

**1 → FRAIS DE TRANSPORT**

✎ TRAIN - joindre les billets (remboursables jusqu'au jour du départ) .....€

✎ VEHICULE PERSONNEL - joindre copie assurance et carte grise

Nombre Km : ..... x forfait Km : ..... = .....€

COVOITURAGE – Nom du conducteur .....

✎ FRAIS ANNEXES : Taxi, parking, autoroute, métro (Joindre les tickets) .....€

⇒ **TOTAL N°1 :** .....€

**2 → FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION (joindre les factures)**

✎ NOMBRE DE NUITÉES..... .....€

1 nuitée = hébergement + petit déjeuner pour 1 nuit

✎ NOMBRE DE REPAS ..... .....€

Sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution.

⇒ **TOTAL N°2 :** .....€

**3 → FRAIS D'INSCRIPTION OU D'ENSEIGNEMENT .....**

Si payé par l'agent. Joindre le reçu ou la facture acquittée

⇒ **TOTAL N°3 :** .....€



**4 → MONTANT A DEDUIRE .....**

Avances versées par ANFH, demande à formuler un mois avant le début de la formation

⇒ **TOTAL N°4 :** .....€

**TOTAL FRAIS DE L'AGENT = TOTAUX 1 + 2 + 3 (- 4) =** .....€

Fait à ..... le ..... Signature de l'agent:

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

### ETUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 jours)

### NOTICE EXPLICATIVE

Les demandes de remboursement de frais de formation, pour les formations de plus de 52 jours, doivent être accompagnées de :

- **L'attestation de présence** signée par l'organisme de formation (**OBLIGATOIRE**).
- Tous les **originaux** des justificatifs de vos dépenses.  
 (Si vous les envoyez en version dématérialisée, il est important que vous **conserviez les originaux PENDANT DEUX ANS, il sera de votre responsabilité de les fournir en cas de contrôle.**)

**Concernant les repas** : sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **les tickets de carte bleue ne sont pas des justificatifs, les tickets d'achats en surface de distribution ne sont pas pris en compte**



Délai de demande de remboursement : **15 jours maximum après la fin du mois.**  
**Aucun remboursement ne sera effectué au-delà.**

### Remboursement de frais de formation (repas, hébergement et déplacement)

#### Barème au 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### HEBERGEMENT ET RESTAURATION – 2 OPTIONS POSSIBLES

**(LE CHOIX DOIT ÊTRE FAIT EN DEBUT DE FORMATION POUR TOUTE LA DUREE DE LA FORMATION)**

#### OPTION 1 – LOCATION D'UN LOGEMENT A L'ANNEE

Hébergement	<p>La prise en charge de la location d'un logement est de <b>350€ par mois maximum</b>, sous réserve de présenter la quittance de loyer, sur la base de 11 mois sur 12 et sur la base de la présentation des attestations de présence pour les 11 mois concernés.</p> <p><b>Au début de chaque année de formation, vous devez justifier de la « double résidence » en fournissant les factures d'EDF par exemple.</b></p> <p>Seul le loyer et les charges mentionnées sur la quittance peuvent être concernés par le remboursement. En revanche la taxe d'habitation, l'assurance ne sont pas pris en charge.</p> <p>Lorsque l'agent fait un stage dans une autre ville (en prenant un hôtel, un Airbnb, Apart Hôtel ... par exemple, sous réserve de délivrer un justificatif au nom de l'agent), l'ANFH ne prend en charge qu'un seul des 2 logements sur la période de formation, au choix de l'agent.</p>
Restauration	<p>Sur la base d'un forfait de <b>320€ mensuel</b>, sans production de justificatif, sous réserve de présentation de la quittance de loyer</p>

#### OPTION 2 – SANS LOCATION DE LOGEMENT A L'ANNEE

Hébergement	<p><b>Le remboursement des frais d'hébergement se fait sur la base de la dégressivité sur la durée totale de la formation, en tenant compte de la taille de la ville :</b></p>			
	1 <sup>ère</sup> → 10 <sup>ème</sup> nuitées	11 <sup>ème</sup> → 30 <sup>ème</sup> nuitées	31 <sup>ème</sup> → 60 <sup>ème</sup> nuitées	61 <sup>ème</sup> nuitée et plus
	<b>100 %</b>	<b>90 %</b>	<b>80 %</b>	<b>60 %</b>
	<p><b>1 nuitée = hébergement (dont taxe de séjour) + petit déjeuner pour 1 nuit</b></p>			
	<p>Le barème applicable tient compte de la taille de la ville :</p>			
	Taux de base (ville de <200 000 habitants)	Grandes villes ( ≥ 200 000 habitants) et communes du grand Paris		Commune de Paris
	<b>90,00 € max / nuit</b>	<b>120,00 € max / nuit</b>		<b>140,00 € max / nuit</b>

	<p><b>La prise en charge de l'hébergement est possible si le temps de trajet Aller/Retour est supérieur à 4 heures (base horaire SNCF / exemples : Tours, Le Mans = pas d'hébergement possible. Nantes = Hébergement possible).</b></p> <p>Si plusieurs agents réalisent la même formation, prévoir des factures <b>INDIVIDUELLES</b> (même pour une chambre réservée pour 2 agents, <b>la facture (tout justificatif) doit être au nom de l'agent</b>), et une demande de remboursement séparée pour chaque agent.</p>
Restauration	<p><b>1 repas journalier</b> (déjeuner) pour un montant maximum de <b>10.00€</b> (restaurant administratif ..., sur présentation des justificatifs)</p> <p>En cas d'hébergement, possibilité de prise en charge d'un dîner par nuitée, dans les mêmes conditions que pour le déjeuner.</p> <p><b>Ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution. Les tickets de cartes bleues ne sont pas acceptés comme justificatif.</b></p>
<b>DEPLACEMENT</b>	
Train	<p>Frais de transport</p> <p>Le remboursement se fait sur la base des tickets SNCF 2<sup>ème</sup> classe.</p>
Co-voiturage	<p>En cas de covoiturage (possibilité de covoiturage avec un agent du CH), seul l'agent utilisant son véhicule sera pris en charge</p> <p>(Fournir la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance, lors de la première demande et en cas de changement de véhicule).</p>
Véhicule personnel	<p>Le remboursement se fait sur la base du tarif SNCF, pour connaître le forfait kilométrique Aller – Retour applicable, <b>merci de contacter le service formation.</b></p> <p>(Exemple : Saumur / Angers : 20.80€ par jour/ Aller-retour)</p> <p>Les déplacements sont pris en charge au départ de SAUMUR ou de LONGUE-JUMELLES (résidence administrative) ou de la résidence familiale si elle se trouve plus près du lieu de formation (la distance la plus courte, sur la base de via-Michelin).</p> <p>Si vous utilisez l'autoroute (joindre le/s ticket/s de péage).</p> <p>(Fournir la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance, lors de la première demande et en cas de changement de véhicule).</p>
<p><b>Pour tout départ en formation longue (&gt; 52 jours), merci de contacter le service formation.</b></p> <p><b><a href="mailto:formation@ch-saumur.fr">formation@ch-saumur.fr</a> – 02.41.53.32.46 - 02.41.53.32.13</b></p>	

 **ATTENTION**

- ↪ **Aucun frais de déplacement, repas ou hébergement ne seront pris en charge pour les actions de formation se déroulant à l'intérieur de la résidence administrative.**
- ↪ **Aucune avance de frais n'est possible dans le cas des formations longues.**
- ↪ **Les frais d'achat de livres, d'ouvrages, d'outillage, de tenue, d'abonnements divers, de reprographie, de forfait internet, ne sont pas pris en charge par l'ANFH.**
- ↪ **Les frais d'enseignement et droits d'inscription sont pris en charge par l'ANFH, si l'agent est amené à faire l'avance des droits d'inscription, il pourra en demander le remboursement sans oublier de joindre les justificatifs de paiement. L'ANFH remboursera l'agent une fois la première attestation de présence reçue.**
- ↪ **Les remboursements sont effectués par l'ANFH directement sur le compte bancaire de l'agent.**

**IMPORTANT : Lorsque vous êtes en Etudes Promotionnelles, vous êtes salarié du Centre Hospitalier, en cas d'absence, vous devez communiquer votre justificatif d'absence :**

- **A l'Organisme de Formation**
- **Au Centre Hospitalier – Service DRH**

Tous les remboursements de frais de déplacement (repas, nuitée, frais kilométriques...) perçus par les agents partis en formation (Etudes promotionnelles ou autres formations du plan ou des fonds mutualisés) correspondent à une compensation des frais réellement supportés par l'agent et non à un revenu supplémentaire. Ils ne sont donc pas imposables.

# DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION

## ETUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS EXTERNES LONGUES (> 52 jours)

Libellé de la formation : .....

.....

Date(s) de session(s) : mois de .....Lieu : .....

Identification de l'agent:

NOM : ..... Prénom : .....

Lieu de résidence : ..... SERVICE : .....

**1 → FRAIS DE TRANSPORT**

✎ TRAIN : Nombre de jours : \_\_\_\_\_ = (somme des billets) ..... €

✎ VEHICULE PERSONNEL : Nombre de jours : \_\_\_\_\_ x Forfait = ..... €

⇒ **TOTAL N°1 :** ..... €

**2 → FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION**

**OPTION 1 – AVEC LOCATION LOGEMENT**

✎ **HEBERGEMENT** : Maximum 350€ par mois ..... €

✎ **RESTAURATION** : Forfait 320€ par mois ..... €

Sous réserve de présentation de la quittance de loyer du mois concerné

**OPTION 2 – SANS LOCATION LOGEMENT**

✎ **HEBERGEMENT** Selon la règle de la dégressivité ..... €

✎ **NOMBRE DE REPAS** ..... €

Sont pris en compte les factures et reçus (un justificatif par repas) de restauration, **ne sont pas pris en compte les tickets d'achats en surface de distribution** Maximum 10€ par repas.

⇒ **TOTAL N°2 :** ..... €

**3 → FRAIS D'INSCRIPTION**

Joindre obligatoirement le justificatif de paiement

Les frais d'inscription seront remboursés à réception de la 1<sup>ère</sup> attestation de présence

⇒ **TOTAL N°3 :** ..... €

⇒ **TOTAL FRAIS DE L'AGENT = TOTAUX 1 + 2 + 3=** ..... €

Fait à ..... le ..... Signature de l'agent :

# REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

*Les stagiaires sont priés de prendre connaissance de ce présent règlement intérieur avant la date de la formation.  
Ce dernier sera joint à leur convocation de formation et sera affiché dans les salles dédiées aux formations.*

## CHAPITRE 1 : FONCTIONNEMENT

### **ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires participant à une action de formation organisée par le Centre Hospitalier de Saumur, et ce pour la durée de la formation suivie.

### **ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement est destiné à fixer : - Les règles relatives à l'hygiène et la sécurité, - Les règles générales relatives à la discipline.

## CHAPITRE 2 : HYGIENE ET SECURITE

### **ARTICLE 1 : LES PRINCIPES UNIVERSELS**

En matière d'hygiène et de sécurité, et pour assurer la sécurité de chacun, les stagiaires sont tenus d'observer des mesures d'hygiène et de sécurité édictées dans le cadre des dispositions légales en vigueur ainsi que des prescriptions applicables au sein du site de formation, sous peine de sanctions disciplinaires. Selon l'article R.6351-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires et apprentis sont celles de ce dernier règlement. Ainsi, chaque stagiaire envoyé au Centre hospitalier de Saumur dans le cadre d'une formation doit se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité établies par le règlement intérieur du Centre Hospitalier de Saumur.

### **ARTICLE 2 : ACCIDENTS ET SITUATIONS DANGEREUSES**

Tout accident, même léger, survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au formateur ainsi qu'au service Formation du Centre Hospitalier de Saumur, et faire l'objet d'un appel aux secours si nécessaire. Conformément à la loi, si un stagiaire pense qu'une situation présente un danger grave et imminent pour sa vie, sa santé ou s'il constate toute défectuosité dans les systèmes de protection, il doit informer immédiatement le formateur. Ce dernier se doit de prendre les mesures nécessaires.

### **ARTICLE 3 : TENUE DES LOCAUX**

D'une manière générale, les locaux du Centre hospitalier de Saumur doivent être maintenus en parfait état de propreté, y compris les salles de pause. A cet effet, les stagiaires doivent remettre le lieu en état et utiliser les poubelles et corbeilles mises à sa disposition. Il est interdit de prendre ses repas dans les salles de formation.

### **ARTICLE 4 : BOISSONS ET STUPEFIANTS**

Il est interdit d'introduire, de distribuer et de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'établissement. De plus, toute consommation de substances illicites est formellement interdite. Ainsi, tout stagiaire saisi en train d'introduire des boissons alcoolisées ou en état d'ivresse s'expose à des sanctions disciplinaires.

### **ARTICLE 5 : INTERDICTION DE FUMER**

Il est interdit de fumer (cigarettes, cigare, vapoteuses, etc.) dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte des bâtiments du Centre Hospitalier de Saumur.

### **ARTICLE 6 : PANDEMIE**

En cas de crise sanitaire, les stagiaires sont tenus de respecter le protocole mis en place par le Centre Hospitalier de Saumur.

## CHAPITRE 3 : DISCIPLINE

### **ARTICLE 1 : LES HORAIRES DE FORMATION**

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par le Centre Hospitalier de Saumur. Tout stagiaire est tenu de respecter ces horaires et de suivre la totalité de la formation avec assiduité.

### **ARTICLE 2 : ABSENCES ET RETARDS**

Tout retard ou absence du stagiaire doit être justifié et communiqué au Centre Hospitalier de Saumur. Aucun retard ne doit être une source de désorganisation pour le bon fonctionnement de la formation. Le formateur est en droit de refuser la participation à la formation à un stagiaire qui arriverait en retard. Aucune sortie sans motif durant le temps de la formation n'est autorisée sans l'accord préalable du formateur. Les stagiaires doivent émarger, une feuille de présence lorsque la formation se déroule en présentiel.

### **ARTICLE 3 : TENUE VESTIMENTAIRE ET COMPORTEMENT**

Le stagiaire est tenu de se présenter au centre de formation avec une tenue décente, c'est-à-dire une tenue professionnelle correcte, et à revêtir les équipements préconisés. De plus, il est demandé à tout stagiaire de ne pas perturber le bon déroulement de la formation par son comportement.

### **ARTICLE 4 : INTEGRATION DU HANDICAP**

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Service Formation du Centre Hospitalier de Saumur pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation. Email : formation@ch-saumur.fr Téléphone : 02.41.53.32.46

### **ARTICLE 5 : EFFETS PERSONNELS**

La responsabilité du Centre Hospitalier de Saumur ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des stagiaires survenus à l'occasion de la formation. Au cours de la formation et pendant les déplacements, les effets personnels des stagiaires restent sous leur responsabilité individuelle.

### **ARTICLE 6 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Il est formellement interdit aux stagiaires d'enregistrer ou de filmer une partie ou l'ensemble de la formation. Les supports de formation remis par le Centre Hospitalier de Saumur ou projetés dans le cadre de formations à distance, relèvent de la propriété intellectuelle du Centre Hospitalier de Saumur et ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel. Toute copie, reproduction et/ou enregistrement de formations, que ce soit en présentiel ou à distance, sont explicitement interdits.

### **ARTICLE 7 : UTILISATION DU MATERIEL**

L'utilisation du matériel de formation se fait sur le lieu de formation. Il doit être utilisé conformément à son objet et ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque stagiaire à l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Toute anomalie du matériel doit être signalée immédiatement au formateur.

### **ARTICLE 8 : OBLIGATION DE RESERVE ET DE NEUTRALITE**

Les stagiaires en formation sont tenus à une stricte neutralité au regard de leurs opinions politiques, syndicales ou religieuses.

### **ARTICLE 9 : LES SANCTIONS**

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet de poursuite et/ou de sanction. Conformément à la législation en cours, tout agissement considéré comme fautif par le Centre Hospitalier de Saumur pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité faire l'objet des mesures suivantes :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement oral
- Exclusion de la formation

# LE SERVICE FORMATION CONTINUE VOUS ACCUEILLE

## DU LUNDI AU VENDREDI

Bureau Formation Continue – RDC du Bâtiment G (DRH)  
Centre Hospitalier de Saumur

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	FERME
14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00	14h00–17h00

**Bernard DEVANNE**  
Responsable de la Formation Continue  
02.41.53.32.13

**Fanny ASSERAY**  
Chargée de la Formation Continue  
02.41.53.32.46

[formation@ch-saumur.fr](mailto:formation@ch-saumur.fr)